

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ 1

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
HUMAINES SOCIALES ET ÉDUCATIVES

\*\*\*\*\*

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE 1

\*\*\*\*\*

POSTGRADUATE SCHOOL FOR  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL RESEARCH  
UNIT FOR HUMAN AND SOCIAL  
SCIENCES.



**LA PROBLEMATIQUE DE LA PARTICIPATION DES  
FEMMES AU DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA  
COMMUNE DE MFOU (CENTRE-CAMEROUN)**

Mémoire soutenu le 30 juillet 2021

*Option : Développement rural*

Rédigé par :

**Brielle MAKENSON TOUSSE**

Licence en sociologie

**Jury composé de :**

**Président : Armand ESSOMBA LEKA, Maître de conférences**

**Examineur : Jeannette LEUMAKO, Chargée de cours**

**Rapporteur : Mohamed NJOYA MAMA, Chargé de cours**

**Mai 2022**



# **DEDICACE**

À

Ma mère Jeannette MALE et  
Mon grand-frère Appolinaire NEKA

## REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre gratitude à tous ceux qui nous ont soutenus au cours de notre parcours académique universitaire et notre recherche. Ainsi, nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à :

- Mohamed NJOYA MAMA, qui a bien voulu diriger ce travail de recherche et pour sa patience ;
- Tous les enseignants du département de sociologie, plus particulièrement Armand ESSOMBA LEKA, Jean NZHIE ENGONO, Achille PINGHANE YONTA, Jeannette LEUMAKO, Christian BIOS NELEM, Samuel-Béni ELLA ELLA, Solange Ebela ESSOMBA, pour tous les enseignements dispensés et pour leur disponibilité ;
- Donald NGOUO DJOUMESSI, qui nous a orienté pendant notre recherche. Une grande partie de ce travail n'aurait pu se réaliser sans sa disponibilité, ses conseils et ses critiques ;
- Appolinaire NEKA, pour son apport financier, matériel et la rigueur dont il a toujours fait par à notre endroit. C'est en grande partie grâce à lui que ce travail de recherche a pu se concrétiser ;
- Jeannette MALE, pour ses conseils son soutien financier et le travail qu'elle a toujours abattu à notre endroit ;
- Francis FOFOU KENZO, pour son soutien financier et ses conseils ;
- Aux populations enquêtées de la commune de MFOU pour les informations et la disponibilité ;
- Mes frères et sœur Armand TOUSSE SOB, Freddy TOUSSE FOPA, Christian TOUSSE TCHINDA, Ernestine TOUSSE SEGNOU, Guy MOUGANG, pour leur soutien inconditionnel et leurs encouragements ;
- Mes camarades Pharelle ZEFACK GUILFEM, Claire KARGA PELDA, Vanessa Thérèse OVA, Alain DJAWA, Youssoupha ISMAN ILA, Nguétio MADINATOU, Nadège Moukala MALAPA, Armand DODO HAMAT, pour les conseils ;
- Nous tenons à exprimer notre gratitude à toutes les personnes ayant contribuées de près ou de loin à la réalisation de ce travail de recherche.

## SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	ii
SOMMAIRE .....	iii
LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	iv
ILLUSTRATIONS .....	vi
RESUME.....	x
ABSTRACT .....	xi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PARTIE I: LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET LES OBSTACLES A LA PARTICIPATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT LOCAL .....	27
CHAPITRE I : LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....	28
CHAPITRE II: LES OBSTACLES A LA PARTICIPATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT LOCAL .....	41
PARTIE II: STRATÉGIES D’APPROPRIATION DU DEVELOPPEMENT PAR LES FEMMES ET PROMOTION DE L’AUTONOMISATION FÉMININE PAR L’ÉTAT.....	55
CHAPITRE III: LES STRATEGIES D’APPROPRIATION DU DEVELOPPEMENT LOCAL PAR LES FEMMES.....	56
CHAPITRE IV: LA PROMOTION DE L’AUTONOMISATION FEMININE PAR L’ETAT ..	71
CONCLUSION GENERALE.....	93
BIBLIOGRAPHIE .....	98
ANNEXES .....	104

## **LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS**

**AGR** : Activité Génératrice de revenus

**AUTOCAR** : Autonomisation Collective par l'Accroissement des Revenus

**ACAFEJ** : Association Camerounaise des Femmes Juristes

**AMO** : Agriculture Moderne du Cameroun

**ALVF** : Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes

**BEPC** : Brevet d'Etudes du Premier Cycle

**BUCREP** : Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population

**CEP** : Certificat d'Etudes Primaires

**CSI** : Centre de Santé Intégré

**CEDEF** : Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes

**CEAC** : Centre d'Education et d'Action Communautaire

**CCPDP** : Cellule de Coordination des Projets de Développement Participatif

**COVID** : Corona Virus Disease

**CHASAADD-M** : Chaine de Solidarité et d'Appui aux Actions de Développement Durable-Mefou

**DDL** : Direction du Développement Local et Communautaire

**DPFF** : Délégation de Promotion de la Femme et de la Famille

**DSCE** : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

**DSRP** : Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté

**ENS** : Ecole Normale Supérieure

**EMIA** : Ecole Militaire Inter Armés

**ENAM** : Ecole Nationale d'Administration et de la magistrature

**EPAB** : Ecole Pratique d'Agriculture de Binguéla

**EFA** : Exploitation Familiale

**FIPCAM** : Fabrique Camerounaise de parquet

**FIDA** : Fond International de Développement Agricole

**F** : Féminin

**GIC** : Groupe d'Initiative Commune

**INS** : Institut National de la Statistique

**IRAD** : Institut de Recherche Agricole pour le Développement

**IAO** : Institut Agricole d'Obala

**ISTAO** : Institut Supérieur des Techniques Agricoles d'Obala

**INJS** : Institut National de la Jeunesse et des Sports

**MINADER** : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

**MINÉPIA** : Ministère de l'Élevage des Pêches et des Industries Animale

**MINEPAT** : Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

**MINAS** : Ministère des Affaires Sociales

**MINDCAF** : Ministère des Domaines du Cadastre et des Affaires Foncières

**MINPROFF** : Ministère de Promotion de la Femme et de la Famille

**M** : Masculin

**OP** : Organisations de Producteurs

**OF** : Organisations Féminines

**ODD** : Objectifs de Développement Durable

**OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement

**PFNL** : Produit Forestier Non Ligneux

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**PEA-Jeunes** : Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes

**PIF** : Plants Issus de Fragments de tiges

**PME** : Petite et Moyenne Entreprise

**PADMIR** : Projet d'Appui au Développement de la Micro finance Rurale

**PIDMA** : Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles

**PD-CVA** : Projet de Développement des Chaines de Valeurs Agricoles

**PCP-AFOP** : Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture de l'élevage et de la pêche

**PCP-ACEFA** : Programme de consolidation et de pérennisation du Conseil Agropastoral

**SDDC** : Sous-Direction du Développement Communautaire

**PRODEL** : Projet de Développement de l'Élevage

**SCOOPS-AALPHAM** : Société Coopérative Simplifiée-Avicole Alpha de Mfou

# ILLUSTRATIONS

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1; Localisation de la commune de Mfou, CVUC,2014 .....	17
Figure 2: Répartition de la population de Mfou par sexe.....	32

## LISTE DES IMAGES

Image 1: Elevage des poulets de chairs du GIC AMO .....	60
Image 2: Elevage porcin du GIC AMO.....	59
Images 3: Broyeurs et mélangeurs subventionnés par le PCP-ACEFA.....	60
Image 4: Matérialisation de l'accompagnement du GIC AMO par le PCP-ACEFA.....	61
Image 5: Membres du GIC action rapide en pleine activité agricole.....	62
Image 6: Plantation de manioc de l'association AUTOCAR.....	65
Image 7: Tubercules de manioc de l'association.....	64
Image 8: Présentation des activités de la SCOOPS-AALPHAM.....	67
Image 9: Ferme avicole de la SCOOPS-AALPHAM.....	69
Image 10: Pisciculture hors-sol de la SCOOPS-AALPHAM.....	68
Image 11: Bâtiment construit par le PEA-JEUNES.....	87
Image 12: Bâtiment équipé par le programme.....	86

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Type de faune retrouvée dans la commune de Mfou .....	30
Tableau 2: Type de flore retrouvée dans la commune de Mfou.....	30
Tableau 3: Liste des groupements et localités couvertes par la commune de Mfou .....	32
Tableau 4: Liste des activités pratiquées dans la commune de Mfou .....	34
Tableau 5: Analyse des atouts et des contraintes des OF et le rôle de celles-ci dans la vie de la femme.....	69

## RESUME

Le milieu rural africain et camerounais en particulier est constitué de populations aux enjeux multiples qui s'affrontent et se confrontent. L'amélioration du cadre et des conditions de vies de ces populations est la principale préoccupation de certaines institutions nationales et internationales au vus des nombreuses potentialités que regorge le milieu rural. Les femmes constituent majoritairement la population et représentent une main d'œuvre importante dans le secteur agropastoral. Vivant dans une communauté où les manières de penser, sentir et d'agir sont régies par les us, les coutumes et les représentations sociales, la femme rencontre de nombreuses difficultés qui amenuisent son insertion sociale, son autonomisation et du même coup sa participation au développement. Notre recherche porte sur « *la problématique de la participation des femmes au développement local dans la commune de Mfou (Centre-Cameroun)* » et aborde la question de la situation de la femme de la commune de Mfou en ressortant d'abord les difficultés auxquelles elle fait face pour participer au développement local, ensuite les stratégies déployées par celle-ci pour participer au développement local et enfin la question de la promotion de l'autonomisation des femmes de la commune de Mfou par l'Etat.

Dans cette étude, Nous avons fait recours au constructivisme social de Peter BERGER et Thomas LUCKMANN et à l'analyse stratégique de Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG. Cette étude a été réalisée par l'exploitation des données de l'observation directe, des récits de vie et des entretiens tout en accordant une place centrale aux stratégies mises sur pied par les femmes pour participer au développement local de même que la contribution de l'État à l'autonomisation de celles-ci. Notre travail est donc réparti en deux parties : La première partie portera sur les principes du développement local et les obstacles à la participation des femmes au développement local, la deuxième partie quant à elle s'appesantira sur les stratégies d'appropriation du développement par les femmes de la commune de Mfou et la promotion de l'autonomisation de la femme par l'État

**Mots clés :** Participation, développement local, obstacles, stratégies

## ABSTRACT

The rural African and Cameroonian environment in particular is made up of populations with multiple challenges who clash and confront each other. Improving the framework and living conditions of these populations is the main concern of certain national and international institutions in view of the many potentialities abounding in rural areas. Women represent the majority of the population and constitute an important main work in the agro-pastoral sector. Living in a community where the ways of thinking, feeling and acting are governed by the United States and customs and social representations, women encounter many difficulties that reduce their social integration, their empowerment and at the same time their participation in the world development. This theme "The issue of the participation of women in local development in the municipality of Mfou" therefore starts from this observation to show through a research question which consists in analyzing the logics which underpins the effective participation of women in local development in the commune of Mfou. Thus, it was put forward as a starting hypothesis that complex and varied logics integrating indicators such as access to education, social exclusion, customs and traditions, biblical and Islamic foundations underpin effective participation. Women in local development in the commune of Mfou. It is therefore a question of showing and analyzing the indicators that have an impact on the participation of women in development in this municipality. In this study, we have used the social constructivism of Peter Berger and Thomas Luckmann and the strategic analysis of Michel Crozier and Erhard Friedberg. This study was carried out by exploiting data from direct observation, life stories and interviews while giving a central place to the strategies set up by the women to face the difficulties encountered as well as the entrepreneurial techniques. developed by them with a view to their empowerment. Our work is divided into two parts, the first part looks at the situation of the woman of Mfou in rural areas, the obstacles she faces, by analyzing the different social representations around her. The second part concerns the logics underlying the effective participation of women in local development in Mfou and the contribution of the State to empowerment of these.

Keywords: participation, local development, obstacle, strategies.

## **INTRODUCTION GENERALE**

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Le thème « *la problématique de la participation des femmes au développement local dans la commune de Mfou (Centre-Cameroun)* » demande que l'on s'interroge sur les véritables raisons ayant conduit au choix d'un tel sujet de recherche. Cette recherche s'appesantit sur le fait que, les femmes rurales interviennent majoritairement dans la production agricole pourtant, elles se heurtent constamment à de nombreuses difficultés qui amenuisent considérablement leurs potentialités et du même coup leur insertion socio-professionnelle : comme difficultés nous pouvons citer l'analphabétisme, le problème d'accès à la propriété foncière, l'accès au crédit, aux intrants agricoles, l'accès au marché et le pouvoir de décision et l'accès aux informations etc.<sup>1</sup> De nombreuses initiatives ont été prises au niveau international et national pour mettre fin aux discriminations dont sont victimes les femmes et de veuille au respect de leurs droits.<sup>2</sup> Malgré cela, les inégalités entre les sexes persistent, les conditions de vie des femmes rurales demeurent significativement précaires.

Sur le plan international, de nombreux instruments politiques et déclarations qui confient aux Etats la mission d'élaborer des programmes et des politiques publiques transformateurs de genre ont été mis au point avec pour finalité l'adoption des stratégies pour encourager l'égalité entre les sexes et l'équité entre les genres<sup>3</sup>. C'est ainsi que la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF) définit la discrimination ainsi qu'il suit :

*"Toute discrimination, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politiques, économiques, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine."<sup>4</sup>*

---

<sup>1</sup>62<sup>e</sup> session de la Commission de la Condition de la Femme des Nations Unies, rapport consulté le 10 juillet 2020 à 16h, Nations Unies, 2009

<sup>2</sup>Au niveau international, nous avons, la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF), 1979 ; La plateforme d'action de Beijing, 1995etc. Au niveau national nous avons le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF), le ministère des affaires sociales (MINAS), l'association de lutte contre les violences faites aux femmes (ALVF), l'Association Camerounaise des Femmes Juristes (ACAFEJ) etc. L'objectif premier de ces conventions, ces institutions et associations est de veuille au respect des droits des femmes, de mettre fin aux inégalités qui existe entre les sexes, et d'encourager l'entrepreneuriat féminin.

<sup>3</sup>La plateforme d'action de Beijing, 1995, la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF), 1979, le Programme d'action de la conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD), 1994, la commission de la condition de la femme (CSW).

<sup>4</sup> Rapport de la CEDEF, Nations Unies, 1979 consulté le 24 juin 2020.

Ainsi, à travers cette convention chaque État devra prendre des initiatives pour que soient respectés les droits de la femme et de la jeune fille. Malgré ces engagements internationaux, la différence de genre demeure l'une des causes fondamentales d'inégalité et d'exclusion dans le monde en général et au Cameroun en particulier.<sup>5</sup> Les femmes qui représentent le noyau principal du développement national (vue leur contribution dans le domaine agropastoral), sont discriminées, elles font face à de nombreuses difficultés pour se faire une place dans la société.<sup>6</sup>

Le Cameroun compte une population de près de 25,9 millions d'habitants soit 49% d'hommes et 51,2% de femmes ce qui veut dire que les femmes constituent la majorité de la population. Elles s'impliquent dans divers domaines de la vie et travaillent dans des conditions peu favorables. Les femmes contribuent significativement dans le secteur agropastoral, la sécurité alimentaire et l'économie nationale (elles assurent 70% de la production agropastorale).<sup>7</sup>

Le gouvernement camerounais a ratifié la CEDEF ainsi que son protocole facultatif. Le 28 mai 2009, le chef de l'Etat a signé un décret ratifiant le protocole de la charte Africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits de la femme adoptés à Maputo au Mozambique. D'après la charte des Nations Unies sur les droits de l'homme de 1948, « *tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* ». Néanmoins, l'on observe dans bon nombre de pays africain en général et au Cameroun en particulier que les discriminations, les préjugés socio-culturels, politiques et économiques entravent significativement la participation des femmes aussi bien dans les sphères de prise de décision, la gestion des ressources forestières, l'accès à la terre, l'accès au crédit que dans d'autres services et domaines.<sup>8</sup> Pour pallier à ces problèmes le gouvernement camerounais a mis sur pied un ensemble de programmes/projets<sup>9</sup> dans le but de promouvoir l'initiative féminine, d'autonomiser économiquement la femme, d'encourager l'alphabétisation des femmes et des jeunes filles. En dépit de tous ces engagements, la situation des femmes demeure inchangée.

---

<sup>5</sup> International Planned Parenthood fédération (IPPF), Londres, 1952, document consulté le 14 octobre 2019.

<sup>6</sup> La promotion de la femme rurale à travers l'Accord sur la Gestion de la Famille (AGF), rapport consulté le 12 novembre 2019, Cameroun, 2016.

<sup>7</sup> Institut National de la Statistique (INS), Cameroun, 2014.

<sup>8</sup> Agence Internationale de la Coopération Japonaise(JICA), doc, japon, 1974.

<sup>9</sup>Le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des jeunes (PEA-jeunes), le Programme d'Appui aux Femmes Impliquées dans le Commerce Informel Transfrontalier (PAFICIT), le Projet de Développement des Chaines de Valeurs Agricoles (PD-CVA), le Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles (PIDMA).

À cet effet, les femmes de la commune de Mfou n'en sont pas épargnées malgré les richesses et de nombreux atouts que revêtent ladite commune,<sup>10</sup> celles-ci ne parviennent pas encore à se servir de ces potentialités pour accroître considérablement la production agricole et de participer effectivement au développement local : elles se heurtent continuellement à de nombreux obstacles. Dans le but de participer au développement local, elles érigent un ensemble de stratégies qui consiste à la création des Organisations de Producteurs (OP) telles que les GIC, les associations, et les coopératives. Face à cette discrimination dont sont victimes les femmes, une attention particulière devrait être portée sur les difficultés sociologiques, culturelles, économiques et juridiques rencontrées par les femmes de la commune de Mfou, les stratégies que celles-ci mettent sur pied et enfin la contribution de l'État à l'autonomisation féminine par le biais des programmes tels que le PEA-Jeunes.

## **II. PROBLÈME**

La contribution des femmes au développement est pluridimensionnelle : elles jouent un rôle important non seulement dans le développement social et économique mais aussi au maintien de la paix et la stabilité des zones rurales. Pourtant, elles ne détiennent que 1% des terres, ont accès seulement à 10% de crédits alloués aux petits paysans et à 10% de crédits affectés au secteur agricole.<sup>11</sup>

Les femmes sont des atouts majeurs pour le développement cependant, elles font face à de nombreuses difficultés englobant les facteurs culturels, sociologiques, économiques et juridiques. Ces obstacles entravent et amenuisent significativement leur participation au développement local. Pour y participer elles adoptent des stratégies qui consistent à la mise sur pied des organisations de producteurs qui sont des groupes de développement d'initiatives communes. En dépit des accords et des institutions mise sur pied au Cameroun pour promouvoir l'initiative féminine et autonomiser la femme, l'on constate que la situation de la femme reste significativement inchangée. Dès lors, il se pose le problème de l'invisibilité structurelle de la participation de la femme de la commune de Mfou au développement local. Il est donc nécessaire de ressortir au préalable les facteurs du développement local et de montrer la contribution de la femme de Mfou au développement local.

---

<sup>10</sup>Dans la commune de Mfou, les femmes constituent la majorité de la population et ont pour activité principale l'agriculture. Les critères géographique et climatique favorisent et participent à l'augmentation de la production agricole, Plan Communal de développement de Mfou, 2014.

<sup>11</sup>MICS, 2014.

L'étude présentée ici consiste dès lors à analyser d'abord les obstacles à la participation des femmes au développement local dans la commune Mfou, ensuite les stratégies déployées par les femmes pour participer au développement local et enfin la contribution de l'Etat à l'autonomisation féminine dans la commune de Mfou par le biais du PEA-Jeunes.

### III. PROBLÉMATIQUE

Dans cette partie, nous partirons par la présentation des travaux qui attestent de l'atout que revêt le milieu rural pour montrer le rôle de la femme dans le développement rural (et local). Nous présenterons aussi les travaux qui abordent la situation de marginalisation des femmes et des stratégies qu'elles développent pour se faire une place dans la société et s'imprégner dans toutes les sphères sociales. En d'autres termes, il est question ici de parcourir les écrits de ces auteurs ayant évolué dans le sens de notre recherche car comme le disent Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT :

*Lorsqu'un chercheur entame un travail, il est peu probable que le sujet traité n'ait jamais été abordé par quelqu'un d'autre auparavant, au moins en partie ou indirectement (...) tout travail de recherche s'inscrit dans un continuum et peut être situé dans ou par rapport à des courants de pensée qui le précèdent et l'influencent. Il est donc normal qu'un chercheur prenne connaissance antérieures qui portent sur des objets comparables et qu'il soit explicite sur ce qui rapproche et sur ce qui distingue son propre travail de ces courants de pensée.<sup>12</sup>*

Jean- Marc ELA porte une attention particulière au monde rural, il montre que depuis des décennies, la problématique du développement rural est l'une des préoccupations majeures des élites africaines mais le constat est que tous les efforts fournis pour la modernisation du secteur agricole ont donné naissance à de nombreuses tensions internes des sociétés qui se sont lancés dans l'économie du marché. L'auteur met en relief la politique d'intervention de l'État en milieu rural en soulignant que, les différentes stratégies du monde rural datent de la période coloniale et se font sans tenir compte de l'amélioration du cadre et des conditions de vie des paysans en milieu rural, ceci dans le seul but de rembourser les dettes extérieures contractées par l'État. C'est pourquoi les dirigeants africains exigent la pratique des cultures de rentes comme le cacao, le café, l'huile de palme, le coton au détriment des cultures vivrières telles que le macabo, le manioc, le plantain, l'igname qui sont a priori importantes pour la survie des paysans en milieu rural. Pourtant, cette manière de procéder pousse le milieu rural à une extrême pauvreté ; d'autant plus que les cultures

---

<sup>12</sup>Raymond, Quivy, et Luc, Van, Campenhoudt, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1995, p42-43.

vivrières sont elles aussi d'une grande importance pour la survivance des populations en milieu rural et l'augmentation de l'économie.

A travers cet ouvrage, l'auteur apporte sa contribution au développement de l'Afrique en général en donnant les bases sur lesquelles doit se fixer le continent pour développer le milieu rural ceci en dépit du ponctionnement des paysans par l'Etat.<sup>13</sup>

En analysant la structuration et la déstructuration que connaissent les rapports entre les sexes en milieu rural sous l'influence des mutations agraires dans les sociétés de l'ouest, Achille Pinghané fait observer que l'introduction des cultures d'exportations a engendrée une construction des rapports inégalitaires entre les sexes. Les femmes étaient uniquement relayées à l'agriculture vivrière et les hommes se tournaient vers les cultures d'exportations (cultures à forts revenus) considérés comme « plantes pour mâles ». Cependant, avec l'ouverture des marchés nationaux et internationaux, les cultures vivrières sont de plus en plus sollicités, les prix des cultures de rente baissent considérablement et ne sont plus qu'une affaire des hommes. Ceci donne un pouvoir aux femmes dans la société faisant basculer les relations entre genre, de la complémentarité à la conflictualité entre les dominants (hommes qui veulent maintenir la domination) et les dominées (femmes qui comptent faire basculer cette domination) ce qui a un incident sur le pouvoir économique des hommes et des femmes.<sup>14</sup> Notre thématique rejoint cette analyse en ce sens qu'elle prend en compte le dynamisme et l'acharnement des femmes de la commune de Mfou dans les différentes actions qu'elles entreprennent (par le biais des activités agricoles) dans le but de participer effectivement au développement de leur localité. Toutefois, notre étude va davantage s'accrocher sur les obstacles rencontrés par les femmes rurales de la commune de Mfou et les stratégies qu'elles mettent au point afin de participer au développement local.

Dans l'ouvrage de Jean Claude Barbier, la question de la situation socioéconomique des femmes est abordée par plusieurs auteurs. Les différentes analyses vont du rôle des femmes et de leur statut dans l'organisation sociale aux bouleversements qu'elles imposent au quotidien par le développement de plusieurs stratégies. Le statut socioculturel des femmes est mis en question à partir des marges de manœuvre dont elles disposent et notamment, le pouvoir traditionnel des femmes. Les stratégies de contestation ou de refus des femmes sont exposées, d'où le qualificatif de « *femmes rebelles* » ; certes les femmes camerounaises sont des « *femmes soumises* » mais il faut éviter de les ériger en victimes résignées. Elles savent se

---

<sup>13</sup> Jean-Marc Ela, Quand l'Etat pénètre en brousse : les ripostes paysannes à la crise, Paris, Karthala, 1990.

<sup>14</sup> Achille Pinghané Yonta, Dynamiques des rapports de genre en milieu rural de l'ouest-Cameroun : Facteurs et enjeux, thèse de doctorat ph. D en sociologie, Université de Yaoundé I, 2014.

défendre individuellement ou collectivement. Dans ce sens, le foisonnement de la dynamique des associations féminines constitue un véritable obstacle au conservatisme masculin. Des femmes mythiques et des femmes chefs sont présentées dans leurs actions et dans leur volonté de renverser la domination masculine. Malgré la subordination des femmes, elles multiplient les canaux d'évitement et « *captent progressivement leur part de pouvoir* ». L'émancipation des femmes les conduit à la quête des droits et des libertés. Cet ouvrage présage une guerre entre les sexes dans un contexte où les hommes recherchent des voies et des moyens pour le maintien du statu-quo tandis que les femmes se battent pour se libérer de la domination masculine.<sup>15</sup>

Dans son étude sur le travail salarié des femmes à Yaoundé, Herman Dipoko montre que le salaire de la femme entraîne une redistribution des rôles et des tâches en milieu familial ce qui participe à la valorisation du statut féminin au niveau de la gestion sociale du pouvoir dans les familles de Yaoundé. La femme joue le rôle de chef de famille et est impliquée dans la prise des décisions. Pour celui-ci, les revenus de la femme contribuent à transformer les rapports de genre dans la famille. A ce niveau, notre travail s'inscrit autour de la participation réelle des femmes de la commune de Mfou au développement local<sup>16</sup> et leur capacité à exercer une multitude d'activités quotidiennes dans l'optique de subvenir aux besoins de leur famille. On assistera dès lors à une complémentarité entre l'homme et la femme et non aux rapports de conflictualités.

Dans son ouvrage intitulé *la domination masculine*, Pierre Bourdieu fait une analyse de la condition féminine en mettant en exergue les éléments transformateurs des inégalités entre les sexes. En effet, l'assujettion des femmes aux hommes s'explique selon l'auteur par divers facteurs : les facteurs biologiques, culturels, les représentations sociales et la division sexuelle du travail. Pour l'auteur en effet, « *la domination masculine* » est le fruit des stratégies socialement construites en vue d'assurer non seulement l'assujettissement des femmes, mais aussi la pérennisation de ce rapport inégalitaire entre les sexes au profit du masculin. Pour le faire, l'inscription d'un ordre social différentiel entre les sexes dans la charte de la société est utilisée afin d'assurer un rattachement de la sujétion féminine à la personnalité de base des femmes. Ainsi, la domination de la femme par l'homme est ancrée dans l'inconscient des individus si bien qu'elle est perçue comme un fait naturel à tel point que certains ont un rôle dominant (les hommes) qu'ils ne voudraient pas perdre et d'autres (les femmes) sont

---

<sup>15</sup>Jean Claude Barbier., *Femme du Cameroun : Mères pacifiques, femmes rebelles*, Paris, Karthala, 1985.

<sup>16</sup> Herman Dipoko Ekoutou., *Accès de femmes au travail salarié et répartition des rôles au sein des familles à Yaoundé*, mémoire de master II en sociologie, Université de Yaoundé I, 2015.

assignées dans un rôle de dépendance. Pour pallier à ce problème, les dominés c'est-à-dire les femmes doivent se mobiliser, afin de mettre en place un système de représentations pour développer des stratégies qui mettent fin aux inégalités, discriminations dont elles sont victimes.

*Les femmes elles-mêmes appliquent à toute réalité, et en particulier, aux relations de pouvoir dans lesquelles elles sont prises, des schémas de pensée qui sont le produit de l'incorporation de ces relations de pouvoir et qui s'expriment dans les oppositions fondatrices de l'ordre symbolique.*<sup>17</sup>

Pour montrer la contribution des femmes africaines face aux multiples changements que connaissent les sociétés, Jeanne Bisilliat présente quelques résultats dynamiques socio-économiques des femmes. Que ces femmes soient rurales ou urbaines, « *migrantes ou femmes de migrants, épouses, divorcées ou veuves* », elles se battent à la recherche des ressources nécessaires à la survie des ménages. Suite à la baisse du pouvoir économique des hommes, aux manques d'intérêts qu'ils portent à la survie du groupe (famille), les femmes assument déjà la responsabilité de « *chefs de famille* ». Les causes et les caractéristiques des dynamiques familiales, de l'éclatement des ménages et de l'affaiblissement des solidarités familiales sont représentées dans une perspective explicative de la montée des femmes chefs de famille. Cependant, on relève d'après l'auteur des difficultés rencontrées par ces familles dirigées par les femmes à cause de la méconnaissance de l'importance de leur rôle dans la société et surtout par les hommes en ce sens que, de nombreuses discriminations et inégalités perdurent encore dans les sociétés. La question du chef de famille est difficile à analyser dans un contexte où les femmes sont considérées comme des subordonnées des hommes, où la famille patriarcale est plus valorisée. Donc l'appropriation de ce titre par les hommes allait de pair avec de nombreuses responsabilités sociales et familiales et par conséquent à une exclusion des femmes dans la sphère de prise des décisions.<sup>18</sup>

Dans leurs différents travaux Esther Boserup et Isabelle Droy présente la situation de marginalisation des femmes, les difficultés que celle-ci rencontrent bien qu'elles soient des actrices incontournables du développement rural. Dans son ouvrage, Esther Boserup pose la prise en compte des activités des femmes dans le processus de développement comme une nécessité dans la quête du bien-être des populations. L'auteur analyse la situation des femmes rurales dans le secteur économique en se basant sur leur marginalisation dans les cultures d'exportations, leur utilisation comme main d'œuvre aussi bien que dans l'organisation

---

<sup>17</sup> Pierre Bourdieu., La domination masculine, Paris, Seuil, 1998, P39-40.

<sup>18</sup> Jeanne Bisilliat, Femmes du sud : Chefs de famille, Paris, Karthala, 1996.

sociale. La non prise en compte des potentialités et des atouts des femmes serait à l'origine de l'échec de nombreux projets et politiques de lutte contre la pauvreté. Esther Boserup montre que la participation des femmes au travail agricole était très importante dans les « systèmes agricoles primitifs » et que les principaux facteurs de « polarisation des rôles étaient la force physique, la polygamie, la classe sociale et le groupe ethnique ». Selon cet auteur, la hiérarchisation des groupes masculins et féminins dans le travail a conduit non seulement à la « polarisation des rôles des sexes, mais aussi et surtout à une classification qui situe « les hommes du côté du progrès, les femmes du côté de la tradition ».<sup>19</sup>

Pour Isabelle Droy, la femme africaine en général et celle du milieu rural en particulier est considérée comme « *instrument* » pour la reproduction physique du groupe, pour la formation des rapports sociaux fondamentaux, pour la production agricole ; elle est marginalisée, subordonnée du fait des préjugés, des us et coutumes. Elle est un véritable atout pour le développement en général et l'agriculture en particulier en ce sens que, ses activités productrices sont diversifiées (cultures vivrières, cultures de rentes, petit commerce, élevage, artisanat...). Selon l'auteur, la femme africaine fait face à de nombreuses difficultés qui réduisent son implication, sa participation au développement rural : Le problème d'accès au foncier qui est l'élément central en milieu rural dans la mesure où l'agriculture est l'activité principale, le problème d'accès au crédit etc. L'auteur dira d'ailleurs à ce titre que,

*L'oubli des femmes dans la réaffectation des facteurs de production (terre, crédit) a deux conséquences étroitement liées entre elles : amputations des activités productives dont elles ont la maîtrise (et corrélativement baisse du revenu féminin, baisse du niveau de vie de la famille).<sup>20</sup>*

Comme autres difficultés, nous avons la division sexuelle du travail, les fondements bibliques et culturels, la mise à l'écart ou la non prise en compte des femmes dans la prise des grandes décisions et dans les projets en milieu rural. Autant de faits pouvant légitimer les inégalités entre les sexes ou alors la limitation des actions des femmes dans les différentes sphères sociales.

Ainsi, à travers ces ouvrages, Esther Boserup et Isabelle Droy pensent apporter leur soutien aux femmes, et à leurs organisations, les opérateurs du développement afin qu'ils participent activement à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des femmes afin qu'elles participent pleinement au développement et qu'elles soient prises en compte dans les programmes/projets de développement en milieu rural.<sup>21</sup>

---

<sup>19</sup> Esther Boserup., La femme face au développement économique, Paris, Puf, 1983, P61.

<sup>20</sup> Isabelle Droy., Femmes et développement rural, Paris, Karthala, 1990, P166

<sup>21</sup> Idem

Dans l'ouvrage genre et société en Afrique : implication pour le développement, une analyse entre le genre est faite sur le champ du développement. Thérèse Locoh montre la nécessité de concilier le masculin et le féminin pour parvenir au développement viable et équitable. L'auteur met en relief l'incidence des inégalités de genre sur le développement ; pour elle en effet, l'analyse des structures sociales et des éléments qui entretiennent les discriminations et la marginalisation dont sont victime les femmes est l'une des voie idéale pour une meilleure intégration des femmes dans les projets de développement. Cet ouvrage, essaye donc de bannir le fausset qui demeure toujours entre le discours et la réalité. Les différentes contributions en faveur de l'égalité entre les genres s'articulent autour du point principal suivant :

*« il faut identifier ce qui constitue dans chaque société, chaque communauté un « système de genre » c'est-à-dire les normes et valeurs qui s'imposent aux individus en raison de leurs sexes, les constructions macrosociales qui ont au fil de l'histoire cristallisé ces règles et leur acceptation, les perceptions qu'en ont les hommes et les femmes tout au long de leur vie, les pratiques quotidiennes qui traduisent ces rapports socialement construits et enfin les conséquences qu'ont ces pratiques sur les évolutions des groupes sociaux où elles sont ancrées »<sup>22</sup>*

Chaque société Africaine étant différente ; l'auteure pense donc qu'il faudrait au préalable voir à chacune d'elle ce qui constituerait une discrimination entre les sexes afin d'y mettre fin et d'adopter des mécanismes en faveur de l'implication des genres au développement.

La question de la participation de la femme au développement est abordée dans l'ouvrage d'Anne Granié et Hélène nguétat- Bernard intitulé « empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural »<sup>23</sup> où ils montrent le rôle capital que jouent les femmes dans la satisfaction des besoins élémentaires et dans la résolution des problèmes que connaissent les sociétés. D'après ces auteurs, le travail féminin et surtout leur contribution aux charges familiales est au fondement d'une restructuration des rapports de genre. Dans cet ouvrage, ces auteurs mettent en exergue l'enjeu de l'entrée des femmes dans le champ économique comme des actrices sur l'opposition domination/sujétion entre les sexes. Les stratégies développées par les femmes pour échapper à une domination sociale liée à leur dépendance économique sont présentées et posent la nécessité de la révision de la charte sociale pour un plein

---

<sup>22</sup> Thérèse Locoh, en collaboration avec Koffi Nguessan et Paulina Makinwa-Adebusoye, Genre et société en Afrique : implication pour le développement, Ined, Paris, 2007, P41

<sup>23</sup> Anne Granié et Hélène Nguétat- Bernard, empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural, France, Institut de recherche pour le développement, 2006

épanouissement des femmes et surtout pour une meilleure contribution de ces dernières dans le développement.

Au Cameroun plus précisément à Mbandjock, Tchawa et Djiangoue<sup>24</sup> réalise une étude qui ambitionne d'analyser l'échec « *inattendu* » d'un modèle tropical de projet de développement local par l'agro-industrie en occurrence le projet Société Sucrière du Cameroun (SOSUCAM) à Mbandjock. S'appuyant sur une méthodologie alliant observation directe, entretiens et groupes de discussion participatifs, les auteurs répondent à la question centrale de recherche de savoir : comment comprendre qu'une agro-industrie apparemment aussi viable ait eu si peu d'impacts sur le développement local ? Les résultats issus de ladite étude permettent de tirer les leçons de l'expérience du dit projet. À la vérité, il ressort que le fait de mettre d'énormes capitaux dans un projet industriel, ne garantit pas obligatoirement un développement au site récepteur et encore moins à ses occupants dans le contexte des pays en développement comme le Cameroun.

Jeanne Françoise Vincent aborde la situation de la femme dans son ouvrage intitulé « femmes bété entre deux mondes : entretiens dans la forêt du Cameroun »<sup>25</sup>. Elle fait ressortir une série d'entretiens, les problèmes auxquels sont confrontées les femmes, les réponses qu'elles adoptent et les stratégies qu'elles mobilisent pour échapper aux problèmes rencontrés. Les rapports traditionnels de genre sont décrits par les femmes elles-mêmes dans un contexte de division du champ agraire en culture d'exportation pour les hommes et cultures vivrières pour les femmes. Dans cet ouvrage, les sphères de pouvoir symbolique et réel des femmes sont analysées et montrent les marges de manœuvre de ces dernières dans le champ de la production des relations socialement construites entre les sexes

Différents auteurs ont donc abordés la question de la participation de la femme au développement de l'Afrique en général et du milieu rural en particulier. C'est ainsi que certains ont analysés la contribution de la femme au développement en montrant que celle-ci est une actrice incontournable du développement rural et qu'elle est marginalisée au nom des us, des coutumes et des préjugés ( Jean Claude Barbier, Ester Boserup, Isabelle Droy); d'autres par contre sont partis de l'analyse des différents rôles joués par la femme dans la société pour montrer que sa participation au développement local est pluridimensionnelle et

---

<sup>24</sup> P. Tchawa & B. Djiangoue « Échec du développement local par les multinationales agro-alimentaires : le cas de Mbandjock sous la SOSUCAM (Cameroun Central) » in *Annales de la Faculté des arts, lettres et sciences humaines*, vol. 1, n°8, 2008, p. 159-185

<sup>25</sup> Jeanne Françoise Vincent, *femmes bété entre deux mondes : entretiens dans la forêt du Cameroun*, Paris, Karthala, 2001

qu'elle devrait être prise en compte dans les projet de développement, etc. Ces travaux ont pour but d'encourager l'initiative féminine, l'autonomisation de la femme et de monter la contribution de celle-ci au développement. Cependant, malgré cela les disparités entre les sexes perdurent, ses actions en faveur du développement ne se font pas toujours ressentir.

Sans toutefois prétendre à l'exhaustivité, Cette problématique guidera notre recherche en ce sens qu'elle traite de notre sujet de recherche. Ainsi, il est donc question dans cette étude de ressortir les facteurs du développement local, les obstacles à la participation des femmes au développement local dans la commune Mfou, en outre d'analyser les stratégies déployées par les femmes pour participer au développement local et enfin de montrer la contribution de l'Etat à l'autonomisation de la femme dans la commune de Mfou.

## **IV. LES QUESTIONS DE RECHERCHE**

Les questions de recherche se subdivisent en deux catégories : Une question centrale et trois questions secondaires

### **a. Question centrale**

Quels sont les facteurs du développement local ?

### **b. Questions secondaires**

Les questions secondaires s'organisent ainsi qui suit :

**QS1** : Quels sont les obstacles à la participation des femmes au développement local dans la commune de Mfou?

**QS2** : Quelles sont les stratégies mise sur pied par les femmes de la commune de Mfou pour participer au développement local?

**QS3** : Quelles sont les stratégies déployées par l'État pour autonomiser les femmes de la commune de Mfou?

Tout bon travail de recherche est entièrement lié à la formulation des hypothèses ; celle-ci constitue le socle même de la recherche en ce sens qu'elle joue le rôle de boussole pour le chercheur.

## **V. LES HYPOTHESES DE RECHERCHE**

### **a. Hypothèse générale**

La valorisation des ressources territoriales, les actions collectives, les activités et les actions localisées, la prise en compte de l'aspect genre dans les projets de développement sont les principaux facteurs du développement local.

### **b. Hypothèses secondaires**

**HS1** : La socialisation familiale, l'analphabétisme, l'imagerie populaire, l'accès à la propriété foncière, l'accès au crédit, l'accès aux intrants agricoles et aux semences de bonne qualité, le problème d'accès aux marchés sont autant d'obstacles auxquels sont confrontées les femmes de la commune de Mfou.

**HS2** : Animées d'un instinct stratégique et de survie, les femmes de la commune de Mfou se constituent en Organisations de Producteurs à l'instar des GIC, des associations, et des coopératives pour contourner les difficultés auxquelles elles font face.

**HS3** : L'État contribue à l'autonomisation de la femme et au développement local dans la commune de Mfou par la formation aux activités agropastorales, la création des emplois, le subventionnement des microprojets des femmes et un suivi permanent des activités à travers des conseils.

## **VI. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE**

Les objectifs à atteindre au terme de notre étude sont les suivants

### **a. Objectif central**

Faire ressortir les facteurs du développement local

### **b. Objectifs spécifiques**

**OS1** : Faire une analyse des différents obstacles auxquels se heurtent les femmes de la commune de Mfou.

**OS2** : Identifier les différentes stratégies mises sur pied par les femmes pour participer au développement local.

**OS3** : Faire ressortir la contribution du PEA-jeunes à l'autonomisation de la femme dans la commune de Mfou.

## **VII. METHODOLOGIE**

### **VII.1 Cadre théorique d'analyse**

En ce qui concerne les théories, nous avons utilisés deux théories pour cerner au mieux notre problème de recherche. Il s'agit du constructivisme social de Peter Berger et Thomas Luckmann et de l'analyse stratégique de Michel Crozier et Erhard Friedberg.

#### **VII-1-1 Le constructivisme social**

*La construction sociale de la réalité* est un essai de sociologie de la connaissance de Peter Berger et Thomas Luckmann paru en 1966 sous le titre original *the social construction of reality. A treatise in the sociology of knowledge*. S'inspirant de la tradition phénoménologique, en particulier des travaux d'Alfred Schutz, cette théorie envisage la réalité sociale comme une construction sociale.<sup>26</sup> Elle consiste en l'étude des phénomènes sociaux qui à priori semblent naturels, allant de soi et propose d'en faire la genèse, de montrer qu'ils sont construits, contingents et historiquement situés. Autrement dit, la théorie de la construction sociale de la réalité présente la réalité sociale comme étant une construction des individus. L'utilisation de cette théorie est nécessaire pour notre étude en ce sens qu'elle a permis d'analyser les obstacles rencontrés par les femmes de la commune de Mfou et la contribution de la femme au développement local. En d'autre terme, cette théorie a permis d'analyser et de comprendre la situation des femmes de la commune de Mfou.

#### **VII-1-2 L'analyse stratégique**

L'analyse stratégique est un paradigme de la théorie des organisations proposé par Michel Crozier et Erhard Friedberg. Elle est considéré comme un paradigme propre à l'analyse des dynamiques qu'on observe au sein des organisations et utilisée en sociologie des organisations qui elle, étudie comment les acteurs construisent et coordonnent des activités organisées. L'analyse stratégique vise la fonction interne de l'organisation et l'étude de leur

---

<sup>26</sup> Peter Berger et Thomas Luckmann, *the social construction of reality, a treatise in the sociology of knowledge*, Anchor, 1966.

dysfonctionnement, elle offre une marge de liberté aux acteurs leurs permettant ainsi d'opérer des stratégies, d'adopter les comportements, les attitudes changeantes. Cette démarche révèle qu'il faut se concentrer non sur la fonction des acteurs ou des sous-systèmes au sein d'une organisation, mais sur les stratégies des acteurs. Ainsi à travers le concept de stratégie, Michel Crozier et Erhard Friedberg mettent en évidence la réaction des acteurs sociaux face aux fonctionnements et aux dysfonctionnements des organisations considérées comme des phénomènes clés des sociétés modernes.<sup>27</sup> L'usage de cette théorie nous permettra d'une part de montrer les stratégies mise sur pied par les femmes de la commune de Mfou pour participer au développement et d'autre part d'analyser les stratégies déployées par l'Etat pour promouvoir l'autonomisation de la femme de la commune de Mfou.

## **VII.2 Le site d'étude**

La commune de Mfou est située à 18 km de Yaoundé, 32 km de Mbalmayo et 15 km de Nkol-afamba. Cette commune qui comprend huit groupements avec chacun à sa tête un chef de 2<sup>nd</sup> degré est limité :

- Au Nord par l'arrondissement de Yaoundé IV, Département du Mfoundi et Soa (Mefou et Afamba) ;
- Au Sud par Mbalmayo (Nyong et So'o) et Nkolmetet ;
- À l'Est et au Sud-Est par les arrondissements d'Awae Nkol-Afamba (Mefou et Afamba), de Dzeng ;
- À l'Ouest par le département de Bikok (Mefou et Akono)

---

<sup>27</sup> Michel Crozier et Erhard Friedberg., *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.

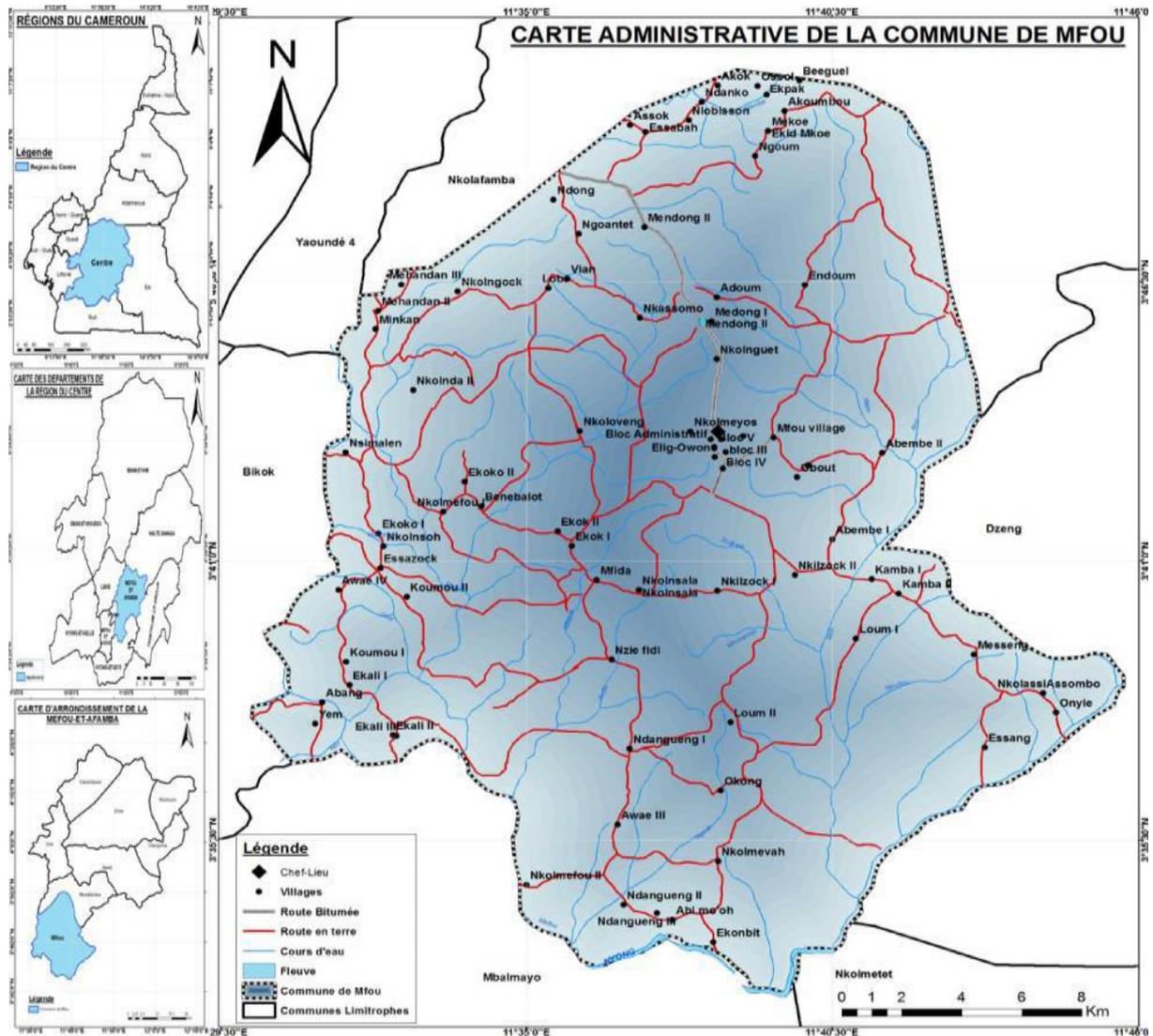


Figure 1; Localisation de la commune de Mfou, CVUC, 2014

Le choix de ce site d'étude se justifie en partie par le fait que la commune de Mfou renferme de nombreux atouts favorables au développement (le climat, la végétation, l'hydrographie, la flore, le sol...). D'une manière globale, la commune de Mfou est un cadre adéquat où les acteurs locaux (en l'occurrence les femmes) pensent le développement à partir des ressources locales, des programmes/projets (PEA-Jeunes, PCP- ACEFA, PCP-AFOP, PD-CVA etc.) car l'agriculture est l'occupation majeure de la population active de la commune de Mfou (CVUC-Mfou 2014). À l'issue de nos entretiens, nous avons constatés que les femmes de ladite commune sont entreprenantes et travailleuses. Cependant, elles rencontrent de nombreuses difficultés qui entravent considérablement leur participation au développement local d'où cet intérêt particulier porté vers les femmes de la commune de Mfou pour déceler les difficultés auxquelles elles se heurtent et les stratégies qui en découlent.

## VII.3 LES TECHNIQUES DE COLLECTE DE DONNEES

Dans le but de mener une étude objective et de collecter les informations fiables, nous nous sommes servis au cours de notre parcours des techniques qualitatives. Les techniques qualitatives constituent un ensemble de procédés et de méthodes qui produisent et analyse des données descriptives telles que la parole, les comportements des individus. Elles renvoient aux méthodes de recherche intéressées par le sens et l'observation d'un phénomène social. Elles ne rejettent pas les chiffres ni les statistiques mais ne leurs accordent tout simplement pas la première place. Ainsi nous avons utilisés l'entretien semi-directif, l'observation directe et les récits de vie

### VII.3.1 L'entretien semi-directif

L'entretien est une technique de collecte de l'information qui engage deux personnes (entretien individuel) ou plusieurs afin de susciter une discussion sur des sujets déterminés à l'avance. L'entretien semi-directif est défini selon Madeleine Grawitz comme « *un procédé d'investigation scientifique utilisant un processus de communication verbale pour recueillir les informations en relation avec des buts fixés* ». <sup>28</sup> L'entretien semi-directif porte sur un ensemble de thèmes déterminés par le chercheur. L'utilisation de cette technique a permis de collecter les informations en deux temps : d'une part de la période allant du 11 Octobre au 14 novembre 2019, et d'autre part du 06 juillet au 28 juillet 2020. Des descentes sur le terrain ont permis de recueillir des informations sur les difficultés rencontrées par les femmes et les stratégies mises sur pied par celles-ci, de cerner au mieux ce que pense la population à propos des questions liées au genre. En outre cette technique a permis de collecter les informations au sujet de la participation des femmes au développement et les difficultés rencontrés par les femmes. A cet effet, les entretiens ont été administrés auprès des hommes et des femmes dans leurs différentes activités (agriculture, commerce etc.), les jeunes filles et garçons. Ces enquêté(e)s ont été choisies sur la base d'une part des activités pratiquées au quotidien, de leur appartenance sexuelle et notamment leur statut social. Les entretiens auprès des différents enquêtés ont été enregistrés et transcrit avec un téléphone androïde de marque Samsung S3. Nous avons pu administrer 28 guides d'entretien.

---

<sup>28</sup> Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2000.

En dehors des hommes et femmes des jeunes garçons et filles, nous nous sommes aussi entretenus avec des acteurs institutionnels intervenant dans le cadre de la promotion des droits de la femme, son autonomisation et son insertion socio-professionnel au Cameroun en général et en milieu rural en particulier (MINADER, MINPROFF, ONU-Femmes, PEA-Jeunes), comme le laisse entrevoir le tableau ci-dessus. Ces entretiens ont également été enregistrés et transcrits.

### **VII.3.2 L'observation directe**

L'observation directe permet de capter les comportements quand ils se produisent, sans l'intermédiaire d'un témoignage (d'une personne) ou d'un document. Elle porte sur les comportements des acteurs ainsi que sur les fondements culturels et idéologiques qui les sous-tendent. L'observation du chercheur est large du coup, elle dépend des objectifs et des hypothèses du travail.<sup>29</sup> Pour Valentin Nga Ndong, « *l'observation directe favorise l'accès immédiat aux comportements, aux actes et aux objets en tant que situation et contexte pratiquement réels dans lesquels interagissent différents acteurs sociaux* ». <sup>30</sup> L'observation directe nous a permis au long de notre étude d'abord d'observer le cadre et les conditions de travail des enquêtés, ensuite de faire une saisie de leurs comportements dans leurs activités respectives, d'observer le fonctionnement de leurs activités et enfin, de vérifier la véracité des informations recueillis lors des entretiens.

### **VII.3.3 Les récits de vie**

Le récit de vie est un type d'entretien particulier au cours duquel il est demandé à quelqu'un (narrateur) de se remémorer sa vie et raconter son expérience propre ; au cours de celui-ci, il est demandé à l'enquêté de faire le récit de sa vie ou d'une partie selon l'énoncé d'une consigne donnée par l'enquêteur. Legrand conçoit le récit de vie comme « *la narration ou le récit, écrit ou oral, par la personne elle-même de sa propre vie ou de fragments de celle-ci* ». <sup>31</sup> Selon Bertaux, le récit de vie est la forme narrative d'une production discursive. <sup>32</sup> Le récit de vie a permis de recenser les informations relatives à la contribution de l'Etat à l'autonomisation. Il a donc permis de nous emparer de la narration de vie des femmes qui ont

---

<sup>29</sup> Raymond Quivy, Luc Van Campenhout, manuel de recherche en sciences sociales, Paris Dunod, 1995.

<sup>30</sup> Valentin Nga Ndong, « *Les enquêtes d'opinion en Afrique noire* » in *Annales de la FASH*, université de Ngaoundéré, Volume 4, 1992, PP 15-30

<sup>31</sup> Jean Louis Legrand et Gaston Pineau, *Les histoires de vie*, Paris, PUF, 2013, P128.

<sup>32</sup> Daniel Bertaux, *L'enquête et ses méthodes*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, Armand Collin, 2003.

bénéficiées du programme PEA-Jeunes. Le récit de vie a joué un rôle très important dans cette recherche en ce sens qu'il a permis aux femmes de mêler les sentiments les plus profonds, les impressions en faisant renaître les sensations enfouies en elles. Trois (03) récits de vie ont été retenus, de la période allant du 11 au 12 août 2020, ils ont également été enregistrés et transcrit.

## VIII. CADRE CONCEPTUEL

Le cadre conceptuel est utile pour saisir le contenu et le sens que le chercheur donne aux concepts utilisés dans ses recherches. Ainsi, cette partie se propose de donner un contenu aux concepts qui fondent notre thématique de recherche, notamment : participation, développement, développement local, stratégie.

**Participation** : Il est difficile de donner une définition universelle à ce concept. De nombreuses définitions se référant à l'intégration des populations dans les activités de développement au niveau local ont été traitées par divers auteurs. Dans le cadre de notre travail, la participation c'est le fait d'être intéressé et de prendre part à une activité commune dans sa localité. Le glossaire du développement durable définit la participation comme « *le fait de prendre part* ». <sup>33</sup> À cet effet, la participation est efficace lorsque les membres du groupe ont des possibilités suffisantes et égales d'inscrire les questions à l'ordre du jour et d'exprimer leurs préférences quant aux résultats dans le processus de prise de décisions. La participation peut être directe ou s'exercer par l'intermédiaire de représentants légitimes. <sup>34</sup>

Ce glossaire présente une typologie de la participation à huit procédés ou niveaux classés du moins au plus participatif. Seuls les trois derniers sont considérés comme générant un véritable processus intégré de la participation.

- Information : Action de donner (unilatéralement) des renseignements ;
- Consultation : Action de solliciter un avis ;
- Concertation : Action d'engager des avis (préétablis) et de chercher un compromis ;
- Dialogue : Action d'échanger mutuellement et équitablement des points de vue et propositions ;
- Implication : Action de s'engager dans un processus ou d'y engager sa responsabilité ;
- Participation : Action de s'associer activement à un processus ;
- Appropriation : Action de faire sien et de s'emparer en tant que partie prenante
- Adhésion : Action de s'allier et de partager totalement les objectifs

---

<sup>33</sup>Pierre Lavigne-Delville et M, Mathieu, *le diagnostic participatif comme enjeu de pouvoir et comme processus social*, Paris, institut de recherche et d'application des méthodes de développement, 2003, P73.

<sup>34</sup> Idem.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, les objectifs attribués à la participation comportent une dimension politique importante. Contrairement à la typologie ci-dessus, celle que nous proposons permet de distinguer deux types de participation.

➤ Utilitaire ou instrumentale dont les objectifs se situent parmi les suivants :

- « (...) d'avoir de la main d'œuvre gratuite ou à coût réduit (...) »
- D'augmenter l'efficacité des interventions en partant des besoins des populations ;
- De réajuster les actions en fonction des opinions exprimées et de minimiser les résistances et les rumeurs ;

➤ Politique dont les objectifs se situent parmi les suivants :

- Le changement des rapports de pouvoir en faveur des groupes qui en sont exclus ;
- L'appropriation et la prise en charge des populations de leur propre développement ;

Le concept de participation est important pour Albert Meister pour qui, « *participer veut dire prendre part, posséder une part de quelque chose... qui peut être une propriété ou un pouvoir* ». <sup>35</sup> Gueye Bara conçoit la participation comme un « *processus actif dans lequel, l'initiative émane de la population, guidée par sa propre pensée et utilisant des moyens et processus sur lesquels elle peut opérer un contrôle efficace* ». <sup>36</sup>

Dans le cadre de notre recherche, la participation renvoie à l'implication réelle de la collectivité locale (les femmes) dans les activités ayant trait au développement ou à toutes actions visant à lutter contre la pauvreté. La participation revêt ici les actions concrètes ou réelles aménagées par les femmes de la commune de Mfou pour participer au développement local. Ces actions mettent en évidence la dimension économique, sociale, institutionnelle ou organisationnelle.

**Développement** : Une définition pratique du développement n'est pas très aisée. La difficulté provient de ce que la notion de développement est une notion complexe. En sciences humaines, le terme de développement désigne « *l'amélioration des conditions et de la qualité de vie d'une population, et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production de bien-être* », <sup>37</sup> François Perroux définit le développement comme « *la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rend apte à faire croître*

---

<sup>35</sup> Albert Meister, La participation pour le développement, Paris, éditions ouvrières, 1977, p 128.

<sup>36</sup> Gueye Bara., La méthode active de recherche et de planification participante : acquis, limites et défis, Gret-Karthala, Icara, 2000, p65

<sup>37</sup> Bernard Bret, « Développement, critique du concept », article publié sur Wikipédia, 2013, P 8.

*cumulativement et durablement, son produit réel global.*<sup>38</sup> Selon cet auteur, le développement est perçu comme un phénomène qui englobe la croissance et la dépasse car il ne s'agit pas uniquement d'une augmentation en quantité (infrastructures) des conditions de vie mais aussi des changements mentaux, sociaux qui la rendent capable de poser des actions en vue d'encourager l'amélioration et le maintien de la qualité de vie des populations. Le développement est donc conçu comme un processus au travers duquel une société parvient à satisfaire les besoins fondamentaux de sa société. Ce concept a évolué pour donner naissance à d'autres concepts parmi lesquels le développement local.

**Développement local** : Le concept de développement local apparaît dans les années 70. C'est un concept polysémique et un processus multidimensionnel de la qualité de vie de la population sur les plans politique, économique, social, humain et culturel qui se réfère à des choix des sociétés et des collectivités. Il s'étale sur trois dimensions : La dimension quantitative, la dimension qualitative et la dimension compétitive. Il part d'un principe simple : la mobilisation des potentialités locales (ressources naturelles, sociales, individuelles etc.) peut orienter les dynamiques socio-économiques. Plusieurs auteurs ont abordés le concept de développement local. Pour Raphael Boutin-Kuhlmann, ce concept est appréhendé tantôt comme un développement appliqué au local c'est-à-dire qui donne une dimension locale ou territoriale : à un développement par le haut, tantôt comme un développement autonome qui trouve son origine dans un territoire donné « à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies ». <sup>39</sup> Dans cette recherche, les deux types de développement seront pris en compte. Paul Houée définit le développement local comme

*une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décisions des ensemble économiques, sociaux, culturels et politiques dans lesquels ils s'inscrivent.*<sup>40</sup>

Il apparaît selon cet auteur que, le développement local est un mouvement qui engage l'unité des acteurs à la base dont l'objectif serait une mise en valeur des ressources tant matérielles qu'humaines du territoire en question ; la finalité de la mise en valeur de ces ressources étant une amélioration des cadres et conditions de vie des populations concernées. Rejoignant cette idée, le groupe de travail du développement local de Montréal appréhende ce

---

<sup>38</sup>François Perroux., L'économie du XX<sup>e</sup> siècle, Paris, PUF, 1961,

<sup>39</sup>Raphael Boutin-Kuhlmann, *La contribution de l'agriculture biologique au développement local*. Synthèse biographique et travaux de terrain sur le périmètre du 5<sup>ème</sup> pôle dans la drôme, master 2 recherche « Etudes rurales », Laboratoire d'études rurales, université lumière, Lyon 2, p26

<sup>40</sup>Paul Houée, *Rôle des collectivités locales dans le développement local*, 2003

concept comme un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économique, sociale, culturelle, politique et environnementale. La composante économique devient souvent une priorité vue l'importance pour chacun d'être en mesure de gagner sa vie et de subvenir de manière satisfaisante à ses besoins et à ceux de ses proches.

Cette approche est avant tout un phénomène humain où les projets et l'action, plus que les institutions et les politiques mobilisent l'ensemble des intervenants de la communauté de chacun des arrondissements.<sup>41</sup> Dans son ouvrage, Yao Assogba définit le développement local comme

*l'ensemble des procédés par lesquels les habitants d'un pays unissent leurs efforts à ceux des pouvoirs publics en vue d'améliorer la situation économique, sociale et culturelles des collectivités, d'associer ces collectivités à la vie de la nation et de leur permettre de contribuer sans réserve aux progrès du pays.*<sup>42</sup>

Pour cela, deux éléments sont essentiels : les habitants participent activement (...), des services techniques et autres sont fournis (...), ces programmes concernent généralement des collectivités locales. Pour Jean Pierre Worms, le développement local est une réponse à une situation de crise. Cette dernière est caractérisée par les problèmes d'emploi et d'identité ; le développement local avant d'être une démarche prise en charge par les institutions ou les mouvements constituent une sorte de réaction spontanée d'un tissu social. Il est à la fois un mouvement de retour à un territoire et d'ouverture sur le monde de l'avenir.<sup>43</sup>

Le développement local est un concept très important dans la valorisation des richesses locales. Il souligne une solidarité multiforme entre les acteurs d'une communauté ; ces actions ont pour finalité l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations, d'une communauté. D'une manière brève, dans le contexte de notre étude, le développement local est un processus qui permet d'utiliser les initiatives locales au niveau des petites collectivités comme moteur du développement économique. Il s'agit donc de voir comment dans la commune de Mfou en l'occurrence les femmes prennent des initiatives pour impulser le développement local.

---

<sup>41</sup>Groupe de travail, Sommet de MONTRÉAL, 2002.

<sup>42</sup>Yao Assogba, Le développement communautaire en Afrique : Comprendre la dynamique des populations, Université du Québec en Outaouais, 2008, P19.

<sup>43</sup>Jean Pierre Worms, *La démocratisation de la territorialisation de la fonction entrepreneuriale*, in revue correspondance multiple N°276, 1987.

**Stratégie :** Etymologiquement, stratégie viens des termes grecs « stratos » qui signifie armée, et « ageîn » qui signifie conduire. D’après son étymologie, ce concept veut dire l’art de conduire l’armée. En d’autres termes, la stratégie désigne l’art de faire évoluer une armée sur un terrain de combat jusqu’au moment où elle entre en contact avec l’ennemi. Dans le cadre de notre étude, la stratégie est employée dans un cadre précis. A cet effet, plusieurs auteurs ont abordé le concept de stratégie. Pour Michel Crozier et Erhard Friedberg, la stratégie représente un système et des sous-systèmes au sein d’une organisation, où les acteurs pris individuellement, mettent en place des stratégies dans l’optique d’améliorer leurs conditions de vie (la stratégie est perçue ici comme une technique, un outillage utilisé par la population dans le but de défendre leurs intérêts.)<sup>44</sup>

Selon Frédéric Leroy « *la stratégie est la fixation d’objectifs en fonction de la configuration de l’environnement et des ressources disponibles dans l’organisation, puis l’allocation de ces ressources afin d’obtenir un avantage concurrentiel durable et défendable* »<sup>45</sup> ; pour Alfred Chandler « *la stratégie consiste à déterminer les objectifs et les buts fondamentaux à long terme d’une organisation, puis à choisir les modes d’actions et d’allocations des ressources qui lui permettront d’atteindre ces buts, ces objectifs* ». <sup>46</sup> La stratégie sera employée dans cette étude pour comprendre de quelle manière les femmes de la commune de Mfou mettent au point des techniques, prennent des initiatives nécessaires au développement local.

---

<sup>44</sup>Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L’acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.

<sup>45</sup>Frédéric, Leroy, *Stratégie de l’entreprise*, Paris, Dunod, (3<sup>e</sup> ed), 2012, p 128.

<sup>46</sup>Alfred, Chandler, « *strategy and structure* » in *the history of the American industrial enterprise*, SL, Bead Books 1962, p 480.

## **PLAN DU MÉMOIRE**

Notre travail sera présenté en deux (02) parties :

La première partie intitulée les principes du développement local et les obstacles à la participation des femmes au développement est subdivisée en deux chapitres : le chapitre I fera une présentation des principes du développement local. Le chapitre II quant à lui fera une analyse de la situation de la femme de la commune de Mfou et des obstacles à sa participation au développement local.

La deuxième partie intitulée stratégies d'appropriation du développement par les femmes de la commune de Mfou et promotion de l'autonomisation de la femme par l'État comprend deux chapitres. Le chapitre III abordera les stratégies d'appropriation du développement local par les femmes de la commune de Mfou et enfin, le chapitre IV montrera la contribution de l'Etat à l'autonomisation de la femme à travers le programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des jeunes (PEA-jeunes).

**PARTIE I: LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT  
LOCAL ET LES OBSTACLES A LA PARTICIPATION  
DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT LOCAL**

# **CHAPITRE I : LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

Nous ne saurons débuter notre travail sans toutefois faire une présentation succincte des atouts de la commune de Mfou.

## **SECTION I : SPÉCIFICITÉ DE LA ZONE D'ETUDE**

Dans cette sous partie, il est question pour nous de présenter les différentes particularités de la commune de Mfou à partir de ses caractéristiques physiques, démographiques et économiques.

### **I. Caractéristiques physiques et démographique de la commune de Mfou**

Il est question ici de faire une analyse du climat, la végétation, l'hydrographie, la démographie, la faune et la flore, qui sont des caractéristiques qui différencie la commune de Mfou et la rende particulière vis à vis des autres.

#### **I-1 Caractéristiques physiques**

##### **I-1-1 Le climat et la végétation**

Le climat de la Commune de Mfou est soumis à un régime pluviométrique à quatre saisons. Les pluies y sont très abondantes et réparties presque sur toute l'année. Une grosse partie de l'année est marquée par de fortes précipitations, il y a également une courte période de Sécheresse, mais celle-ci n'est pas marquée. Selon la classification de Köppen-Geiger, en moyenne, la température de Mfou est de 23.1°C. Il tombe en moyenne 2188 mm de pluie par an.

Il s'agit donc d'un climat de type équatorial, actuellement fortement influencé par les Perturbations (changements) climatiques. Le calendrier des saisons est peu maîtrisé, la température moyenne mensuelle de la région du Centre fluctue autour de 23°C, l'amplitude thermique mensuelle est de l'ordre de 2.4°C. Février est le mois le plus chaud avec 25.7°C et

juillet constitue le mois le plus froid, avec 23.1°C. (Source : *Données de la Station Météorologique de Yaoundé Aéroport*).

Pour ce qui est de la végétation, la commune de Mfou est située en zone de forêt équatoriale. Toutefois, elle (la forêt) connaît une forte pénétration de l'homme raison pour laquelle, dans certaines zones elle a presque disparu. À côté des raphias et fougères rencontrés dans les marécages et le long des cours d'eau, la végétation est constituée de quelques touffes de forêt secondaire, de cultures, de jachères arborées et des arbres fruitiers, plantés non loin des maisons.

### **I-1-2 Relief et sol**

La commune de Mfou est caractérisée par un relief essentiellement plat avec des vallées, de petites pentes et collines par endroit où les populations pratiquent l'agriculture, l'élevage et construisent des habitations. Son altitude se situe entre 600 et 800 mètres. Le sol est de type rouge latéritique, sablonneux à certains endroits et noir argileux à d'autres endroits ; on y fait généralement l'agriculture et l'élevage.

### **I-1-3 Hydrographie**

La commune de Mfou est arrosée par plusieurs cours d'eau dont les plus importants sont : la Mefou, le Nsoh, Meben, Olo'o, Etoa, Osomvele pour ne citer que ceux-là où est pratiquée la pêche.<sup>47</sup>

### **I-1-4 Faune et flore**

#### **❖ La faune**

La commune de Mfou a une faune riche et diversifiée. La réserve de la Mefou est la preuve de la richesse faunique de cette commune. La faune (sauvage et aquatique) de cette commune est très diversifiée. Elle regorge de nombreux mammifères tels que les gorilles (*Gorilla gorilla*), le sitatunga (*Tragelaphus spekei*), le mandril (*papio sphinx*) ; les amphibiens, les reptiles tels que la vipère, la tortue de forêt, le varan, le python (*python sebae*), les oiseaux (pintade, calao...), les crustacées et les poissons (*kanga*, silure, *tilapia*...). L'activité du braconnage est assez poussée dans cette commune et constitue un véritable frein à l'essor de la faune locale.

---

<sup>47</sup> Plan Communal de Développement (PCD), 2014.

Tableau 1: Type de faune retrouvée dans la commune de Mfou

Types		Espèces
Reptiles		Boas Varans Crocodiles Vipères et autres serpents
Animaux de course	Grands gibiers	Phacochères Sangliers Antilopes
Animaux grimpeurs		Singes Gorilles Chimpanzés Ecureuils
Oiseaux		Perdrix Pintades Tourterelles Perroquets Hiboux
Mollusques		Escargots Chenilles
Faune aquatique		Kangas Silures Tilapias Carpes Queues rouges Crevettes Ecrevisses

Source : Plan communal de Développement de Mfou, 2015

#### ❖ La flore

La commune de Mfou est située en zone forestière ; tout comme la faune, elle regorge d'une flore très riche et diversifiée. Il y pousse plusieurs espèces végétales. En plus du bois, on retrouve aussi les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) que les populations exploitent pour accroître leurs revenus. Les PFNL les plus exploités sont le ndo'o (mangues sauvages, *Irvingia gabonensis*), *Trichoscypha acuminata*, l'Essok (*Garcinia lucida*).<sup>48</sup>

<https://www.minfof.com> consulté le 16 février 2020 à 11h05.

Tableau 2: Type de flore retrouvée dans la commune de Mfou

Ressources	Types
Produits ligneux	Azobe Baobab Bubinga Fromager Doussier Ebene Ilomba Ikop Iroko Okan Pashi Cocotier Noisetier Tallis Palmier à huile Safoutier Manguier
Produits forestiers non ligneux	Ndo'o (mangues sauvages), ( <i>Irvingia gabonensis</i> ), Champignons
Végétation	Forêt Verge

**Source : Plan communal de Développement de Mfou, 2015**

## I-2 Caractéristiques démographiques

La population de la commune de Mfou est constituée de camerounais de divers ordres socioculturels dont : les Ewondo, les Bamilékés, les Eton, les Bassa, les Mbororo, les Foulbés etc. Les religions les plus pratiquées dans la Commune de Mfou sont le Catholicisme, protestantisme et la religion musulmane. À ces pratiques peuvent s'ajouter les coutumes, les traditions et les religions dites réveillées. Il ressort des différents diagnostics participatifs que la population de la commune de Mfou est estimée à environ 91046 habitants dont 40564 hommes et 50482 femmes.<sup>49</sup> Les principales ethnies de cette commune sont les BENE et les Ewondo.

<sup>49</sup>Plan Communal de Développement de Mfou, 2015.

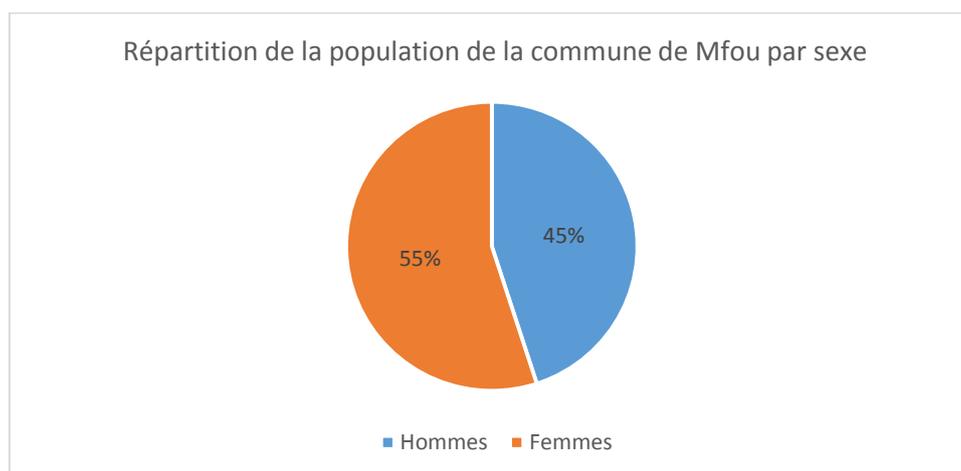


Figure 2: Répartition de la population de Mfou par sexe. Source Brielle MAKENSON TOUSSE, 2020

La commune de Mfou est répartie en 08 groupements ayant chacun à sa tête un chef de second degré. Celui-ci est le supérieur hiérarchique des chefs de villages de 3<sup>e</sup> degré placés à la tête de 82 villages et 07 quartiers que compte la commune de Mfou.<sup>50</sup>

Tableau 3: Liste des groupements et localités couvertes par la commune de Mfou

N <sup>0</sup>	Nom du groupement	Villages ou quartiers
1	MVOG AMOUGOU I	Ndong; Nkongoa; Ngoantet; Vian; Lobe; Nkolngock
2	MVOG AMOUGOU II	Awae II; Awae III; Okong; Ekombité; Abi Mo'ah; Ndangueng I; Ndangeueng II; Ndangeung III; Nkolmevah;
3	MVOG AMOUGOU III	Abang; Koumou I; Ekali I; Ekali II; Ekali III; Koumou II; Awae IV; Essazock; Nkolnsoh; Nsimalen; Benebalot; Ekoko I; EKOKO II; Yem
4	NDI-BENE	Enkoum; Adoum; Bibie; Zalom; Ngoum; Mekoé; Akoumbou; Beguele; Ossol; Ekpak; Nlobisson; Ndanko; Akok; Essabah; Assok
5	MVOG NNOMO	Nkolmefou I; Yem; Nkolnsana; Ndzie Fidi; Metet; Mfida; Nkolmefou II; Ekid Mekoe; Ekok I; Ekok II; Nkol'oveng; Nkolmeyos
6	MVOG ZAMBO	Assambo; Onyie; Messeng; Essang; Kamba I; Kamba II; Loum I; Loum II; Abembe I; Abembe II; Nkilzock II; Mekomba; Nkilzock I; Obout; Essabah; Assok
7	MVOG OWONDZOULI	Mendong I; Nkolassi; Elig Owono; Bloc 1; Bloc 4; Nkolnguet; Nkassomo; Mendong II; Nkondom; Bloc 2; Bloc 3; Bloc 5; Château
8	BENE	Odza; Nkolnda I; Nkolnda II; Minkan; Mehandan II; Mehandan III

Source : Plan communal de Développement de Mfou, 2015

<sup>50</sup> Idem.

### **I.3 Caractéristiques économiques**

Les activités économiques dans la Commune de Mfou sont organisées autour de plusieurs secteurs d'activités notamment : l'agriculture, l'élevage, la pisciculture, les transports interurbains, le commerce, l'exploitation des ressources naturelles (carrière de sable), les petits emplois temporaires tels que la cueillette et la transformation des produits agricoles, etc.

#### **I-3-1 L'agriculture**

Dans la commune de Mfou, les populations exercent deux types d'agriculture : l'agriculture vivrière et l'agriculture de rente

##### **❖ L'agriculture vivrière**

L'agriculture vivrière constitue l'activité principale et quotidienne de près de 75% de la population de la commune de Mfou. La pratique de cette culture permet de nourrir la famille et de résoudre les problèmes (relatifs à la santé, la scolarisation des enfants et l'entretien du ménage) par la commercialisation des produits. Dans la commune de Mfou, l'agriculture vivrière est majoritairement pratiquée par les femmes. Les principales cultures sont le manioc, le maïs, banane plantain et l'arachide ; l'on observe un manque ou une insuffisance des semences sélectionnées, des engrais chimiques et des pesticides. Bien que les techniques agricoles demeurent rudimentaires, les femmes travaillent la terre et obtiennent des produits considérables pour la commercialisation et pour nourrir leur famille.

##### **❖ L'agriculture de rente**

L'agriculture de rente est perçue comme une AGR tout comme l'agriculture vivrière. La principale culture de rente pratiquée dans la commune de Mfou est le cacao. Autrefois considéré comme une culture réservée aux hommes, l'on a pu constater dans la commune de Mfou que les femmes se tournent de plus en plus vers cette culture. On note aussi la pratique de la culture de l'ananas. Ces cultures sont pratiquées soit en association, soit par des producteurs individuels constituant des Exploitations Familiales (EFA).

Il en ressort que l'agriculture pratiquée reste mixte et rudimentaire ; les cultures les plus pratiquées sont le manioc, l'arachide, la banane plantain, le maïs ; cependant, ce secteur d'activité connaît des problèmes de pourriture des produits, de baisse de la fertilité du sol et d'attaque de cultures par les animaux et insectes. Ceci est la source d'un manque à gagner

pour les populations qui abandonnent les parcelles et les laissent en jachère, pour une reconstitution du sol et utilisent des pièges, dans l'espoir de compenser la baisse de la fertilité du sol et l'attaque des cultures par les animaux. Notons que la pratique de cette activité bénéficie de l'assistance des structures d'encadrements tels que la CHASAADD-M et le CRATAD. Il existe également de nombreux programmes/projets tels : le PEA-Jeunes, ACEFA et AFOP qui viennent en aide aux populations pour la subvention des projets et l'achat du matériel agricole. Voici présentées succinctement dans le tableau 6 ci-après les cultures régulièrement pratiquées dans la commune de Mfou.

Tableau 4: Liste des activités pratiquées dans la commune de Mfou

<b>Types de cultures</b>	<b>Les espèces</b>	<b>Lieux</b>
Cultures vivrières	Le Manioc, le maïs, le concombre, le bananier, le macabo, le melon, l'arachide, la canne à sucre, la patate douce etc.	Dans les forêts, les quartiers et autour des habitations
Cultures de rentes	Cacao, le palmier à huile, ananas	Autour des habitations et dans les forêts
Cultures maraichères	Piments, tomate etc.	Dans les marécages
Cultures fruitières	Oranger, mandariniers, citronniers, manguiers, goyaviers, Safoutier, pamplemoussiers	Autour des habitations et des cacaoyères
Les cultures de contre saison	Légumes	Dans les marécages

**Source : Brielle MAKENSON TOUSSE, 2020**

### **I-3-2 Commerce et élevage**

Le commerce est une activité assez développée au sein de la commune de Mfou, il est perçu comme l'activité principale pour le tiers de la population dans la commune de Mfou. Les femmes sont plus représentées, car ce sont elles qui pratiquent le plus le commerce à travers les AGR telles que : le petit commerce, l'achat/vente des produits agricoles, la transformation/vente des produits locaux ; les hommes par contre sont orientés dans l'achat/vente des produits manufacturés et la vente de bien d'autres produits. La Commune de Mfou a un marché central ouvert tous les jours de la semaine et deux marchés périodiques ; un à Nkilzock, un à Ndangueng, trois marchés hebdomadaires un à Nkolmefou, un à Nkolda, un à Nkongoa et un marché bihebdomadaire à Nsimalen. On note la présence de plusieurs établissements commerciaux tels que les poissonneries, les boutiques, les échoppes, les bars et

les magasins où l'on peut trouver presque tous les genres de produits manufacturés que l'on retrouve dans les grandes villes, même si les prix sont souvent plus élevés.

L'élevage est un secteur d'activité qui se développe au fil du temps dans la commune de Mfou. Bien que la majorité des grands éleveurs soient constitués en GIC, on constate tout de même une montée en puissance de l'élevage des poulets de chair, les pondeuses et les porcs ; nous notons aussi la présence des fournisseurs de provenderie. On peut ajouter à cela la pratique de la pisciculture en étangs et hors sol. Cependant, ce secteur souffre encore des difficultés liées au manque de formation et la non maîtrise des techniques améliorées de l'élevage.

## **II. Les infrastructures socio-économiques de la commune de Mfou**

Les infrastructures socio-économiques font partie des caractéristiques économiques que revêt la commune de Mfou. Ainsi, nous avons les centres de santé les écoles, et les infrastructures administratives et politiques.

## **SECTION II : LES FACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

Le développement local repose sur la capacité des acteurs locaux à s'organiser autour d'un objectif commun en mettant ensemble les potentialités, les ressources dont dispose le territoire. En effet, le développement local repose sur un ensemble de principes (principalement trois) : d'abord la valorisation des ressources territoriale, ensuite les actions collectives et enfin des activités et des actions localisées.

### **I-1 La valorisation des ressources territoriales**

Parler de ressources territoriales dans le cadre de notre recherche c'est d'abord faire référence aux produits forestiers ligneux et aux produits forestiers non ligneux. La valorisation des ressources naturelles fait partie de l'un des principes fondamentaux pour une communauté ou un territoire en voie de développement, les acteurs locaux doivent se servir des richesses et des potentialités dont regorge leur localité pour promouvoir le développement local. La protection et l'utilisation minutieuse des ressources naturelles doit être la préoccupation majeure des populations. Face à une population locale sans cesse grandissante, de par la dégradation du sol et de l'environnement, la valorisation et la préservation des ressources est vitale pour les populations qui doivent mettre en valeur les richesses que

renferme leur territoire. De ce fait, l'adoption des comportements d'intensification agricole et d'investissement est primordiale pour une gestion des ressources viables et durables.

D'autre part, la valorisation des ressources est aussi appréhendée comme le fruit de la coordination des acteurs impliqués dans des démarches d'actions collectives. Cette dimension porte un engouement particulier à la capacité des acteurs locaux à adopter les stratégies et à prendre des initiatives concrètes en faveur du développement. La valorisation des ressources d'une communauté renvoie ici à l'identification des ressources ; chaque communauté a une particularité et renferme des richesses favorables au développement il est donc de la volonté des acteurs locaux d'identifier les richesses, d'identifier et de qualifier les ressources dont dispose leur territoire et de les valoriser<sup>51</sup>.

## **I-2 Les actions collectives**

L'action collective désigne toute action qui nécessite la coordination entre plusieurs agents en vue d'atteindre un objectif commun, elle naît de la volonté des acteurs de se mettre en groupe dans le but de prendre des initiatives par rapport à un objectif précis. Le principe de l'action collective repose sur l'habileté des agents à mettre en commun des ressources pour atteindre des objectifs préalablement fixés qui n'auraient pas été atteints individuellement<sup>52</sup>. Le développement local repose sur le dynamisme des acteurs locaux à se mettre en groupe ; en milieu rural la manifestation des actions collectives se fait le plus souvent par le biais des GIC, des associations et des coopératives que nous aborderons dans notre travail sous l'appellation d' « Organisations de producteurs ». Les Organisations de Producteurs suscitent des initiatives privées de groupement des producteurs qui s'organisent pour développer les avantages des groupes et de production en commun. Ainsi, le développement local fait appel à la mise en place des actions collectives des acteurs locaux dans le but de joindre des efforts afin de participer au développement. Yao Assogba abonde du même sens lorsqu'il dit que les groupements prennent forme à partir des dynamiques des collectivités locales pour faire face aux difficultés que rencontrent les paysans, ce qui constitue un enjeu pour les populations en milieu rural.<sup>53</sup> Ce qui voudrait dire que la synergie entre les acteurs locaux avec pour objectif

---

<sup>51</sup>Valérie Angeon et Jean-Marc Callois, proximité institutionnelle et capitale, Open édition journal, 2005, <https://doi.org/10.4000/ei.890> consulté le 10 octobre 2022

<sup>52</sup> Idem

<sup>53</sup>Yao assogba, développement communautaire en Afrique : comprendre la dynamique des populations, Montreal, Québec, 2008

bien établis est un atout pour le développement local. Pour pouvoir se développer et accroître ses ressources, les populations doivent travailler et agir ensemble.

### **I-3 Des activités et des actions localisées**

Pour être concret, le développement local fait appel à un ensemble d'actions et d'initiatives prises par les acteurs locaux pour promouvoir le développement. La valorisation des ressources territoriales, les actions collectives font partis des fondements du développement local sur lesquels les acteurs locaux doivent se pencher pour impulser leur propre développement. Ainsi, les acteurs doivent prendre en compte les ressources dont dispose leur territoire, se mettre en groupe et établir une marge de manœuvre pour poser des actes concertés en faveur du développement.

## **II-Etude du rapport entre le genre et le développement**

Le genre peut être défini comme « un élément constitutif des rapports sociaux, fondés sur les différences perçues entre les sexes et une façon première de signifier les rapports de pouvoir ». <sup>54</sup> L'approche genre permet d'analyser les rapports de pouvoirs entre les femmes et les hommes basés sur l'assignation des rôles socialement construits en fonction du sexe. Le genre ici ne fait pas référence aux inégalités entre les sexes ou à la discrimination d'un sexe à l'égard de l'autre mais plutôt à la capacité de l'homme et de la femme à mettre sur pied des initiatives en faveur du développement. Ainsi, on peut identifier trois grandes approches concernant l'implication des femmes dans le développement.

### **II-1 L'intégration des Femmes au développement (IFD)**

L'intégration des Femmes dans le Développement est issue du courant féministe libéral et de la théorie de la modernisation ; elle fait son apparition en 1973. Cette approche de développement constitue un élément primordial de la lutte contre la pauvreté et de l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations, elle essaye d'analyser l'intégration des femmes dans les initiatives de développement et met l'accent sur la compréhension ou l'étude de l'exclusion des femmes dans l'élaboration des stratégies de développement. L'objectif principal de l'IFD est de démontrer comment l'intégration des femmes dans le processus de développement est d'un grand atout pour le développement des

---

<sup>54</sup>Wallach Scott Joan, de l'utilité du genre, Paris, Fayard, 2012, P41

sociétés. Ce n'est qu'avec la contribution de l'ouvrage d'Esther Boserup que les recherches dans le domaine du développement ont introduit les femmes comme sujet de réflexion et la problématique « femmes et développement » a finit par constituer un véritable champ de préoccupation<sup>55</sup>. Ainsi, l'IFD met donc l'accent sur la capacité individuelle des femmes à s'outiller pour s'intégrer aux structures déjà existante au développement ; c'est une approche qui n'exclut pas la femme mais la met au centre au centre de l'attention et encourage son intégration dans le processus de développement.

## **II-2 L'approche Femmes et Développement (FED)**

L'approche FED a été théorisée par Huguette Dagenais et Denis Piché, elle voit le jour des manquements de la première approche qui portait un engouement particulier sur l'intégration de la femme dans le processus de développement. Pour les tenants de cette approche<sup>56</sup>, les femmes font et ont toujours fait partie des processus de développement en ce sens qu'elles s'investissent depuis longtemps dans le développement par l'atout qu'elles représentent dans le secteur agropastoral. L'approche GED ne s'appesantie pas uniquement sur les stratégies et les initiatives d'intégration des femmes au développement mais met aussi l'accent sur les relations entre les femmes et les processus de développement. En d'autre terme, elle promeut l'implication de la femme dans les projets de développement et non sa mise à l'écart car l'une des causes de l'échec des projets de développement est la non consultation des femmes. Les femmes jouent un rôle très important au sein de leur communauté, les différents travaux qu'elles exercent (travaux champêtres, commerce, travaux domestiques et communautaires etc.) contribuent d'une manière ou d'une autre à la cohésion sociale et au développement.

## **II-3 Le Genre et le Développement (GED)**

Cette approche résulte des critiques formulées par des femmes chercheuses peu satisfaites des retombés des autres approches n'ayant pas faite une analyse plus posée sur l'analyse de l'apport et la contribution des femmes à la production des biens et des services

---

<sup>55</sup>Dans son ouvrage, Esther Boserup aborde la situation de la femme dans le secteur économique. Pour elle en effet, la femme constitue une main d'œuvre redoutable et jout un rôle important dans la production agricole qui est un secteur prometteur et indispensable pour le développement. « La femme face au développement économique », Paris, PUF, 1983

<sup>56</sup> Huguette Dagenais et Denis Piché, « femmes, féminisme et développement », Montréal, Mc-Queens University press, 1994

dans leur communauté. L'approche Genre et Développement (GED) va un peu plus loin que les approches de l'Intégration des Femmes au Développement (IFD) et Femmes et Développement (FED) en ce sens qu'elle remet en cause les structures sociales, économiques et politiques actuelles. Cette approche de développement se combine aux concepts de développement durable et équitable, avec des hommes et des femmes comme décideurs et se focalise davantage sur les relations entre les hommes et les femmes en s'accentuant sur l'inégalité des relations de pouvoir qui empêche le développement équitable et la pleine participation des femmes au développement ; l'approche GED s'intéresse à la construction sociales des genres, à l'attribution des rôles, des responsabilités et des attentes spécifiques à l'égard des hommes et des femmes. Ainsi, l'approche GED apparaît non seulement comme une stratégie d'intervention assurant une meilleure intégration des femmes aux initiatives de développement, mais aussi elle fait appel à une remise en question des structures et institutions sociales. Cette approche considère donc les femmes comme des agents de changements tout en se basant sur l'importance de leur participation au développement.

Les trois approches du développement présenté ci-dessus montrent bien que les femmes sont des actrices du développement et laisse bien apparaitre les stratégies et interventions mise sur pied par les femmes en faveur du développement. Ces approches montrent donc la nécessité de concilier le masculin et le féminin dans les projets de développement et plus précisément dans le cadre de notre recherche de faire participer les femmes et de les intégrer dans le processus de développement. Sans pour autant nier l'importance des autres approches, notre recherche est beaucoup plus tournée vers l'approche Femmes et Développement qui montre que la femme participe au développement et qu'elle est un agent incontournable dans ce processus. Il est donc important qu'elle soit intégrée et consultée dans les projets de développement.

En somme, il était question dans ce chapitre de présenter les fondements du développement local en s'appuyant sur la nécessité de concilier le masculin et le féminin dans les projets de développement. Il en ressort de notre analyse que d'une part, pour parvenir au développement les acteurs doivent au préalable mettre en valeur les ressources, les potentialités bref les richesses dont regorge leur territoire et ceci n'est possible que grâce à la coordination des actions commune ; d'autre part il est important voir même crucial d'intégrer le genre et plus spécifiquement les femmes dans les projets de développement car elles représentent un grand atout pour le développement et leur mise à l'écart ou la non

consultation de celle- est en partie l'une des conséquence de l'échec des projets de développement en milieu rural comme le montre Isabelle Droy dans son ouvrage.<sup>57</sup>

---

<sup>57</sup>Isabelle Droy, femmes et développement rural, Paris Karthala, 1990. P169

## **CHAPITRE II: LES OBSTACLES A LA PARTICIPATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT LOCAL**

Pour que nous parlions des obstacles auxquels se heurtent les femmes de la commune de Mfou, il serait judicieux pour nous de faire au préalable une analyse de la situation de la femme dans la commune de Mfou.

### **SECTION I : Analyse de la situation de la femme dans la commune de Mfou**

Il est question dans cette section de faire ressortir les différentes représentations sociales de la femme de la commune de Mfou, représentations sociales qui constituent des freins à son autonomisation, son insertion dans toutes les sphères sociales : De présenter les incidences de ces représentations sur la participation des femmes au développement local dans la commune de Mfou.

#### **I- Les rôles sociaux attribués à la femme dans la commune de Mfou**

Dans la commune de Mfou, les principaux rôles sociaux attribués à la femme relèvent essentiellement de la sphère de la reproduction, de la production et de la cohésion sociale.

##### **I-1 La femme de la commune de Mfou, élément pour la reproduction**

Dans les villages parcourus, (Ngang II, Nkolmeyos, Mekomba, et Ndangueng I) la procréation apparaît comme l'un des rôles essentiels dans la vie d'une femme qui a besoin de stabilité et d'harmonie au sein de son foyer. Dans les sociétés africaines, la femme n'est respectée que si elle apporte la joie dans son foyer et cela passe par la procréation. La femme doit être « *féconde* », ce qui veut dire que c'est d'abord par la procréation que la femme affirme sa position dans son foyer, l'harmonie et la paix en donnant la vie. Selon les personnes enquêtées dans la commune de Mfou, « *la femme est considérée dans son foyer d'abord quand elle accouche, par la suite, elle doit s'occuper de ses enfants, son époux et*

*prendre soin de la maison ; c'est la procréation qui définit réellement une femme ».*<sup>58</sup> Allant dans le même sens, la femme du chef de village de Ngang II, Nadine Awa déclare à ce propos qu'« *il n'y a rien de plus beau que de donner la vie et d'être appelée maman, l'amour dans un foyer doit se solder par la procréation de la femme sinon la famille commencera à se poser des questions ».*<sup>59</sup> La procréation est perçue dans ce sens comme le fondement de la vie conjugale; c'est elle qui définit la femme en lui conférant le titre de « *maman* », à tel point qu'une femme sans enfant n'aura pas la paix dans son couple. Elle est victime d'injures de toutes sortes de la part de sa belle-famille. Pour ces femmes enquêtées, le bonheur d'une femme dans son couple dépend d'abord de sa capacité à faire des enfants et à prendre soin d'eux. J.Q., ROUSSEAU dira à cet effet que « *la femme est un ange du foyer épouse et mère pieuse, se vouant corps et âme aux joies du ménage, elle élève elle-même ses fils sans les confier aux soins d'une nourrice »*<sup>60</sup>. La fonction de reproduction de la femme de la commune de Mfou est située au sommet des représentations sociales dont elle fait l'objet, la reproduction est donc l'identité remarquable des femmes qui veulent avoir la tranquillité d'esprit, l'honneur, le respect et l'harmonie au sein de leur couple et de leur famille.

## **I-2 La femme de la commune de Mfou, pilier de la production agricole et économique**

Travaillant dans des conditions difficiles et sans rémunération pécuniaire, les femmes sont un atout majeur dans la production agricole et non agricole (transformation et commercialisation des produits). Elles nourrissent la communauté, la famille et contribuent énormément à l'entretien de leurs ménages. De plus, elles s'impliquent dans la prise en charge de la famille à partir des revenus obtenus de la vente des produits (soins des enfants, scolarisation, achat du matériel pour la cuisine etc.). Selon les données collectées sur le terrain, la femme est un agent incontournable dans la production agricole et économique en ce sens que c'est elle qui enrichit la famille par les activités agricoles qu'elle pratique et ses diverses AGR, elle est la source du développement vu le rôle important que joue l'agriculture dans le développement. La femme est constamment à la recherche du gain, c'est elle qui nourrit la famille et prend soins des siens ; pour Takuété KONDZO, responsable du suivi technico-économique PCP-ACEFA à la commune de Mfou, « *les activités agropastorales sont le dû des femmes; l'agriculture en particulier est faite pour les femmes rurales. Elles*

---

<sup>58</sup>Collecte des données du 15-07-20 auprès de Germaine ABESSONG, sis au quartier château à Mfou.

<sup>59</sup>Collecte des données du 10-07 20 auprès de Nadine Awa à Ngang II.

<sup>60</sup>B., SIMONA, Femmes artistes, la femme comme ange du foyer par J.Q., ROUSSEAU, Paris, Gallimard, 2003, p.54

*sont la base du développement et de la production économique* ». <sup>61</sup> En effet, pour lui, la femme (rurale) est un élément crucial voire indispensable dans le développement et l'économie; le secteur agropastoral est représenté majoritairement par les femmes, l'agriculture est leur principale occupation, elles nourrissent les campagnes, les villes et interviennent dans la sécurité alimentaire. Les femmes ont besoin d'espace pour mener à bien leurs activités agricoles, mais lors de nos descentes sur le terrain, notamment à Mekomba, nous avons constaté que les surfaces cultivables sont très réduites, ce qui a un effet direct sur la productivité et les revenus. L'étroitesse des surfaces cultivables, la faible production agricole, la faible productivité et la baisse des revenus des femmes constituent un grand obstacle à leur participation au développement local. L'homme par contre, dispose de grands espaces pour les cultures de rentes au détriment de la femme. Pourtant ses activités agricoles sont d'une grande importance pour l'économie et le maintien du ménage. Les femmes rurales se contentent du peu d'espace que leur donne leur conjoint ou leur la famille.

### **I-3 La femme de la commune de Mfou, un être sociable et soumis**

Selon les personnes enquêtées au sujet des représentations sociales, la femme devrait être un modèle pour la société, elle doit monter le bon exemple. La femme est un être sociable, elle fait régner l'amour, la joie dans la communauté et au sein de la famille. « *Elle doit du respect à son mari, soumission et fidélité* ». Pour Didier MVONDO, « *la femme est un sexe faible, elle doit apporter son soutien inconditionnel à son époux, elle doit lui obéir aveuglement et à la lettre, quand son mari parle elle doit l'écouter religieusement sans rétorquer* ». <sup>62</sup>Ce qui veut dire que la femme est subordonnée à son époux, elle n'est pas sa complice, sa confidente mais au contraire elle doit se plier aux volontés de son époux sans contester ni même rétorquer. Cette représentation sociale peut être considérée comme une discrimination à l'égard des femmes, qui mettent celles-ci au second plan et les considère comme un instrument permettant de faire asseoir la domination de l'homme. Ces représentations sociales montrent à quel point les actions des femmes peuvent être limitées à cause des rôles qui leur sont assignés du fait de leur appartenance sexuelle. Pour les femmes enquêtées, la femme est le bras droit de son époux, elle doit lui faire part de toute chose sans qu'il ne le demande, ne pas parler sans qu'il ne le demande ; elles le disent en s'appuyant sur les fondements bibliques qui prône la soumission et le respect de la femme à l'égard de son

---

<sup>61</sup>Collecte des données du 06-07-20 auprès de Takuété KONDZO à la délégation départementale de Mfou (MINADER).

<sup>62</sup>Collecte des données du 07-07-20 auprès de Didier MVONDO, au marché central de Mfou.

époux : « *que la femme écoute l'instruction en silence, avec une entière soumission* ». <sup>63</sup> Les femmes elles-mêmes sont endormies par ces traditions et fondements bibliques qui la mettent au second plan et la maintiennent sur le joug de la domination et lui confère le statut de femme au foyer et d'assistante de l'homme. Ainsi, selon les représentations sociales, la femme est très large, elle procure la joie de vivre. Dans les cérémonies et autres groupements, c'est elle qui anime la foule, elle honore son époux.

#### **I-4 La femme de Mfou, organisatrice socio-politique et culturelle**

La femme rurale est connue pour le bien-être, la joie qu'elle procure dans la famille et son entourage. La femme de la commune de Mfou est présentée comme étant celle qui anime des manifestations politiques, culturelles et religieuses tels que les meetings politiques, réunions communautaires. À l'église, elles sont nombreuses dans des mouvements tels que la chorale, la liturgie, les dames apostolique, elles sont aussi présentes lors des mariages des obsèques pour apporter leur soutien. Membre des associations et des groupements féminins, la femme rurale veille au maintien de l'harmonie et de la paix entre ses consœurs et au sein de la communauté. La femme rurale de la commune de Mfou telle que présentée ci-dessus est envahie par de nombreux préjugés. Les représentations sociales dont elle fait l'objet portent atteinte à son autonomisation et sa participation au développement local dans la commune de Mfou. Agent de la production et du développement, elle participe à l'édification de la nation.

### **SECTION II : Les obstacles à la participation de la femme au développement local dans la commune de Mfou**

L'attribution des rôles sociaux conduit à la division sexuelle du travail où certaines tâches sont réservées aux femmes et d'autres tâches spécifiques sont réservées aux hommes. Les lignes qui suivent sont consacrées à l'analyse des obstacles auxquels font face les femmes de la commune de Mfou.

#### **I- Les obstacles à la participation des femmes au développement local**

Les obstacles que nous présenterons dans les lignes qui suivent sont pour la plupart une émanation des rôles sociaux de la femme présentés ci-dessus. Ainsi, les principaux obstacles auxquels se heurtent les femmes de la commune de Mfou sont : les obstacles socioculturels, les obstacles économiques et juridiques

---

<sup>63</sup>Timothée 2.1., la bible de Jérusalem

## **I-1 Les obstacles sociologiques et culturels à la participation des femmes au développement local**

Les femmes de la commune de Mfou constituent majoritairement la population (soit 55% de femmes et 45% d'hommes) leur participation dans les activités socioculturelles et économiques pour le développement de la commune de Mfou est à cet effet indispensable. Ainsi, il est question ici de ressortir les obstacles socio-culturels tels que: la socialisation familiale, l'analphabétisme (la sous-scolarisation) l'imagerie populaire, les us et coutumes.

### **I-1-1 La socialisation familiale**

La famille est l'une des institutions de base où se perpétue des normes et valeurs et des idéaux de genre. L'éducation familiale se focalise davantage sur la socialisation différenciée selon le sexe des enfants et des parents. Cette socialisation différenciée contribue à la production de la féminité et de la masculinité qui assignent des rôles différents aux hommes et aux femmes d'où l'apparition de la division sexuelle du travail. Que ce soit en ville ou au village, la socialisation des enfants en fonction de leur appartenance sexuelle laisse déjà entrevoir les éléments de discrimination entre les sexes. Ces éléments de discrimination sont véhiculés par des faits sociaux comme les paroles telles que :

*« La fille doit accompagner sa maman dans les différentes tâches ménagères, le garçon par contre est le bras droit de son père, il l'accompagne dans ses différentes activités » ;  
« Le garçon doit suivre les pas de son père, demain, lui aussi sera chef de famille » ;  
« La femme ne doit pas trop faire l'école car elle est appelée à se marier et prendre soin de sa famille » ;*

Ces faits et paroles sont inculqués chez les enfants dès le plus jeune âge à travers ce processus minutieux qu'est la socialisation qui façonne les individus en fonction des normes et valeurs éditées par la société.

Ces faits contribuent à une différence dans l'éducation entre la fille et le garçon au point où on préférerait scolariser le garçon au détriment de la fille en ce sens que, celui-ci serait appelé à assurer la gestion de l'héritage des biens de son papa et à être aussi à son tour chef de famille. Par contre, la fille est appelée à se marier, à faire des enfants et s'occuper de son ménage. Ceci constitue un obstacle à la participation des femmes rurales de la commune de Mfou au développement car elles sont limitées dans les actions qu'elles posent en faveur du développement.

## I-1-2 L'analphabétisme

L'analphabétisme touche une grande partie de la population rurale et plus spécifiquement les femmes. Le taux d'alphabétisation chez les hommes est de 77% contre 59'8% chez les femmes.<sup>64</sup> Ce taux demeure plus élevé en milieu rural, ceci peut s'expliquer par la socialisation différenciée, les représentations sociales d'un sexe à l'égard de l'autre et les contraintes de l'économie. De même, le taux de déperdition scolaire et de décrochage est plus élevé chez les filles que chez les garçons dans la mesure où, les filles abandonnent leurs études pour se marier afin de fonder une famille ou pour se consacrer à la coiffure, la couture et le commerce (appelé ordinairement « série C »). Allant dans ce sens, Marie Thérèse dira d'ailleurs que, « *je n'ai pas été scolarisée parce que je viens d'une famille pauvre, mes parents ont cru bon d'envoyer mes frères à l'école en disant que demain, je me marierais. Donc il n'y a pas lieu de faire un mauvais investissement en me scolarisant* ». <sup>65</sup> Ce qui montre que la fille est moins scolarisée par rapport au garçon. Le choix de la scolarisation du garçon est dû aux rôles et fonctions qu'il sera appelé à jouer tandis que la fille ira en mariage et son mari s'occupera d'elle. Nous constatons de nos entretiens et nos enquêtes réalisés sur le terrain que l'analphabétisme est plus accentué chez les filles que chez les garçons.

Au Cameroun en général et dans la commune de Mfou en particulier, la pauvreté et la tradition sont des facteurs déterminants dans l'orientation du choix des familles dans la scolarisation de leurs enfants. Ce qui constitue une limite à l'autonomisation des femmes et à leur participation au développement local, d'autant plus que l'alphabétisation est de nos jours l'une des principales voies par laquelle un individu fait valoir ses acquis et ses savoirs faire. Donc pour montrer leurs potentialités et leurs compétences, les femmes doivent être instruites ceci constituerait un avantage considérable au développement local et leur autonomisation.

Ainsi, le faible niveau d'instruction des femmes de la commune de Mfou est dû beaucoup plus au décrochage scolaire. Ce qui est considéré comme un obstacle à la participation des femmes de la commune de Mfou au développement local.

---

<sup>64</sup>MINPROFF, Femmes et hommes au Cameroun : Une analyse situationnelle de progrès en matière de genre, Cameroun, 2012.

<sup>65</sup>Collecte de données du 07-07-20 auprès de Marie Thérèse, au marché central de Mfou.

### I-1-3 L'imagerie populaire

Le grand nombre de charges de la femme, la division sexuelle du travail, la socialisation différenciée et l'analphabétisme limite l'insertion de celle-ci dans toutes les sphères sociales, de même que sa contribution au développement local. Longtemps considérée comme des actrices de la production agricole, responsables du fonctionnement de la communauté et de l'entretien du ménage, les femmes exercent une multitude d'activités pour lesquelles on devrait lui décerner une médaille pour tous ses efforts. Cependant, elle rencontre de nombreuses difficultés qui impactent sur l'amélioration de son cadre et ses conditions de vie. Les différents rôles sociaux assignés aux femmes sont la résultante des rôles traditionnels attribués à celles-ci, des préjugés et des représentations sociales qui la réduisent au statut de ménagère, de femme au foyer par sa fonction reproductrice.

Dans le cadre de cette étude, les femmes enquêtées en milieu rural disent se plaire dans leur condition de vie. Pour celles-ci, la femme doit obéissance, soumission et respect à son époux car il en est ainsi depuis des générations et la bible même le soutien : « *Que la femme s'instruise paisiblement, dans une entière soumission. Je ne lui permets pas d'enseigner et de dominer sur l'homme, mais je lui demande de garder une attitude paisible. En effet, Adam a été formé le premier, Eve ensuite* ». <sup>66</sup> Endormies par les paroles religieuses qui prônent en partie la soumission de la femme vis-à-vis de son mari, les femmes disent se plaire dans cette situation ; selon elles, il est normal que l'homme dispose de la supériorité sur son épouse. Elle doit se soumettre aveuglément à celui-ci. Cette perception traditionnelle limitée de la femme rurale est un obstacle à sa participation au développement local car c'est un frein à son autonomisation et son intégration dans les activités sociales et économiques.

Les obstacles présentés ci-dessus trouvent leurs fondements dans les pesanteurs socio-culturelles qui maintiennent la jeune fille/ femme dans le statut de « femme au foyer », faisant d'elle la subordonnée de l'homme à qui elle doit respect, compréhension et soumission en toutes circonstances. Connaissant la contribution de la femme dans la production agricole et au développement, l'on constate que l'homme demeure le chef de famille. Il est le principal détenteur des terres et c'est lui qui prend les décisions au sein de la famille, donc la femme lui doit respect.

---

<sup>66</sup>Timothée 2 : 11-13.

## **I-2 Les obstacles économiques**

Les principaux obstacles économiques liés à la participation des femmes de la commune de Mfou au développement local sont les suivants :

### **I-2-1 L'accès à la propriété foncière**

Selon C. BARTHES, la propriété foncière est un concept difficile à appréhender. Au sens large, « être propriétaire d'un terrain signifie être propriétaire d'une palette plus ou moins importante de droits que l'on peut exercer sur le sol et plus largement sur l'ensemble des ressources : terre, eau, faune, flore. Ces droits d'accès, d'usage et de contrôle des ressources spécifiques à chacune d'entre elles, peuvent être temporaires ou permanents, individuels ou collectifs, partiels ou globaux »<sup>67</sup>.

Dans le rapport de la banque mondiale portant sur « des politiques foncières favorables à la croissance et la réduction de la pauvreté » N.STERN soutient que « garantir l'accès et la propriété de la terre, notamment pour les pauvres et les femmes dont les droits sont souvent ignorés, est un préalable fondamental du développement, au même titre que la liberté de transfert des titres de propriété à des coûts peu élevés ». <sup>68</sup> Ceci met en exergue la difficulté d'accéder à la propriété foncière par la femme en milieu rural.

Les femmes de la commune de Mfou pratiquent l'agriculture sur des surfaces très réduites, avec du matériel rudimentaire, un déficit en main d'œuvre en qualité et en quantité ce qui est un impact pour la production agricole et la productivité. Le problème d'accès à la propriété foncière est un véritable obstacle à la participation des femmes de la commune de Mfou au développement en ce sens que, la terre représente le noyau des sociétés paysannes et l'absence d'un titre de propriété pourrait entraîner des expulsions ou des préjudices aux femmes sur leurs terres. Lors de nos descentes sur le terrain, nous avons constatés que les femmes ne détiennent pas un titre de propriété sur leur terre pour la raison selon laquelle la terre ne leur appartient pas (elles vivent juste du fruit de la terre sans pour autant en être propriétaire). De plus, la procédure d'obtention du titre de propriété est tumultueuse et parsemée de difficultés. La possession du titre de propriété pour la femme est un véritable enjeu de paix, d'assurance et de développement. Sans ce titre, la femme ne pourrait exercer

---

<sup>67</sup>C. BARTHES, l'Etat et le monde rural à Mayotte, Paris, l'harmattan, 2003, P.78

<sup>68</sup>N. STERN, pour des politiques foncières favorables à la croissance et la réduction de la pauvreté, rapport de la banque mondiale, communiqué de presse

ses activités agricoles en toute quiétude car elle pourrait être expulsée des terres à tout moment.

### **I-2-2 L'accès au crédit**

L'accès au crédit est un obstacle à la participation des femmes au développement local en ce sens que, ne disposant pas pour la plupart d'une garantie ou de crédibilité (titre foncier), les femmes manquent de moyens financier pour accroître leur rendement, payer la main d'œuvre, acheter des engrais et pesticides, bref pour l'achat du matériel nécessaire à l'augmentation de la production agricole et la productivité.

Les femmes jouent un rôle important dans l'économie nationale et le développement. Cependant, leurs actions sont très limitées du fait de son manque de moyens ; l'homme reste le principal détenteur des moyens de production, notamment la terre. Reléguées dans les secteurs peu rémunérés et peu productifs (les cultures vivrières telles que le manioc, les arachides, l'igname etc.), les femmes ne disposent pas assez de moyens financiers pour accroître leur production, vue l'étroitesse des surfaces cultivables. Elles se contentent du petit espace dont elles disposent et ne peuvent se focaliser dans ce cas que sur les micro-crédits qui leur permettront d'investir dans le petit commerce et dont les revenus serviront à résoudre les problèmes essentiels de la famille, la part qui leur revient est très faible.

Lors de nos investigations dans les marchés, nous avons pu constater que les femmes (buyam- sellam) se lamentent sur leurs moyens limités pour l'achat des produits et les revendre. Commerçante à Yaoundé mais résidente à Mfou, Marie Thérèse explique sa peine en ces termes : « *nous avons besoin d'argent pour lancer nos activités. Le petit champ que nous faisons aide à se nourrir, nous sommes pauvres et abandonnées à nous-même, nous souhaitons que ceux qui sont à la tête (l'Etat) écoute nos pleurs et prennent notre situation en considération* ». <sup>69</sup> Le problème soulevé par cette femme met en exergue la responsabilité, la contribution des institutions étatiques à l'entrepreneuriat féminin en leur octroyant des micro-crédits pour relancer leur activité et améliorer leur cadre et condition de vie. Dans son article 13b, la CEDEF montre l'importance capitale de l'accès au crédit dans l'amélioration de la participation des femmes en général et de la femme rurale en particulier au développement, en mettant l'accent sur l'accès des femmes au crédit dans les banques ou toutes autres structures pouvant accorder des crédits, afin que celles- puissent développer à leur guise leurs AGR qui

---

<sup>69</sup>Collecte des données du 07-07-2020 auprès de Marie Thérèse au marché central de Mfou

sont essentielles pour le développement individuel des femmes et pour le développement communautaire en général<sup>70</sup>. Il s'agit donc pour la CEDEF de permettre aux femmes rurales d'avoir facilement accès à la terre dans le but de cultiver comme elles l'entendent, de bénéficier des semences et tous les autres matériels nécessaires à l'augmentation de la production agricole.

Cependant, on observe dans la commune de Mfou un manque de micro finances, de banque pour accorder des crédits. La pénibilité et le manque d'information sur les procédures bancaires constituent aussi un obstacle pour les femmes qui aimeraient contracter un crédit. La difficulté d'accès au crédit pour les femmes rurales est un obstacle à leur participation au développement local.

En outre, le caractère peu sécurisant des modes d'accès au foncier par les femmes de la commune de Mfou (emprunt, usufruit) n'encourage pas les investissements. Au cours de nos descentes sur le terrain dans la commune de Mfou, nous nous sommes rendu compte que le financement des activités agricoles se fait le plus souvent lorsque les individus se mettent en groupe (association, GIC, coopérative). Dans ce cas, il est plus aisé d'avoir un accompagnement (financier, technique, ou des conseils), Takuété KONDZO dira à cet effet que, « *les femmes sont très organisées, elles comprennent aujourd'hui que, l'un des grands moyen d'avoir facilement accès au financement et à d'autres avantages pour l'exécution de leurs projets agricoles est de se mettre en groupe. Elles savent se mettre en groupe* ». <sup>71</sup> Pour cet enquêté en effet, constituer les groupements est une façon de permettre aux femmes en particulier et aux paysans en général non seulement de bénéficier de l'appui technique et financier que peuvent leur accorder les institutions, mais ces groupements favorisent aussi le vivre ensemble, la cohésion sociale par les réunions qui sont souvent organisées au sein des communautés.

### **I-2-3 La dépendance de la femme vis-à-vis de son mari**

La division sociale du travail et des rôles dans la famille maintienne la femme dans une position de dépendance vis-à-vis de son époux. Le mari gère l'économie de la famille ceci malgré le rôle prépondérant joué par la femme dans la production des richesses. Il a la main mise sur les sources principale des ressources financières en milieu rural à l'instar du foncier

---

<sup>70</sup>Article 13b, CEDEF, 1979

<sup>71</sup>Collecte des données du 06-07-20 auprès de Takuété kondzo à la délégation départementale de Mfou (MINADER).

qui demeure une ressource indispensable dans la vie des populations. Il s'attèle sur les cultures de rente qui prennent de l'espace, et du temps (et moins porteuses de nos jours) et concède de petits espaces à leurs épouses qui font dans la culture vivrière qui est accessible en toutes saisons (en fonction de la culture) qui permet de nourrir la famille et subvenir à leur besoin par la commercialisation des produits. Cette omnipotence renforce le pouvoir des hommes et accroît la dépendance des femmes vis-à-vis de leur époux à tel point que, il doit donner son approbation sur tous ce qu'elle entreprend de faire. Dépendance qui renforce le processus de féminisation de la pauvreté en milieu rural ; cette pauvreté est un fait avéré d'autant plus que c'est parfois l'homme qui gère le portefeuille de la famille (ceci même si c'est la femme qui en est la véritable source). Zanga Simon dira que « *riche ou pauvre, en ville ou au village, la femme est le second de l'homme ; elle doit lui rendre compte de tout, quand elle part vendre ses produits au marché, ou lorsqu'elle prend son salaire, elle doit présenter l'argent à son mari qui décidera de ce qu'elle doit en faire* »<sup>72</sup>. Ce qui montre que la femme est la subordonnée de l'homme au point où elle lui rend compte de ce qu'elle gagne au terme de la commercialisation des produits et c'est lui qui donne la marche à suivre pour les dépenses. Cependant, la dégradation constante des conditions de vie des femmes accablées par une multitude de tâches domestiques, agricoles, et celles liées à la maternité et à l'éducation des enfants propulse les femmes au premier rang de cette situation de dépendance. D'où le concept de féminisation de la pauvreté, résultant de la dépendance des femmes vis-à-vis de leur mari.

#### **I-2-4 L'accès aux réseaux sociaux et le manque de formation qualifiante**

- **L'accès aux réseaux sociaux**

Les femmes rurales de la commune de Mfou ont un accès limité aux informations nécessaires à l'acquisition du crédit, aux nouvelles méthodes agricoles (à l'instar des PIF) nécessaire à l'amélioration de la production agricole, la transformation des produits et leur écoulement dans les marchés. Le manque de banques et l'insuffisance des micros finance impacte considérablement les activités agricoles des femmes de la commune de Mfou et limite leur participation au développement. Nous avons pu constater que les femmes rurales de la commune de Mfou sont sous informées ceci peut s'expliquer par le fait qu'elles n'ont pas accès aux réseaux sociaux qui est de nos jours l'élément central en matière de la collecte

---

<sup>72</sup> Enquête de terrain du 16-11-20 auprès de Zanga Simon Roger, à Mfou

des informations. La difficulté d'accès aux informations de la part des femmes de la commune de Mfou est dû d'une part à l'absence de l'énergie électrique et d'autre part à l'instabilité du réseau. C'est pourquoi elles sont sous informées au sujet des opportunités et des informations relatives à l'amélioration de la production agricole et la promotion de leurs droits. Pour Madame Onana, délégué de la promotion de la femme et de la famille, des dispositions sont prises pour que les femmes soient informées et formées sur leurs droits et l'ensemble des questions qui les concernent notamment : La sensibilisation par les causeries éducatives à travers les groupements, les séances de causerie sur la connaissance de leurs droits et les techniques de transformation des fruits de tomate en pâte, de la patate en chips. Malgré ces mesures, la situation de la femme demeure inchangée ; elle a un accès limités aux informations.

- **Le manque de formation**

Les femmes rurales de la commune de Mfou ne disposent pas des moyens financiers pour se faire former étant donné que la formation qualifiante et professionnalisant demande des moyens financiers qui ne sont pas toujours à leur portée. Lors de nos descentes sur le terrain à Ngang II et Nkolmeyos, des femmes enquêtées nous ont fait comprendre que des séances de formation sur les techniques agricoles et les techniques de conservation des produits sont souvent mises sur pied par les pouvoirs publics (MINADER, MINPROFF). Cependant, ces formations sont souvent inachevées et les femmes ne sont pas souvent suivies dans leurs activités au terme de la formation. Il leur faut un support financier pour se faire former, ce qui pose problème car les femmes rurales se contentent des revenus obtenus dans la commercialisation des produits agricoles pour prendre soin de leur famille. Ces formations vont leur permettre de bénéficier des nouvelles techniques agricoles et des techniques de transformation des produits agricoles. Ce qui permettra d'accroître leur rendement et de contribuer au développement de leur localité. Malgré les efforts (bien que limité) fournis par les pouvoirs publics, le niveau intellectuel des femmes rurales demeure relativement bas, elles ne disposent pas d'assez de temps ni de moyens pour les formations éducatives car submergés par leurs différents travaux (champêtres et domestiques). Cet obstacle a pour point central la sous-scolarisation et l'analphabétisme des femmes rurales de la commune de Mfou.

### **I-3 Les obstacles juridiques et politiques**

À ce niveau, nous avons relevé comme obstacle :

### **I-3-1 La non-maitrise des textes et instruments juridiques en faveur de la promotion des droits par celles-ci**

La non-maîtrise des textes et des instruments juridiques en faveur de la promotion des femmes par les femmes de la commune de Mfou constitue un véritable obstacle à leur participation au développement local. Ignorantes de leurs droits, elles ne peuvent savoir comment prendre des mesures concrètes en faveur du développement, leur insertion dans toutes les sphères sociales ainsi que l'amélioration de leur cadre et conditions de vie.

Pour Madame Onana, délégué de la promotion de la femme et de la famille, des dispositions sont prises pour que les femmes soient informées et formées sur leurs droits et l'ensemble des questions qui les concernent notamment : La sensibilisation par les causeries éducatives à travers les groupements, les séances de causerie sur la connaissance de leurs droits et les techniques de transformation des fruits de tomate en pâte, de la patate en chips. Pour elle, « *les femmes rurales connaissent la délégation de promotion de la femme et de la famille mais ignorent l'étendue de son champ d'action. Elles y viennent le plus souvent lorsqu'elles ont des problèmes avec leur conjoint* ». <sup>73</sup> Nous pouvons comprendre ici que, les femmes proprement dit constituent aussi un obstacle à leur participation au développement en ce sens qu'elles portent peu d'engouement aux institutions et actions mises en place pour leur participation au développement. Se conduisant ainsi, elles ignorent l'importance ou même l'étendue de ces institutions qui militent pour la cause féminine.

Il était question pour nous dans ce chapitre d'analyser d'une part les différents rôles sociaux attribués aux femmes de la commune de Mfou et d'autre part de mettre en relief les obstacles auxquelles elles se heurtent dans leur participation au développement local. Il en ressort que, les rôles sociaux assignés aux femmes de la commune de Mfou nourrissent et entretiennent les obstacles à la participation de celles-ci au développement. Avec les principaux rôles qui lui sont assignés et qui relèvent de la sphère de la reproduction, la production économique et la cohésion sociale, la femme de la commune de Mfou est une véritable doyenne dans les travaux champêtres, les activités domestiques et communautaires. Pourtant, elles se heurtent à des obstacles tels que l'accès à la propriété foncière, l'accès au crédit et aux ressources de production etc, qui impactent sur sa participation au développement local. Dans le but de mettre fin à ces difficultés rencontrées, les femmes de la

---

<sup>73</sup>Collecte des données du 28-07-20 auprès de Madame Onana à la délégation de la promotion de la femme et de la famille.

commune de Mfou vont mettre sur pied un ensemble de stratégies pour faciliter leur participation au développement. Ainsi, au terme de cette première partie, nous constatons que la femme de la commune de Mfou est un « *géant au pied d'argile* », géant par les opportunités que recouvrent cette commune, du dynamisme et des qualités dont font preuves les femmes, pourtant elles sont fragilisées et lessivées par de nombreuses difficultés qu'elles rencontrent, des difficultés qui amenuisent leur participation au développement local dans la commune de Mfou. La deuxième partie de notre travail se propose de ressortir les stratégies mises sur pied par les femmes pour participer au développement local et d'autre part les stratégies mise sur pied par l'Etat pour promouvoir l'autonomisation de la femme de la commune de Mfou.

**PARTIE II: STRATÉGIES D'APPROPRIATION DU  
DEVELOPPEMENT PAR LES FEMMES ET PROMOTION DE  
L'AUTONOMISATION FÉMININE PAR L'ÉTAT**

## **CHAPITRE III: LES STRATEGIES D'APPROPRIATION DU DEVELOPPEMENT LOCAL PAR LES FEMMES**

Principale actrice de la production agricole, élément de la cohésion sociale, la femme est d'une importance vitale pour la survie de la famille et l'entretien du ménage ; elle approvisionne les campagnes et les villes en produits agricoles et contribue à l'économie nationale vue la place qu'occupe l'agriculture dans le développement. Cependant, elle est confrontée à de nombreux obstacles qui sont engendrées par les rôles sociaux qui lui sont assignés. Dans l'optique de participer au développement local, les femmes se constituent en Organisations Féminine. Il est question dans ce chapitre de ressortir les différentes stratégies mises sur pied par les femmes de la commune de Mfou pour participer au développement local.

### **SECTION I : La participation des Organisations Féminines au développement local dans la commune de Mfou**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de libéralisation de l'économie et l'application de nouvelles politiques agricoles et environnementales, l'Etat Camerounais a mis en place dès 1990 une nouvelle réglementation favorisant l'émergence des organisations paysannes et communautaires pour un meilleur cadre de relève de la production agricole<sup>74</sup>, il s'agit des lois :

- N° 90/053 du 19 décembre 1990 portant sur la liberté d'association ;
- N° 92/006 du 14 août 1992 sur les sociétés coopératives et groupes d'initiatives communes ;
- N° 93/015 du 22 décembre 1993 relative aux groupements d'intérêts économiques.

Ces lois ont permis l'émergence des OP, avec l'appui des programmes mis en place par l'Etat et l'aide des bailleurs de fonds internationaux ; on assiste dès lors à la création de nombreuses OP qui suscitent les initiatives privées de groupements de producteurs qui s'organisent pour développer les avantages des groupes et de production en commun. Dans la

---

<sup>74</sup> Rapport sur l'émergence des organisations paysannes et communautaires, MINEPAT, Yaoundé, 2003

commune de Mfou, on rencontre de nombreuses OF où les femmes sont des leaders ou constituent majoritairement les groupements d'où l'appellation d'Organisations Féminines qui sont les points majeurs d'ancrage et de passage de toutes les technologies permettant d'augmenter la production agricole et pastorale. Michel Crozier et Erhard Friedberg aborde la question de stratégie dans leur ouvrage ; pour eux, l'analyse stratégique est une démarche qui révèle qu'il faut se concentrer sur les stratégies des acteurs en organisation afin de mettre en évidence la réaction des acteurs sociaux face aux fonctionnements et aux dysfonctionnements des organisations ; à cet effet, ces auteurs accordent une grande importance aux stratégies déployés par les acteurs pour faire face aux difficultés rencontrées.<sup>75</sup> Dans le cadre de notre travail, nous nous intéressons précisément aux stratégies collectives mises sur pied par les femmes pour faire face aux obstacles auxquels elles se heurtent quotidiennement car lors de nos investigations, nous avons constaté que ce sont les groupements qui s'ingèrent le plus dans le développement à travers leurs activités contrairement aux Exploitations Familiales (EFA).

De ce fait, notre intérêt est tourné vers les OF telles que les GIC, les associations et les Coopératives qui bénéficient de l'appui des bailleurs de fonds pour booster les activités agropastorales, participer au développement local dans la commune de Mfou, et améliorer le cadre et les conditions de vie des populations. Dans son ouvrage, Yao Assogba montre l'importance des OP. Pour lui, ces organisations prennent forme à partir des dynamiques des collectivités locales pour faire face aux difficultés que rencontrent les paysans, ce qui est un enjeu pour les populations en milieu rural.<sup>76</sup>

### **I. Les Organisations Féminines, cellule de base d'un mouvement émergent**

Les OF sont d'une importance capitale dans l'accroissement des revenus et l'amélioration des techniques culturelles des femmes en ce sens qu'elles sont perçues comme des relais de la vulgarisation susceptible de diffuser à moindre coût et avec une efficacité significative, des proportions élaborées en dehors d'eux. Lors de nos descentes sur le terrain, nous avons rencontrés des Organisations féminines telles que les GIC, les coopératives et les associations qui se démarquent par leur dynamisme, leur potentialité, et leur travail afin de contribuer de manière efficace et efficiente au développement local.

---

<sup>75</sup>Michel Crozier et Erhard Friedberg., *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.

<sup>76</sup>Yao Assogba., *Développement communautaire en Afrique : comprendre la dynamique des populations*, Québec, 2008.

## **I-1 Les GIC : source de développement, de vulgarisation de l'agropastoral et cadre idéal du partage des idéaux.**

Les GIC que nous avons rencontrés au cours de notre recherche s'attèlent précisément dans les activités agropastorales pour promouvoir le développement et partager entre eux (les membres) un ensemble d'idées et de faits de société nécessaires au bon fonctionnement de leur organisation et au développement. Il s'agit pour nous de montrer de quelle façon ces GIC interviennent au processus de développement local dans la commune de Mfou et à l'amélioration des conditions de vie des populations et des femmes en particulier.

### **❖ GIC des Agriculteurs Modernes du Cameroun (AMO)**

Le « *GIC AMO* » de Mfou a été initié en 2006 à Yaoundé avant d'être déporté à Mfou en 2009 afin de chercher de grands espaces favorables au développement de ses activités. Le GIC AMO de Mfou compte depuis cette date 7 membres à Mfou dont 3 femmes et 4 hommes qui font spécifiquement dans l'élevage des poulets de chair, l'élevage porcin et la pisciculture. Nos descentes sur le terrain ont montré que ce GIC s'attèle davantage à l'élevage des poulets de chair d'où notre intérêt pour cette activité afin de déceler sa participation au développement local dans la commune de Mfou. Le GIC *AMO* est le lieu par excellence d'une production collective qui œuvre pour l'élevage des poulets ainsi que leur commercialisation. Disposant de 2 blocs consacrés à l'élevage des poulets dont 2000 poulets par blocs, ce GIC fait l'élevage des poulets commercialisés à des prix accessibles à tous (même aux paysans) et permet aux revendeurs (Buyam-sellam) d'en tirer également profit. Constitué de 7 membres, parmi lesquels 3 femmes, les activités sont réparties de telle sorte que tous les membres travaillent ensemble et ceci peu importe la pénibilité de l'activité ; tout est organisé pour qu'il y ait égalité dans le travail ainsi que dans l'acquisition des revenus ; cependant, de grandes responsabilités sont données aux femmes notamment dans la commercialisation des produits au niveau local et régional.

Image 1: Elevage des poulets de chairs du GIC AMO

Image 2: Elevage porcin du GIC AMO



**Source : Brielle MAKENSON TOUSSE, 2020**

Les images 1 et 2 ci-dessus mettent en relief les activités d'élevage des poulets de chair et des porcs du GIC. À travers ces images et nos observations de terrain, nous pouvons voir la qualité des produits ainsi que l'entretien des locaux nécessaire à la santé des poulets et des porcs. À cet effet, il leurs faut un grand suivi sanitaire et alimentaire. Pour ce qui est de l'accès aux aliments, le GIC rencontrait autrefois de nombreuses difficultés vues les déplacements réguliers au niveau de Yaoundé pour l'achat de la provende. Pour pallier à ce problème, le GIC a bénéficié de l'accompagnement du PCP-ACEFA en 2018, accompagnement destiné à la construction d'une unité de fabrication d'aliments de volaille dotée d'un bâtiment et l'équipement de ce bâtiment en broyeurs, mélangeurs et d'autres équipements. Cette subvention a permis au GIC d'ouvrir une provenderie afin d'approvisionner les autres producteurs désireux d'acheter l'aliment, qui est indispensable non seulement pour le GIC, mais aussi pour les producteurs de la commune de Mfou en ce sens qu'elle permet de limiter les dépenses, les déplacements des producteurs, et de faciliter l'accès à ces aliments.

Images 3: Broyeurs et mélangeurs subventionnés par le PCP- ACEFA



**Source : Brielle MAKENSON TOUSSE, 2020**

La figure 3 nous présente les broyeurs et mélangeurs subventionnés par le PCP-ACEFA. À notre droite, nous observons un homme et une femme entrain de broyer les aliments, puis les mélanger plus tard ; cette image démontre que l'homme et la femme peuvent exercer la même activité, ceci peu importe la charge de la tâche. On assiste dans ce cas à une égalité dans la répartition des tâches, ce qui valorise la femme et la galvanise. L'image située à notre gauche met en valeur des mélangeurs. En effet, Après avoir broyé les aliments dans le broyeur, ils sont mélangés puis mis dans les sacs pour la commercialisation.

Constitué de femmes dynamiques et travailleuses, le GIC AMO œuvre en faveur du développement en ce sens que les prix des produits sont à la portée de tous. Il offre aussi des formations, des stages aux étudiants (de l'IAO, ISTAO et de la CHASAAD-M) et toute autre personne qui désire se faire former dans les différents métiers agropastoraux, car le site du *GIC AMO* dispose à son actif des étangs pour la pisciculture et des porcheries afin de diversifier leurs activités. La production des poulets de chair est valorisée et la demande est sans cesse grandissante, ce qui lui donne le qualificatif de « référent de poulets de chair dans la commune de Mfou » tel que déclare le leader du GIC.<sup>77</sup> De plus, le GIC offre des emplois aux jeunes par le recrutement et le logement de ceux-ci, il offre la possibilité à ces jeunes d'acquérir les connaissances en production animale. Ces qualités et ces ouvertures dont dispose le GIC contribuent au développement local de la commune de Mfou.

---

<sup>77</sup>Collecte de données du 17-07-20 auprès de David Kenfack, au lieu-dit SODECAO Bloc V.

Image 4: Matérialisation de l'accompagnement du GIC AMO par le PCP-ACEFA



Source : Brielle MAKENSON TOUSSE, 2020

L'image 4 ci-dessus présente une enseigne qui matérialise l'accompagnement du GIC AMO par le programme PCP-ACEFA, accompagnement destiné à la construction d'une unité de fabrication d'aliments de volaille dotée d'un bâtiment, d'un broyeur, mélangeur et d'équipements. En plus, cette plaque montre que cette subvention date de 2018 et c'est fait avec des partenaires nationaux et internationaux tels que le MINEPIA, le MINADER et l'AFD.

Pour le responsable COOP-GIC du PCP-ACEFA, « *le GIC AMO se démarque dans la commune de Mfou par la qualité de ses produits, la satisfaction de la demande au niveau local et régional, sa capacité à offrir des emplois aux jeunes, et de promouvoir le secteur agropastoral* ». <sup>78</sup> Ce qui montre une fois de plus que ce groupement est un atout pour le développement et contribue à la création d'emplois, l'augmentation des revenus et la vulgarisation du secteur agropastoral qui est d'une importance capitale pour l'économie et le développement national.

#### ❖ GIC action rapide

<sup>78</sup>Collecte de données du 13-07-20 auprès de Stéphane EKONGONO, responsable COOP-GIC du PCP-ACEFA dans la commune de Mfou, délégation départementale de Mfou.

Créé en 2012 à Ngang II, « *action rapide* » est constituée de 10 membres dont 7 femmes et 3 hommes qui font dans la culture du maïs, du manioc, de la patate et de l'arachide. Avec pour slogan *vivre ensemble*, il est question pour les membres de ce GIC de discuter pendant leurs activités champêtres sur les faits de société et de s'informer sur les avancées technologiques en matière d'agriculture et d'essayer de les mettre en pratique avec les moyens disponible. Comprises entre 1 et 2 hectares, les plantations sont individuelles, mais le travail collectif. Tout est organisé de telle sorte que tous les membres travaillent en union dans les plantations respectives, ceci chaque jour pendant une durée de 4h (de 8h à 12h). La durée du travail permet d'avoir du temps pour soi-même et de vaquer à ses occupations quotidiennes.

Image 5: Membres du GIC *action rapide* en pleine activité agricole



**Source : Brielle MAKENSON TOUSSE, 2020**

N'étant pas encore subventionné, *action rapide* bénéficie des conseils techniques et des semences de la part du PCP-ACEFA et de l'IRAD, ce leur permet d'accroître la production et la productivité. La production agricole est suivie et contrôlée par chaque membre qui a la charge de la commercialisation de ses produits au niveau local, ou encore de la vente sur pied de ceux-ci. Mise sur pied dans le but de s'accepter mutuellement et de vivre ensemble, *action rapide* met la femme au centre des activités agropastorales et se veut d'abord source de ravitaillement au niveau local ; il est donc question de donner des moyens aux femmes de contrôler la production agricole, afin d'accroître les revenus et la productivité au niveau local.

Mani madeleine, leader du GIC dira à cet effet, « *ton champ c'est ta banque toute l'année ; ça te permet de résoudre tes problèmes et de tontiner. Il faut donc tout mettre en œuvre pour bien travailler si tu veux de temps en temps avoir accès à cette banque, toute l'année et en toute quiétude* ». <sup>79</sup> Ce qui veut dire que, l'agriculture est d'une grande importance pour l'amélioration des conditions féminines et l'accroissement de leurs revenus. L'agriculture est la chose de la femme. Celle-ci doit en prendre grand soin car il en dépend de sa sécurité financière et de son autonomisation.

La figure 5 ci-dessus met en évidence les membres du GIC action rapide en plein activité. Sur cette image, nous pouvons voir que les membres sont courbés dans une plantation pour travailler ensemble ; sur cette image, nous observons une maman courbée avec son bébé au dos en train de travailler, ce qui augmente encore la charge et la pénibilité de son travail. Cette image est la preuve concrète que malgré la charge de la femme, malgré sa fonction reproductive, elle ne baisse pas les bras car elle continue d'exercer ses activités agricoles. L'agriculture est donc pour la femme un moyen de subsistance dont elle ne peut se passer.

Ainsi, les GIC sont des groupements permettant au paysan en général et à la femme en particulier de s'autonomiser, d'entreprendre, d'assurer la cohésion entre les membres du groupe et au niveau local car, à partir des groupements, la femme apprend beaucoup de chose et à la latitude de donner son opinion sur une question précise. Ainsi, les GIC ne sont pas en soi un facteur déterminant de changement mais plutôt un cadre d'expression des changements en cours, qu'ils tendent à légitimer socialement. <sup>80</sup>

## **I-2 L'association comme moyen d'autonomisation de la femme par l'accroissement des revenus**

Une association est un groupement de personnes réunies qui décide de mettre en commun leurs connaissances ou leurs activités afin de réaliser un projet commun à titre non-lucratif. Dans le cadre de notre recherche, l'association fait partie des stratégies qui viennent en aide aux femmes dans le partage des connaissances, l'insertion sociale et leur autonomisation.

### **❖ Association pour l'Autonomisation Collective par l'Accroissement des Revenus (AUTOCAR)**

---

<sup>79</sup>Collecte des données du 13-0720 auprès de du leader du GIC action rapide à Ngang II.

<sup>80</sup>Yves, GUILLERMOU, Organisation de producteurs et dynamiques paysannes dans l'ouest-Cameroun, résumé, ORSTOM, 1994.

Créée en 2016 à Mfou, AUTOCAR est née de l'échec du Réseau des Eleveurs du Cameroun (RESEL) initié en 2014. Cette association s'attelait essentiellement à l'élevage de poulets de chair de race ; les revenus étant très limités et les prix inaccessibles à tous, il était donc difficile pour les consommateurs locaux de s'en approprier, d'où l'entrée en vigueur d'AUTOCAR qui diversifierait ses cultures et augmenterait les revenus.

Constituée de 80 membres dont 55 femmes et 25 hommes, AUTOCAR a pour objectif d'assurer le suivi technique et l'accroissement des revenus de ses membres. Elle exerce dans les activités telles que la culture du manioc et l'élevage des poulets de chair. Cependant, l'activité principale de l'association, son activité principale est la culture du manioc telle que nous présentent ces images.

*Image 6: Plantation de manioc de l'association AUTOCAR*



*Image 7: Tubercules de manioc de l'association*



**Source : Brielle MAKENSON TOUSSE, 2020**

Les images 6 et 7 ci-dessus mettent en évidence la plantation de manioc et les tubercules de manioc récoltés par un membre (le leader) de l'association. Au niveau de l'image 6, nous avons observés des fientes de poulets qui servent d'engrais à l'association pour enrichir le sol et impacter sur la production agricole. À partir de l'élevage des poules de chair, AUTOCAR se sert des excréments des poulets comme engrais pour limiter les dépenses pour achat des engrais chimiques. L'image 7 quant à elle présente les tubercules de manioc issus de cette plantation. Cette image ainsi que nos observations de terrain laisse entrevoir la qualité des produits de l'association et l'importance de l'engrais naturel pour la limitation des dépenses (pour l'achat de l'engrais), les mutations agricoles et l'accroissement des revenus.

Dans l'association AUTOCAR, il est question pour chacun des membres d'avoir une plantation individuelle consacrée exclusivement à la production du manioc. De ce fait, cette

association suit chacun de ses membres de l'achat du terrain (vérification de la fertilité du sol par les experts), l'acquisition des semences (distribué par l'IRAD, L'EPAB et le MINADER), de la récolte jusqu'à la commercialisation en ce sens qu'elle se rassure à chaque étape que le membre soit sur la bonne voie et que tout soit bien fait pour augmenter la production agricole et la productivité. Les cultures d'AUTOCAR ne sont pas destinées à la consommation mais à la commercialisation. Il est donc strictement interdit de manger le manioc issus de la plantation de l'association d'où l'obligation d'avoir une seconde plantation familiale dont les produits seront destinés à l'autoconsommation. Le leader de cette association dira à cet effet que :

*Le manioc c'est l'or blanc, il faut en prendre grand soin. AUTOCAR est là pour faire comprendre aux femmes qu'il est possible d'améliorer ses conditions de vie et accroître ses revenus par la culture du manioc en particulier et par l'agriculture en général. C'est pourquoi, il est interdit de manger le manioc qui sort du champ de AUTOCAR ou même de cueillir les feuilles : Notre manioc est à vendre, et non mangeable par nous.<sup>81</sup>*

Pour elle en effet, l'agriculture en général et la culture du manioc en particulier est indispensable à l'accroissement des revenus et l'amélioration des conditions de vie des femmes. L'association donne donc la possibilité aux femmes d'exceller dans ce domaine et d'accroître les revenus. Ce qui montre que l'agriculture contribue à l'autonomisation économique de la femme.

Dans le but d'atteindre son objectif principal qu'est l'accroissement des revenus, AUTOCAR bénéficie de l'accompagnement technique du MINADER, de l'EPAB et de l'IRAD par l'acquisition des semences, des intrants agricoles et la recherche des potentiels acheteurs pour la commercialisation du manioc. Ces accompagnements sont un atout pour l'association en ce sens qu'ils lui permettent d'étendre ses activités au niveau national pour la recherche d'éventuels acheteurs, la confrontation avec la concurrence et l'amélioration de leurs stratégies entrepreneuriales.

Par le biais de cette association, les femmes participent au développement local dans la commune de Mfou en ce sens que, par sa mission principale de sédentariser la jeunesse, l'association encourage les jeunes à s'intéresser aux activités agropastorales en leur donnant des conseils sur la contribution de ce secteur à la création de nombreux emplois, des opportunités, l'amélioration du cadre et conditions de vie et l'augmentation des revenus. De ce fait, « des séances de sensibilisation sont souvent mises sur pied à la mairie de Mfou pour

---

<sup>81</sup>Collecte des données du 17-07-20 auprès du leader d'association AUTOCAR Madame MINYONO, au quartier château à Mfou.

*interpeller les jeunes de se mettre au service de l'agropastoral, se mettre à leur propre compte et même d'offrir un emploi aux personnes qui sont dans le besoin ».*<sup>82</sup> Par son objectif d'accroissement des revenus, l'association pense moderniser ce secteur d'activité par l'achat du matériel moderne qui leur permettra désormais de cultiver sur de plus grands espaces, de gagner en temps, en énergie pour se tourner davantage vers l'élevage et la pisciculture. L'association AUTOCAR participe au développement local à Mfou dans la mesure où, elle cherche avant tout à revitaliser le secteur agricole, d'accroître les revenus des femmes mais par-dessus tout, elle œuvre pour la création des emplois par les jeunes à partir des ouvertures du secteur agropastoral.

### **I-3 La coopérative : la quête du gain et du bien-être de la population**

Une coopérative est un regroupement de personnes fondé sur la participation économique des membres en capital et en opération. Tout comme les GIC et les associations, la coopérative est aussi une stratégie mise sur pied par les femmes dans le but d'accroître leurs revenus, d'améliorer leur cadre et condition de vie et celles des populations.

#### **❖ La Société Coopérative Simplifiée-Avicole Alpha de Mfou (SCOOPS AALPHAM)**

Créée en 2015, SCOOP AALPHAM fait dans l'élevage des pondeuses, la pisciculture, la commercialisation des œufs et du poisson fumé (sur commande). Constituée de 6 membres dont 4 femmes et 2 hommes, cette coopérative est située à l'entrée de la ville de Mfou, après la scierie FIPCAM. Les membres de cette association disposent d'un espace communautaire d'une superficie de 10 hectares sur lequel se pratiquent leurs activités ; elle est placée sous la responsabilité des employés et d'un responsable du site qui a la charge de coordonner les tâches et le fonctionnement de la coopérative. Spécialisé en élevage, celui-ci (le responsable) a une bonne maîtrise des techniques de l'élevage et de la pisciculture.

---

<sup>82</sup> Idem.

Image 8: Présentation des activités de la SCOOPS-AALPHAM



Source : Brielle MAKENSON TOUSSE, 2020

La figure 8 ci-dessus fait une présentation des différentes prestations qu'offre la coopérative ainsi que leurs domaines de qualification. À partir de l'affiche et de nos observations sur le terrain, nous pouvons dire que SCOOPS- AALPHAM est une grande coopérative qui œuvre dans le développement local au regard de sa particularité dans l'accroissement des revenus, la diversification des services offerts et la recherche du bien-être des populations. Pour ce qui est de l'élevage des poissons, ils sont vendus aux personnes exerçant spécifiquement dans la restauration. De par sa fonction de recherche du bien-être, cette coopérative vient en aide à de nombreuses populations environnantes du site par la distribution en eau courante et en électricité grâce au générateur dont dispose la coopérative à cause des coupures intempestives constatées dans la commune de Mfou.

Bénéficiant de l'accompagnement du PRODEL depuis 2019, de la banque mondiale et du crédit du sahel, SCOOPS AALPHA étend son activité au niveau national et dans certains pays comme le Gabon. Elle modernise son activité par l'achat du matériel adéquat à l'instar des bacs circulaires en bâche pour pratiquer la pisciculture hors sol. Disposant d'une provenderie, d'un générateur et du personnel qualifié, cette coopérative excelle dans l'offre de la qualité des produits, la satisfaction de la demande et l'accroissement des revenus.

Image 9: Ferme avicole de la SCOOPS-AALPHAM



Image 10: Pisciculture hors-sol de la SCOOPS-AALPHAM



**Source : Brielle MAKENSON TOUSSE, 2020**

Les images 9 et 10 ci-dessus laissent apparaître les activités de la SCOOPS- AALPHAM. L'image 9 met en exergue la ferme avicole des pondeuses dans un bloc constitué de 1500 poulets subventionné par le PRODEL. L'image 10 quant à elle montre la pratique de la pisciculture dans un des bacs circulaires en bâche dont dispose la coopérative. Se fondant sur nos observations de terrain, cette image montre que cette coopérative est à l'ère de la modernisation car ce type de matériel utilisé est moderne et adéquat pour la pisciculture de nos jours.

Ainsi, les stratégies de riposte des femmes face aux difficultés rencontrées leurs permettent de développer leur compétence et d'accroître leurs revenus. Ce qui constitue un atout pour leur participation effective au développement local dans la commune de Mfou.

### **I- Impact des Organisations féminines sur l'économie locale et régionale**

Par les activités menées, les OF sont à la base des changements économiques tels que la modification du circuit économique et la mobilisation de l'épargne. Elles servent de relais pour la commercialisation des produits par le regroupement des ventes. Les OF présentées ci-dessus (GIC, coopérative et association) procèdent par la vente groupée des produits, en ce sens que, les consommateurs viennent s'approvisionner pour la plupart sur place et par la vente sur pied. Ceci permet de réduire les coûts de transport, de maximiser dans l'accroissement des revenus par les prix de la vente, et de gagner considérablement en temps. Sur le plan socioculturel, les OF sont un cadre idéal pour la vulgarisation des innovations sociales et la cohésion sociale. Le GIC AMO et la SCOOPS-AALPHAM par exemple sont

des cadres par excellence d'expérimentation en élevage, composition des aliments et de la pisciculture ; ces groupements forment les producteurs et leurs donnent des conseils nécessaires à l'évolution de leur activité. De même les échanges fructueux et l'harmonie entre les membres des OF sont à prendre en compte car ils participent aussi au développement de ces groupements, à la cohésion et à la quête incessante du gain.

L'accompagnement des OP est un catalyseur pour la localité d'une part et l'extension au niveau régional et national d'autre part. Ce qui contribue à l'accroissement des revenus, facilite l'accès aux ressources telles que les semences, les intrants agricoles et la recherche de potentiels acheteurs. Ces OP sont d'un atout considérable pour l'amélioration du cadre et des conditions de vie de la femme en particulier et la communauté en général, l'accroissement de ses revenus, ainsi que son autonomisation. Voici récapitulé dans le tableau 6 ci-dessous les atouts que revêtent les OF, les contraintes rencontrées et la contribution de celles-ci à l'épanouissement de la femme.

Tableau 5: Analyse des atouts et des contraintes des OF et le rôle de celles-ci dans la vie de la femme

Atouts des OF	Contraintes rencontrés	Impact des OF pour la femme
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Disponibilités des terres pour les activités agropastorales</li> <li>▪ Disponibilité des intrants et semences</li> <li>▪ Fertilité des sols</li> <li>▪ Proximité du marché</li> <li>▪ Accompagnements par des organismes nationaux et internationaux</li> <li>▪ Accessibilité des routes</li> <li>▪ Commercialisation groupée (AUTOCAR)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les activités sont fortement perturbées par les coupures intempestives et régulières d'énergie (GIC AMO, SCOOPS-AALPHAM)</li> <li>▪ Coupure fréquente d'eau (GIC AMO, SCOOPS-AALPHAM)</li> <li>▪ La chute des prix et l'accès difficile aux ressources de production à cause de la COVID-19</li> <li>▪ Manque d'information actualisée (GIC action rapide)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vulgarisation des savoirs féminins agropastoraux</li> <li>▪ Accroissement des revenus</li> <li>▪ Amélioration du cadre et des conditions de vie de la femme</li> <li>▪ Autonomisation de la femme</li> <li>▪ Cohésion sociale</li> </ul>

Source : Brielle MAKENSON TOUSSE, 2020

Ce tableau met en évidence les atouts dont revêtent les OF ainsi que leurs contraintes. Nous constatons que ces regroupements disposent de nombreux atouts leurs permettant de prospérer dans leurs activités, dans la recherche du gain et le développement de leurs

capacités entrepreneuriales. De même, ces atouts sont essentiels pour la femme en ce sens que c'est grâce à ça que celle-ci voit sa condition de vie changer et sa situation sociale et économique s'améliorer. Bien que les contraintes impactent considérablement sur les revenus des femmes, il est important de comprendre qu'en groupe, les femmes sont plus dynamiques, plus fortes et entreprenantes. Donc, elles trouveront toujours des moyens pour contourner ces différentes contraintes dans le but de s'autonomiser et d'accroître leurs revenus.

Les OP sont très importantes pour la femme. Elles favorisent les initiatives individuelles, la cohésion sociale et celle des groupes plus précisément. Cependant, c'est au niveau local que l'on peut évaluer le rôle réel des OP en fonction de la cohésion de leur base et de leur enracinement social.<sup>83</sup> Ainsi, au travers des regroupements féminins que nous avons présentés ci-dessus, nous constatons qu'ensemble, les femmes accomplissent de grandes choses, elles se mettent en groupe pour faire face aux difficultés qu'elles rencontrent. Elles interviennent aussi dans l'économie locale par le biais de leurs différentes activités, ainsi qu'à l'amélioration de leur cadre et conditions de vie locales.

---

<sup>83</sup>Yves, GUILLERMOU, Organisation de producteurs et dynamiques paysannes dans l'ouest-Cameroun, résumé, ORSTOM, 1994.

## **CHAPITRE IV: LA PROMOTION DE L'AUTONOMISATION FEMININE PAR L'ETAT**

L'emploi des jeunes en général et dans le secteur rural en particulier est un véritable enjeu pour la réduction de la pauvreté. C'est un facteur de préservation de la cohésion sociale et de paix. Afin d'encourager la jeunesse et de mettre fin au chômage, le gouvernement camerounais a sollicité l'appui du Fond International de Développement Agricole (FIDA) pour la mise en place d'un programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-jeunes). Son but est de donner aux jeunes hommes et femmes des moyens d'accroître leurs revenus et d'améliorer la sécurité alimentaire par la création des entreprises rentables, intègres dans les filières agropastorales porteuses, et offrant des opportunités d'emploi. La jeunesse camerounaise en général et celle du milieu rural en particulier est confrontée au manque d'opportunités, au manque de qualification, à l'absence de ressources financières et aux problèmes d'accès à la terre. Ainsi, dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes, et de mettre fin à ces difficultés rencontrés, le FIDA a mis en place un programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes (PEA-JEUNES). Ce programme a pris tout son sens au Cameroun à travers le décret N°2014/579 du 31 Octobre 2014 habilitant le MINEPAT à signer avec le FIDA un accord de crédit pour le financement du programme PEA-jeunes.<sup>84</sup>Ce programme vient comme une des réponses à de nombreux problèmes auxquels se heurtent la jeunesse camerounaise et les populations rurales plus précisément en ce sens qu'il ouvre la porte à de nombreux emplois, donne des opportunités aux jeunes, en leur octroyant un financement (à hauteur de leur projet) pour la création et le développement de leurs entreprises. Il est question dans ce chapitre de faire ressortir le contexte de l'émergence du PEA-JEUNES au Cameroun et dans la commune de Mfou d'une part et de montrer sa contribution à l'autonomisation de la femme et au développement local d'une part.

---

<sup>84</sup> FIDA, PEA-jeunes, document de conception, rapport principal annexes, non daté.

## **SECTION I : LA PROMOTION DE L'AUTONOMISATION FEMININE PAR L'ETAT : L'EXEMPLE DU PEA-JEUNES**

Pour un PIB national évalué à 12545,65 milliards de FCFA en 2011, la contribution du secteur rural est estimée à environ 21,75% répartie comme suit : agriculture vivrière : 14,55% ; agriculture industrielle et d'exportation : 1,42% ; élevage et chasse : 2,70% ; sylviculture et exploitation forestière : 1,95% ; pêche et pisciculture : 1,13%.<sup>85</sup> Le secteur rural renferme de nombreux atouts qu'il faut mettre en valeur, une jeunesse active ayant besoin de qualification et de financement pour mettre en œuvre leurs compétences et réaliser leurs projets. C'est ainsi que, le PEA-Jeunes cible les jeunes hommes et femmes âgées de 18 à 35 ans ayant déjà investi ou non dans les activités agropastorales, mais porteurs de projets individuels ou collectifs de création ou de développement de PME dans le secteur agropastoral. Les interventions du programme portent sur les quatre régions du Centre, du Sud, du Littoral et du Nord-Ouest, qui représentent environ 40% de la population des jeunes vivant en milieu rural au Cameroun.<sup>86</sup> C'est dans ce sens que la commune de Mfou, précisément la CHASAADD-Mefou est en partenariat avec le PEA-Jeunes depuis 2019 afin de venir en aide aux jeunes, les accompagner matériellement et financièrement dans leurs différents projets. Il est question pour nous dans cette sous partie de présenter les objectifs du programme au Cameroun et dans la commune de Mfou en particulier.

### **I- Contexte d'émergence du PEA-Jeunes au Cameroun**

Le PEA-Jeunes repose sur plusieurs objectifs dont les jeunes en milieu rural en sont les principales cibles. Privilégiant les activités agropastorales, le programme met à la disposition des jeunes des moyens (financiers ou non) pour promouvoir le développement de ses activités par la création des entreprises rentables et viables.

#### **I-1 La création d'emplois**

Le PEA-Jeunes est un instrument que l'Etat Camerounais, avec l'appui technique et financier du FIDA, a mis en place dans le but de donner aux jeunes des moyens d'accroître leurs revenus et de développer le secteur agropastoral spécifiquement en milieu rural. Entant que principale cible, les jeunes représentent 78% de la population camerounaise, ils

---

<sup>85</sup>INS, 2011.

<sup>86</sup>FIDA, PEA-Jeunes, Document de conception, rapport principal et annexes, non daté.

constituent une main d'œuvre potentiellement immense et rentable. Pourtant, ils manquent d'emploi, de formation professionnalisant, de l'argent pour pouvoir mettre sur pied une AGR de leur choix.

Les jeunes en général et ceux du milieu rural en particulier sont confrontés au manque d'opportunités, manque de qualification, et de moyens financiers ; ils sont vulnérables d'où le désir de l'ailleurs (exode rural) à la quête du changement et l'amélioration de leurs conditions de vie. Dès lors, la création d'emploi pour les jeunes, dans le secteur agropastoral en particulier est un véritable enjeu de développement pour le Cameroun. Enjeux de réduction de la pauvreté, enjeu de préservation de la paix et de la cohésion sociale ; le PEA-Jeunes vient à cet effet, comme une solution à ces difficultés rencontrées par les jeunes en ce sens qu'il (le programme) offre aux jeunes hommes et femmes les moyens (financiers ou non) d'accroître leurs revenus, de se mettre à leur propre compte par la création des entreprises rentables, intégrées dans les filières agropastorales porteuses et offrant des opportunités d'emplois viables en milieu rural.

C'est ainsi que dans sa politique de conception, le programme a mis en place un dispositif qui permet aux jeunes bénéficiaires du programme de se faire former (incubation) dans les bassins de production de leur choix et de faire asseoir des connaissances, des savoir-faire dans ce domaine. D'une façon précise, l'incubation fait partie de l'une des phases capitales pour tout jeune ayant été sélectionné par le programme en ce sens qu'elle remplit les fonctions prioritaires suivantes : elle intervient à la maturation du projet avec une perspective progressive d'installation et de développement d'entreprises, elle est essentielle dans le renforcement des compétences techniques, l'éducation financière, l'apprentissage de la gestion d'entreprise et des différentes fonctions de l'entrepreneur. De manière globale, les structures d'incubation sont chargées de l'accueil des jeunes, leur formation et leur accompagnement. Cette formation consiste pour les jeunes porteurs de projet de bénéficier en dehors des cours, d'un renforcement des capacités techniques pour la maîtrise des procédés techniques, et aussi d'un renforcement des capacités entrepreneuriales et de gestion.<sup>87</sup> Au terme de la formation, le programme met à la disposition du jeune via le FIDA des fonds qui lui permettront de donner vie à son projet.

---

<sup>87</sup> FIDA, PEA-Jeunes, document de conception et rapport annexes, non daté.

A travers le financement de son projet, le jeune voit son activité prendre vie car il est question pour le programme d'appuyer les jeunes dans la création d'emplois, la gestion des entreprises agropastorales performantes, de promouvoir un cadre politique et institutionnel favorable à la création et au développement des entreprises agropastorales de ceux-ci (les jeunes). C'est dans le souci de venir en aide aux jeunes et de développer le secteur agropastoral que le PEA-Jeunes voit le jour ; en dotant les jeunes camerounais des moyens pour mettre en œuvre leurs activités et les développer ; le programme entend donc garantir la sécurité alimentaire, mettre fin à la pauvreté, créer les emplois, et développer le secteur agropastoral.

## **I-2 La promotion de l'équité entre les genres dans l'accès aux ressources, aux activités et aux bénéfices**

La femme, principale pourvoyeuse de la production agricole et de la famille est souvent victime de discriminations ; « *la femme, instrument pour la reproduction physique du groupe, pour la formation des rapports sociaux fondamentaux, pour la production agricole est marginalisée, subordonnée et cantonnée dans la région des choses* »<sup>88</sup>. Elle est considérée comme un instrument pour la reproduction du fait des représentations sociales et des pesanteurs socio-culturelles qui font d'elle la subordonnée de l'homme, pourtant elle est un véritable atout pour le développement et le secteur agropastoral en particulier. C'est pourquoi, l'on rencontre de plus en plus des organisations (gouvernementales et non gouvernementales), des programmes/projets mis sur pied par l'État camerounais dans le but de revendiquer les droits et libertés des femmes, de mettre fin aux violences entre les femmes, et de montrer l'importance de la femme rurale dans le processus de développement.<sup>89</sup> Pour ce qui est du PEA-Jeunes, nous dirons à cet effet que, ce programme est mis sur pied pour encourager la création d'emplois, la valorisation du secteur agropastoral ; de même, il est aussi mis un accent particulier sur l'aspect genre notamment en ce qui concerne l'autonomisation et l'entrepreneuriat féminin.

Dans sa démarche, le programme accompagne des jeunes porteurs de projets (individuels ou collectifs) et se préoccupe de l'aspect genre vue la situation de la femme dans

---

<sup>88</sup> Isabelle Droy, Femmes et développement rural, Paris, Karthala, 1990, P17.

<sup>89</sup> Onu-femmes, le MINPROFF, le MINADER, le MINAS, ACAFEJ, ALV ; comme manifestations, nous avons la Journée Internationale de la femme (JIF) célébrée le 08 mars de chaque année, la Journée Mondiale de la Femme rurale (JMFR) célébrée le 15 octobre de chaque année ; comme projet, nous pouvons citer le PCP-AFOP, le PEA-Jeunes, le PD-CVA, le PIDMA, etc.

la société. Il veille (le programme) à l'accès équitable des jeunes (hommes comme femmes) aux ressources, aux activités et aux bénéfices. De ce fait, les activités d'information et de sensibilisation mises sur pied par le programme permettent de toucher les familles des jeunes, afin qu'elles prennent conscience du fait que l'homme et la femme ont besoin de se mettre en activité, de créer des emplois. La sensibilisation porte aussi sur les mesures d'accompagnement prises par le programme pour soutenir les femmes.<sup>90</sup> Montrant la contribution du PEA-Jeunes dans l'amélioration du cadre et condition de vie de la fille, Madame Tamougan dira que :

*Le PEA-JEUNES a pour principale cible le milieu rural. Étant la principale source de vie en milieu rural, le programme a décidé de mettre un accent particulier sur la jeune fille en lui offrant les mêmes chances qu'au garçon de bénéficiaire de l'accompagnement du programme par la création d'une AGR de son choix.<sup>91</sup>*

Ainsi, il est mis en place un point focal genre qui s'occupe de réguler l'égalité de sexe et l'équité de genre dans toutes les activités qui se déroulent dans les centres d'incubation. En plus, le point focal a la charge de sensibiliser certains maris ou conjoints qui exigent l'arrêt de la formation de leurs épouses. Le PEA-Jeunes encourage les jeunes (femmes) à se prendre en charge, à travailler afin de soutenir la famille, créer des emplois, il s'attèle à la prise en charge des personnes vulnérables.

Pour ce qui est de l'équité entre les genres dans l'accès aux ressources, aux activités, aux bénéfices et précisément en ce qui concernent l'accès au foncier. Le programme œuvre pour favoriser l'accès à la terre aux jeunes (précisément aux jeunes filles/femmes) et à sécuriser l'ensemble des bénéficiaires par l'obtention des titres de propriétés. En se basant sur les pesanteurs socio-culturelles dont sont victimes les femmes, le programme s'attèle à ce que soit accepté le principe de l'accès des femmes au foncier. Cet accès physique au foncier sera accompagné d'un dispositif de sécurisation foncière à travers plusieurs actions qui aboutiront à des négociations entre propriétaires terriens et bénéficiaires utilisateurs, et à la signature d'une charte foncière reconnue et respectée par tous les acteurs.<sup>92</sup> Concernant l'accès aux activités et aux bénéfices de manière équitable, le programme implique les jeunes (hommes comme femmes) et les parties prenantes dans la modélisation du type de formation et d'accompagnement adéquat (contenu des formations modulaires, flexibilité de

---

<sup>90</sup>De manière plus précise, une ligne budgétaire a été insérée dans les conventions entre PEA-Jeunes et les structures d'incubation pour prendre en charge les malades, femmes enceintes, et bébés qui intègrent les centres d'incubation afin que celles-ci suivent à bien leur formation sans aucune gêne.

<sup>91</sup>Collecte de données du 12-10-2019 auprès de Madame TAMOUGAN, à la DDLC

<sup>92</sup>FIDA, PEA-jeunes, document de conception et Rapport annexes, non daté.

l'accompagnement et appui-conseil, etc...). Le programme cherche aussi à engager les différentes parties prenantes dans des concertations visant l'amélioration de l'environnement politique de développement de l'entrepreneuriat rural au Cameroun. Pour l'accès aux bénéficiaires, il est question pour le programme de maintenir l'équité sur l'accès au kit de démarrage (financier ou non) afin de créer son entreprise.

Le PEA-Jeunes est un programme qui se soucie de la condition féminine, il accompagne au moins 30% de projets portés par les jeunes femmes afin d'encourager l'entrepreneuriat féminin, l'autonomisation des femmes et de développer les capacités de gestion de celles-ci en entreprises.<sup>93</sup> Parallèlement à cette résolution, le PEA-Jeunes s'est engagé sur le ciblage des groupes défavorisés (personnes vivants avec un handicap) et les minorités (pygmées, Mbororo) en vue d'inclure ces catégories sociales dans les activités du programme. La contribution du PEA-jeunes à l'émancipation de la femme permet à celle-ci de faire face aux difficultés qu'elle rencontre, de développer l'entrepreneuriat féminin et enfin d'inclure les femmes dans le développement de leur localité.

### **I-3 La vulgarisation du secteur agropastoral**

La vulgarisation agropastorale fait référence à l'ensemble des démarches et des dispositifs visant à faire connaître des innovations techniques et technologiques éprouvées ailleurs pouvant résoudre les problèmes rencontrés par les producteurs dans les systèmes d'exploitation agropastoraux et halieutiques. La vulgarisation agricole vise à former les producteurs à une bonne utilisation des nouvelles pratiques proposées.<sup>94</sup> Dès lors, elle apparaît comme le maillon central du transfert de technologie indispensable pour le producteur désireux moderniser son activité et accroître la production et la productivité agricole. Au Cameroun, le secteur agropastoral est l'un des secteurs les plus dynamiques, à ce jour, il occupe environ 70% de la population active.<sup>95</sup> Le secteur agricole est de plus en plus valorisé de nos jours, en raison de sa contribution à l'économie nationale. Selon les statistiques du MINADER, la contribution de l'agriculture dans la croissance économique du Cameroun est passée de 68% en 2016 à 76,38% en 2017, ce qui montre que l'agriculture est aujourd'hui un véritable atout pour l'économie et le développement. Pourtant, il est possible de faire mieux au regard des potentialités bénéficiant de la diversité naturelle du pays et spécifiquement des

---

<sup>93</sup>idem, p 39.

<sup>94</sup>Définition retenue par le groupe de travail MINADER, MINEPIA, CAPEF, PALNOPAC et les consultant, Cameroun, Yaoundé, 2016.

<sup>95</sup> INS 2011.

villages dont regorgent l'Afrique, indispensable à la productivité agricole et au développement.<sup>96</sup>D'où la multiplication des programmes/projets de développement en milieu rural avec pour but de moderniser le secteur agropastoral ; ce qui est un atout majeur pour les populations. Le PEA-Jeunes forme les jeunes dans les filières agropastoral et les accompagne jusqu'à la mise sur pied de leurs activités. Il cible les jeunes de 18 à 35 ans désireux d'exercer dans les activités agropastorales pour les former afin de leur créer des entreprises ou les développer par le financement de celles-ci.

En effet, au cours des formations, les jeunes se font former sur les nouvelles techniques culturales, les techniques d'irrigation, les systèmes de production animale et végétale afin de favoriser la production agricole et la productivité. La vulgarisation est donc cruciale pour la sécurité alimentaire, nutritionnelle et l'accroissement des revenus. C'est la raison pour laquelle le PEA-jeunes dans l'une de ses missions promeut la valorisation du secteur agropastoral.

#### **I-4 La sécurité alimentaire**

La persistance de la faim, la hausse des prix des produits, pour cause la crise alimentaire de 2007-2008 a conduit à l'entrée en puissance de nouvelles voies (la valorisation du secteur agropastoral et halieutique, nouvelles techniques culturales) pour hausser la productivité et assurer la sécurité alimentaire pour tous, ceci dans l'optique d'augmenter les revenus, la productivité et promouvoir le développement.

En effet, les activités agropastorales sont essentielles à la sécurité alimentaire à plusieurs niveaux : elles contribuent aux mutations agricoles, à la stabilité alimentaire et la disponibilité des produits agricoles. Le rapport sur le développement dans le monde et plus précisément dans les pays « *à vocation agricole* » a montré l'importance de l'agriculture et des activités connexes à la réduction de la pauvreté, l'insécurité alimentaire généralisée et montre la nécessité d'une révolution de la productivité des petites exploitations agricoles.<sup>97</sup> En effet, le PEA-jeunes émerge dans un contexte de crise sociale marquée par la baisse de la productivité, le manque d'emplois et l'insécurité alimentaire ; dans sa mission principale qui est de soutenir et développer le secteur agropastoral, le PEA-Jeunes est chargé entre autres de

---

<sup>96</sup>Dans son ouvrage intitulé l'Afrique des villages, Jean Marc Ela présente dans son ouvrage « l'Afrique des villages » comme une Afrique majoritairement constituée des Villages qui disposent de nombreux atouts dont les ressources naturelles, les diversités culturelles et ethnique, etc. favorables au développement.

<sup>97</sup>Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition : Quel rôle pour l'élevage ? Rapport du groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, Rome, 2016.

promouvoir le développement d'un cadre politique, institutionnel et organisationnel favorable à la création et au développement d'entreprises agropastorales des jeunes spécifiquement en milieu rural dans l'optique de garantir la sécurité alimentaire et de mettre sur pied un mécanisme capable de promouvoir la conservation et la consommation des produits agropastoraux locaux. Reposant sur les activités agropastorales, le programme donne la possibilité aux jeunes de se lancer au cœur des activités agropastorales en créant et en développant des entreprises rentables; les actions mises sur pied par le programme contribuent significativement à l'amélioration des conditions de vie des jeunes au Cameroun et à garantir la sécurité alimentaire dans la mesure où, l'agropastoral est l'un des secteurs les plus dynamiques. À ce jour, il occupe 70% de la population active et jouent un rôle primordial dans la sécurité alimentaire et le développement.<sup>98</sup>

## **II- Contexte d'émergence du PEA-Jeunes dans la commune de Mfou**

Il est question ici de faire ressortir tout comme dans la partie précédente, les raisons ayant conduit à l'intervention du PEA-Jeunes jeunes dans la commune de Mfou pour revitaliser la jeunesse.

### **II-1 Le chômage**

Le manque d'emploi est un fléau auquel se confrontent de nombreux jeunes au Cameroun. Cette situation est préoccupante d'autant plus que la jeunesse constitue une main d'œuvre importante et favorable au développement. La démographie est sans cesse galopante et constitue un amplificateur de la question d'emploi en ce sens que les jeunes constituent un segment important sur le marché du travail.

En effet, le Cameroun abriterait entre 4,5% et 5% de chômeurs pour une population d'environ 20 millions de personnes. Ces statistiques représentent près d'un million de personnes qualifiées en quête d'emploi ; dans les villes telles que Yaoundé et Douala le taux de chômage est estimé à 17% de la population active et plus de 70% de ces personnes sont en situation de sous-emploi.<sup>99</sup> Le phénomène de chômage est rependu en ville comme au village ; en ville, il touche des jeunes diplômés ayant reçu un enseignement technique ou professionnel et davantage ceux qui ont suivi un cursus académique général. Cependant, en milieu rural le

---

<sup>98</sup> INS, 2010.

<sup>99</sup> Idem.

chômage est généralisé du fait de l'analphabétisation, les déperditions et décrochages scolaires ; l'analphabétisme touche une grande partie de la population rurale et les femmes sont les plus concernées au regard des pesanteurs socio-culturelles et les représentations sociales dont elles font l'objet. Le taux d'alphabétisme chez les hommes est de 77% contre 59'8% chez les femmes.<sup>100</sup>Ce taux demeure plus élevé en milieu rural en l'occurrence dans la commune de Mfou où les jeunes ne disposent pas assez de qualification pour avoir accès aux emplois décents.

Avec une population d'environ 91 046 habitants, la population de Mfou est constituée des jeunes surtout âgés de 15 à 34 ans qui sont au chômage.<sup>101</sup>Les opportunités d'emploi sont réduites ainsi que le nombre de diplômés ; dans l'optique de subvenir à leurs besoins, les jeunes se tournent vers les activités telles que le commerce, l'agriculture, la chasse, l'élevage, les transports en commun etc. Pour pallier à ces problèmes rencontrés par les jeunes, l'Etat camerounais a mis sur pied un ensemble de programmes et projets agropastoraux afin de promouvoir la création d'emplois et de revitaliser le secteur agropastoral.<sup>102</sup>Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons précisément à la contribution du PEA-Jeunes à la création d'emplois dans la commune de Mfou. En effet, la CHASAAD-M est en partenariat avec le PEA-Jeunes depuis 2019 pour apporter son soutien à la jeunesse de cette commune. Le programme recrute les jeunes de 18 à 35 ans pour les former dans les activités agropastorales de leur choix et met à leurs dispositions des fonds qui leur permettront de créer ou de développer leurs entreprises. Ainsi, par la création de son entreprise, le jeune a la possibilité de d'améliorer son cadre de vie, accroître ses revenus et à son tour employer.

La jeunesse Camerounaise tout comme celle de la commune de Mfou souffre des mêmes maux (manque d'emplois et d'opportunités, manque de qualification professionnalisant etc.). Le programme vient donc comme une réponse à ces problèmes. Dans la commune de Mfou, les jeunes tournent le dos aux activités agropastorales qu'ils trouvent pour la plupart pénible ; c'est pourquoi, le programme s'attèle à la valorisation de ces activités par la subvention de leur projet et la création des opportunités.

---

<sup>100</sup>MINPROFF, Femmes et hommes au Cameroun : Une analyse situationnelle de progrès en matière de genre, Cameroun, 2012.

<sup>101</sup> Plan Communal de Développement de Mfou, 2015.

<sup>102</sup> Nous pouvons citer entre autres le PEA-jeunes, PCP-AFOP, PCP-ACEFA, PD, CVA, PIDMA, PNVRA etc.

## II-2 L'entrepreneuriat des jeunes

L'entrepreneuriat désigne l'action d'entreprendre, de mener à bien un projet. Le terme entreprendre signifie créer une activité économique pour atteindre un objectif, répondre à un besoin. L'entrepreneuriat constitue une opportunité pour les jeunes de s'insérer dans la vie active. Cette option est de plus en plus prisée par les jeunes pour échapper aux contraintes liées au marché de l'emploi ; c'est l'une des solutions idoines pour encourager l'autopromotion, et la création d'emplois. Pour cela, le gouvernement Camerounais œuvre pour davantage accompagner les jeunes en mettant à la disposition des porteurs de projets les moyens et financements nécessaires à la création des AGR. Lors de la fête de la jeunesse 2016, le président Paul Biya a annoncé une enveloppe de 102 milliard destiné au soutien de l'entrepreneuriat des jeunes.<sup>103</sup> La création d'emplois concernait tous les secteurs d'activité, mais davantage le secteur agropastoral, ce qui montre une fois de plus que le secteur agropastoral est essentiel pour le développement, et l'entrepreneuriat des jeunes.

Constituée d'une population jeune, dynamique et travailleuse, les jeunes de la commune de Mfou se battent pour subvenir à leurs besoins et résoudre leurs problèmes ; à cet effet, le partenariat entre le PEA-jeunes et la CHASAAD-M permet à ceux-ci de s'auto-employer et de se prendre en charge. La promotion de l'entrepreneuriat des jeunes par le programme est donc un moyen de permettre à ceux-ci de mettre sur pied des projets générateurs de revenus qui leur permettront d'être autonomes financièrement. Ainsi, le but du PEA-Jeunes dans la commune de Mfou est de « *réduire le chômage et encourager l'auto-emploi. C'est pourquoi, le jeune est suivi par des business coach pendant tout le processus d'incubation, jusqu'à son insertion. Nous veillons sur le déroulement de son activité et lui apportons des conseils* ». <sup>104</sup> Pour motiver le jeune à faire asseoir ses compétences et faciliter son insertion dans le monde des affaires, celui-ci est suivi par un coach qui l'oriente et contrôle son travail à chaque étape.

## II-3 La réduction de la pauvreté en milieu rural

---

<sup>103</sup> Cité par Marco Mbilla, l'épineuse question de l'emploi des jeunes au Cameroun, 2016.

<sup>104</sup> Collecte de données du 11-09-20 auprès de Monsieur Taboué, à la CHASAAD-M

Dans son rapport sur le développement humain, de 1998 portant sur la pauvreté au Cameroun, le PNUD considère la pauvreté comme un phénomène complexe qui désigne généralement une insuffisance de ressources et une privation de possibilités de choix et d'opportunités qui offriraient aux individus des conditions de vie décentes. Le DSRP quant à lui définit la pauvreté comme étant la privation matérielle, l'insécurité alimentaire, la faible accessibilité aux services sociaux (santé, éducation, et formation de base), à un emploi décent, à l'approvisionnement en eau potable, à la protection sociale, à la bonne information, au logement, au transport et la faible participation à la prise de décision.<sup>105</sup>

Dans le cadre de notre travail, la pauvreté se définit comme la non satisfaction des besoins vitaux (santé, éducation, nutrition etc.). Il est question de montrer de quelle manière le développement des activités agropastorales contribuent à la réduction de la pauvreté au Cameroun et dans la commune de Mfou en particulier. En effet, la croissance du secteur agropastoral stimule l'augmentation de l'économie dans son ensemble. Selon la BM, l'agriculture est la principale source de revenus de 80% de la population pauvre dans le monde. Ce secteur joue un rôle déterminant dans la réduction de la pauvreté, la hausse des revenus et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Principale source de vie des populations vivant en milieu rural, elle nourrit les campagnes, permet de résoudre les problèmes par la commercialisation des produits, et contribue au développement. Avec un PIB évalué à 12545,65 milliards en 2011, la contribution du secteur rural est estimée à environ 21,75%<sup>106</sup>, chiffre qui montre l'importance du secteur rural et de l'agriculture en particulier dans le développement. La valorisation du secteur agricole au Cameroun à travers les programmes/projets est sans doute un moyen pour développer les activités agropastorales, ce qui contribuerait inéluctablement à la croissance de l'économie et du même coup, la réduction de la pauvreté. Le développement du secteur rural apparaît donc comme l'un des leviers les plus importants sur lequel il est essentiel de s'accentuer afin de réduire la pauvreté en milieu rural et à Mfou en particulier. Dans la commune de Mfou les populations ont pour activité principale l'agriculture qui demeure leur source de subsistance, le développement de ce secteur à travers le PEA-Jeunes permettra d'impacter positivement sur les revenus et sur l'économie de ladite commune, ce qui réduirait la pauvreté dans la localité et conduirait au développement local.

---

<sup>105</sup>DSRP résumé, 2000, P11.

<sup>106</sup>INS, 2011.

## II-4 L'accès au foncier par les jeunes (filles)

Dans les sociétés agricoles ou pastorales, l'accès au foncier conditionne la possibilité de se nourrir et d'avoir une existence sociale. Les droits d'accès autrefois conditionnés par l'appartenance à un groupe familial ou statuaire sont actuellement en profonde mutation sous l'effet de la croissance démographique, des changements environnementaux, des transformations dans la gouvernance foncière et de la marchandisation croissante des ressources avec l'émergence de nouveaux acteurs.<sup>107</sup>

L'exclusion des femmes de la possession des terres notamment par voie successorale s'explique par des fondements socio-culturels résultants du système patriarcal qui régit la société camerounaise. De même, les femmes rurales caractérisées par un faible pouvoir économique, ont également des difficultés en ce qui concerne l'accès aux intrants, aux crédits et aux équipements nécessaires à la production agricole.<sup>108</sup> Toutefois, elles doivent obtenir des crédits, des prêts agricoles et bénéficier des programmes/projets de développement mis en place dans leur communauté pour améliorer leurs conditions de vie. En effet, pour résoudre le problème de foncier rencontré par les jeunes, et précisément la jeune fille, le PEA-Jeunes les accompagnent dans l'accès au foncier qui demeure un facteur déterminant pour tout jeune désireux bénéficier du programme et démarrer une activité agropastorale. Ainsi, il est attendu de la jeune fille qu'elle produise un document (abandon des droits coutumiers, le contrat de bail, ou l'autorisation d'exploitation du site) qui attestera qu'elle dispose d'un espace de terre sur laquelle son projet sera mis sur pied. La présentation de l'un de ces documents est obligatoire et fait partie des conditions d'accès au programme. Le foncier apparaît donc comme le levier de toute activité agropastorale. Pour Atangana Edith, « *les femmes sont dynamiques et travailleuses mais l'accès au foncier demeure un obstacle au démarrage de leur activité ; c'est pourquoi, nous exigeons d'elles qu'elles produisent toute sorte de documents lui donnant accès à la terre* ». <sup>109</sup> Ce qui montre que le foncier est indispensable pour la jeune fille et constitue un atout pour son activité agropastorale, c'est pourquoi elle est mise en tête dans les objectifs du programme.

---

<sup>107</sup> Alain Durand-Lasserve et Etienne Le Roy., La situation foncière en Afrique à l'horizon 2050, AFD, France, 2012.

<sup>108</sup> En moyenne, les femmes constituent quasiment 43% de la main d'œuvre agricole dans les pays en développement si les femmes disposaient du même accès aux ressources de production comme les hommes, elles pourraient accroître le rendement de leurs exploitations agricoles de 20 à 30%, élevant ainsi la productivité agricole totale des pays en développement de 2,5% à 4%, FAO, la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, Rome, 2010-2011 (SOFA), p 5 .

<sup>109</sup> Collecte de données du 09-07-20, auprès de Atangan Edith, à la CHASAAD-M

Tout comme le foncier, l'accès au crédit est considéré pour les femmes, comme un impact à leur participation au développement. Le programme met à la portée des jeunes les ressources de production telles que le foncier, le crédit, les intrants agricoles, afin d'accroître la production agricole et la productivité.

## **SECTION II : Le prix de l'autonomisation de la femme et analyse dans l'évolution des rôles dans la famille et la société**

Levier de la production agricole et économique, les femmes de la commune de Mfou sont incontournables dans le développement local. Dans sa mission de promotion de l'entrepreneuriat féminin, le PEA-Jeunes encourage l'insertion de la jeune fille. Dans la commune de Mfou, le programme a pour objectif l'installation d'au moins 30 % de filles pour alléger leurs charges lors de la formation. À cet effet, une cellule d'accompagnement pour les filles mères et les handicapés est prévu<sup>110</sup> (la prise en charge des bébés pour celles qui en ont et l'allègement de la formation pour la fille enceinte), ceci dans le but d'encourager la création d'entreprises par celles-ci. Les motivations de l'insertion des jeunes filles/femmes au programme sont diverses et varient d'une personne à l'autre. Il est question ici de faire ressortir les motivations ayant conduit à l'insertion des filles/femmes au PEA-Jeunes et d'analyser la contribution de celles-ci au développement local à partir des retombées de leurs projets.

### **I- Sens et sentiments à l'initiative entrepreneuriale de la jeune fille**

Nous avons constaté lors de nos descentes sur le terrain et à partir de nos observations que les femmes intègrent le programme pour diverses raisons. Pour certaines, l'insertion dans la vie active par la médiation du programme leur permet de concrétiser leur activité, de s'autonomiser. Pour d'autres par contre, le projet est une issue à emprunter en cas de manque d'emplois ou par les contraintes familiales. Enfin, le programme permet pour d'autres de mettre à jour leur expérience et poursuivre leur rêve.

#### **I-1 La quête de l'autonomisation de la jeune fille/femme par le biais du programme**

L'insertion de la jeune fille/femme dans le monde socioprofessionnel est un grand moyen lui permettant de s'épanouir dans son activité et de s'autonomiser. Ces éléments constituent des motivations pour certaines femmes qui intègrent le programme ; la mise sur

---

<sup>110</sup> Idem.

pied du projet de la femme lui permettra de réaliser son vœu qui est d'entreprendre, de mettre sur pied une activité dont elle aura la responsabilité, qui lui permettra de se surpasser en travaillant de toutes ses forces. Nga Pauline, femme bénéficiaire du PEA-Jeunes raconte :

*Avant, mon activité principale était l'agriculture (maïs, manioc et arachide) et le petit commerce. J'allais au champ de lundi à samedi et le dimanche était consacré au petit commerce pour assurer mes tontines et réunions car on ne peut tout attendre d'un homme. Il faut travailler très dur pour résoudre ses problèmes et ceux de la famille. Mon époux m'a encouragé à intégrer le programme en me rassurant qu'il prendrait soin des enfants pendant la durée de la formation (qui est de 4 mois) car je devais vivre dans le bassin d'incubation. Avec le BEPC comme niveau d'étude, je dois dire que je n'ai rencontrée aucune difficulté lors de la formation. Les cours ont été bénéfiques pour moi, j'ai choisi comme filière la production animale (précisément l'élevage des poulets de chair). Pendant cette formation, nous avons fait des cours sur la gestion d'entreprise, l'étude de marché, le leadership, les techniques de maîtrise et d'entretien des poulets de chair et de la ferme etc. Mon projet a été mis sur pied en juillet 2020, j'ai lancé une vague de 300 poulets d'un jour, le nombre de poussins étant réduit, je ne pense pas pouvoir satisfaire la demande car mon étude du marché a été fructueuse, même ici au quartier ont a déjà passé les commandes.<sup>111</sup>*

En réalité, il n'est pas surprenant que par le passé, « l'agriculture » fut l'activité principale de Nga Pauline dans la mesure où l'agriculture est globalement l'activité des femmes en milieu rural. Quant au « petit commerce », il permet de subvenir aux besoins de cette dernière et d'assurer ses tontines. Avec la crise économique, le prix du cacao a considérablement chuté dans les marchés l'homme ne parvient plus à supporter toutes les charges de la maison. C'est à la femme désormais que reviens certaines responsabilités ; elle doit pratiquer l'agriculture et faire le petit commerce pour supporter les lourdes charges c'est pourquoi, « la femme ne peut pas tout attendre d'un homme ». L'instruction demeure un élément central dans la vie de toute femme qui désire s'émanciper et s'autonomiser. Le niveau d'instruction de Nga Pauline a été un grand atout pour sa formation, l'assimilation des enseignements et la création de son entreprise c'est pourquoi elle souligne dans l'extrait de son récit de vie ci-dessus que « avec le BEPC comme niveau d'étude, je dois dire que je n'ai rencontrée aucune difficulté lors de la formation ».

Le programme permet à la femme de se prendre en charge et d'acquérir des connaissances. Bénéficiaire du programme pour Nga Pauline lui a permis de créer une entreprise rentable bénéfique pour elle, sa famille et de ne plus dépendre totalement de son époux. Elle poursuit son récit en disant :

---

<sup>111</sup>Extrait du récit de vie de Nga Pauline, le 11-08-20, mariée, mère de 04 enfants, Mfou.

*Je suis parmi les rares personnes de ma promotion à avoir reçu du financement du programme. Jusqu'à présent, il y en a qui n'ont pas eu cette chance. Je suis satisfaite aujourd'hui et fière d'avoir bénéficié du programme, ça me permet d'entreprendre. Je fais toujours l'agriculture et le commerce car on ne peut pas tout acheter, il faut alléger les dépenses. Je remercie beaucoup ma famille et mon époux pour leur soutien inconditionnel ainsi que leur contribution ; sans eux, je ne serais pas là aujourd'hui.<sup>112</sup>*

Le financement du projet par le PEA-Jeunes est un sésame très attendu et indispensable à la création de l'entreprise du jeune car il n'est pas rare de rencontrer ceux qui, au terme de leur formation attendent impatiemment cette subvention sans suite. Dans le cas de Nga Pauline, cette subvention est venue à point nommée et lui a permis de démarrer son activité. D'après cet extrait de récit de vie, nous pouvons comprendre que la dépendance de la femme vis-à-vis de son époux constitue un obstacle à son autonomisation. Elle pratique des activités telles que l'agriculture et le commerce pour subvenir à ses besoins. Pour intégrer le programme, l'approbation de son époux et son encouragement sont très importants pour le suivi des enfants et l'entretien de la maison. Cet extrait de récit laisse aussi comprendre que la scolarisation de la femme est d'une importance capitale pour l'acquisition des connaissances, des compétences et pour son insertion socioprofessionnelle. Diplômée du BEPC, Nga Pauline a pu s'intégrer facilement pendant la formation et assimiler les cours ce qui a été un atout pour le choix de sa filière car lui a permis de comprendre les rouages qui tournent autour de son activité. Le PEA-Jeunes vient donc lui donner la chance de créer son entreprise par la subvention de son projet. Grâce au programme, la femme a la possibilité d'accroître ses revenus de prendre soin de sa famille et de s'autonomiser.

Le financement du projet est donc indispensable pour le démarrage de l'activité du bénéficiaire en ce sens que, sans financement il n'est pas possible de donner vie à son projet ce qui est donc un véritable challenge pour les jeunes c'est pourquoi c'est un sésame très attendu. De même, la famille demeure le noyau, le pilier qui encourage la femme à atteindre ses objectifs. Il apparaît donc que l'entreprise mise sur pied par le biais du PEA-Jeunes permet à la femme/fille d'entreprendre, de s'épanouir et contribue considérablement à son autonomisation.

---

<sup>112</sup> Idem.

Image 11: Bâtiment construit par le PEA-Jeunes



Image 12: Bâtiment équipé par le programme



**Source : Brielle MAKENSON TOUSSE, 2020**

Les images 11 et 12 ci-dessus montrent le bâtiment construit par le programme et la bénéficiaire de ce projet. L'image 12 quant à elle nous montre les poulets de chair, les abreuvoirs et les mangeoires que le programme a mis à la disposition de la femme dans le but de l'encourager de se mettre en activité et s'autonomiser.

L'insertion de la femme dans le monde socioprofessionnel est un atout pour le développement de ses capacités entrepreneuriales et son autonomisation. Ces images illustrent un bâtiment entièrement construit par le PEA-Jeunes en vue de la mise en œuvre de l'activité avicole de Nga Pauline.

## **I-2 Le goût de l'aventure et l'avènement d'une affaire prospère**

Facteur d'autonomisation pour la femme le PEA-Jeunes permet à celle-ci de s'épanouir en tirant avantage de son entreprise et en prenant soin de sa famille. D'autres jeunes intègrent le programme par dépit, ou à cause de la pression qu'exerce la famille sur eux. Dans ce cas, ils se tournent vers le programme juste par aventure, pour perdre du temps, avant de découvrir sa portée réelle et ses débouchés. Meni Essimi, femme bénéficiaire du programme en 2019 raconte à cet effet :

*Avant, j'étais étudiante, je faisais science politiques à l'université de Yaoundé II. Un matin, mon grand frère m'a appelé pour me parler du PEA-Jeunes ; il avait quelqu'un à l'intérieur qui devait me faire intégrer le programme. Au départ l'idée ne m'enchantait pas du tout j'avais d'autres rêves, d'autre visée (la recherche d'un emploi dans la fonction publique : ENAM, ENS, EMIA et INJS comme plusieurs camerounais) mais à force d'insister, j'ai fini par accepter. Je me suis dit aaah !!!!!*

*J'y vais quand même par curiosité je ne vais rien perdre en déposant mon dossier. Ayant été retenue, J'y suis allée encore par curiosité pour voir comment ça se passe. À mon grand avantage, j'ai apprécié les cours, les encadreurs et les débouchées qu'offraient le programme. J'ai choisi comme filière, l'élevage des porcs, les modules étaient intéressants et bénéfiques pour ma filière de production. Le financement de mon projet a été comme un coup de cœur pour moi, je ne m'y attendais pas. J'ai aimé le moment où on m'a contacté pour me communiquer cette nouvelle ; c'est plutôt amusant quand j'y pense aujourd'hui je ris seulement car ce que je détestais autrefois est ce qui fait de moi aujourd'hui une personne intègre et valeureuse. Aujourd'hui, mes sujets grandissent bien j'en prends grand soin, je suis fière de ce que je fais et je conseille les jeunes à la recherche d'emplois de se tourner vers des programmes de ce genre qui aide et accompagne le jeune dans par la réalisation leurs projets.<sup>113</sup>*

En effet, de plus en plus les jeunes se tournent vers à recherche d'emploi dans la fonction publique et portent peu d'engouement au secteur privé qui est aussi promoteur et rentable ; on assiste dès lors au « *mythe du matricule* » qui voudrait que les jeunes portent un intérêt particulier aux concours tels que l'ENAM, l'ENS, l'EMIA et l'INJS pour être valorisés et avoir une renommée au sein de la famille comme nous fais comprendre cet extrait de récit de vie de Meni Essimi « *J'avais d'autres rêves, d'autre visée (la recherche d'un emploi dans la fonction publique : ENAM, ENS, EMIA et INJS comme plusieurs camerounais)* ». Cette jeune fille a intégré le programme par dépit et découvre lors de la formation les ouvertures qu'offre le programme. Elle voit sa situation changée, ce qui était considéré au départ comme une perte de temps devient son tremplin au point où elle trouve satisfaction et bonheur. Comme nous laisse comprendre cet extrait de récit « *C'est plutôt amusant quand j'y pense aujourd'hui je ris seulement car ce que je détestais autrefois est ce qui fait de moi aujourd'hui une personne intègre et valeureuse* ». <sup>114</sup>

Selon l'extrait de récit de vie de Meni Essimi, la recherche d'emploi par les jeunes dans le secteur agropastoral est négligée au profit des concours de la fonction publique qui offre la sécurité à travers le « matricule ». Dans ce cas, l'intégration dans le programme vient comme un lot de consolation d'autant plus que la jeune fille y va par contrainte. Pour cette jeune fille, le programme revêt de nombreux atouts et débouchés dont il est difficile de saisir la clarté si l'on est en dehors de l'arène. Intégrer le programme change sa conception de la réalité car elle prend désormais conscience des atouts qui y sont cachés et de sa contribution à son autonomisation. Ainsi, par la subvention de son projet elle voit sa condition de vie s'améliorer, ses revenus s'accroître, et prend désormais soin de sa famille.

---

<sup>113</sup>Extrait du récit de vie de Meni Essimi, le 11-08-20, mère de 02 enfants, Mfou.

<sup>114</sup> Idem

En effet, le programme vient comme un dernier recours pour des jeunes qui sont à la quête d'emploi, de stabilité et qui subissent la pression de la part de la famille. Le programme revêt dans ce cas une double dimension : elle permet à la jeune fille d'échapper aux réalités quotidiennes, et lui donne l'opportunité de découvrir ses aptitudes, ses capacités dans le secteur agropastoral à partir du choix de sa filière de production. Les motifs d'intégration des jeunes au programme étant diversifiés, au terme de la formation, les jeunes éprouvent un grand désir d'entreprendre, de créer des emplois et s'ouvrir au monde socioprofessionnel.

### **I-3 La mise à jour des capacités entrepreneuriales et le développement de l'entreprise**

Les bénéficiaires indirects du programme sont ceux ayant déjà des compétences dans le domaine agropastoral et qui ont déjà créé une entreprise ou qui rencontrent des difficultés dans leurs affaires et ont besoin de soutien, de financement pour développer leur activité.

L'appui vise dans ce cas le soutien aux jeunes déjà engagés dans une activité et confrontés à des contraintes techniques ou financières pour qu'ils puissent développer leurs entreprises. Bénéficiaire du programme, Sidonie est une femme qui a intégré le programme afin d'avoir l'appui du programme pour développer son activité d'élevage des poulets de chair qu'elle avait débuté au préalable. Elle raconte :

*Auparavant, je faisais déjà dans l'élevage des poulets de chairs, j'avais une ferme construite par mon mari qui abritait 1500 poussins. Tout ceci a été possible grâce à ma famille et mon mari. J'avais besoin d'argent pour m'ouvrir aux marchés et créer plus d'opportunités, chose qui a été possible par le programme. La formation a été un atout pour développer mes capacités entrepreneuriales en ce sens que, les modules ont été bénéfiques pour approfondir les connaissances que j'avais déjà acquises dans le domaine de la production animale. L'appui du programme a été pour moi d'une grande importance pour davantage développer mon activité ; il a permis de mettre la toiture vu que ma ferme avait déjà été construite par mon époux, de construire le château d'eau, l'achat des abreuvoirs, des mangeoires, et l'aliment des poulets. Cet appui a aussi permis de lancer une vague de 1000 poulets. Je ne me limite pas à la vente des poulets de chair, je fais aussi dans la transformation des poulets. Je fume et je braise avant de commercialiser et mon mari me soutien beaucoup dans cette étape, c'est aussi rentable et ça me permet d'être toujours en activité puisque c'est généralement le soir que je braise. Aujourd'hui je peux marcher tête haute grâce à mon activité et mes revenus, ma belle-famille, mon époux me respectent, je résous de nombreux problèmes dans ma famille et j'en suis heureuse.<sup>115</sup>*

Le PEA-Jeunes vient en aide aux jeunes soit pour la création d'une entreprise, soit pour le développement de celle-ci. Le récit de vie de Sidonie nous fait comprendre que la

---

<sup>115</sup> Extrait du récit de vie de Sidonie, le 12-08-20, mère de 03 enfants, Mfou.

subvention du programme était destinée au développement de son entreprise. Cette subvention lui a permis, avec le soutien de son époux et sa famille de prospérer et de faire son activité une entreprise familiale. Grâce au PEA-Jeunes, on assiste à une reconfiguration du rôle de la femme dans la famille et au sein de la société ; reconfiguration où l'homme accompagne et son soutien son épouse dans son travail. De même l'entreprise de Sidonie lui confère un sentiment de supériorité de pouvoir affronter tous les obstacles de la vie ; elle le souligne en ces termes : « *Aujourd'hui je peux marcher tête haute grâce à mon activité et mes revenus, ma belle-famille, mon époux me respectent, je résous de nombreux problèmes dans ma famille et j'en suis heureuse* ». <sup>116</sup>

Pour Sidonie, le PEA-Jeunes vient en soutien aux producteurs qui sont dans le besoin par le développement de leurs activités. Soutenue par la famille et son époux, elle voit son travail prospérer, ses revenus accroître et sa situation sociale changer. Cet extrait de récit laisse entendre d'une part que la valeur d'une femme se trouve dans l'accomplissement de son travail, sa capacité à subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille et d'autre part que la complicité entre l'homme et la femme dans un couple est un atout majeur pour la prospérité des affaires et l'accroissement des revenus. Il n'est pas question ici d'une domination d'un sexe à l'égard de l'autre mais de la complicité entre l'homme et la femme, ce qui contribue au bien-être du ménage et de la famille entière.

Le PEA-jeunes apparaît dès lors comme la voie idéale pour le développement de l'entreprise des jeunes qui ont des connaissances dans le domaine agropastoral ou pour ceux qui rencontrent des problèmes financiers ou techniques. L'épanouissement de la femme réside dans son travail car c'est grâce à lui qu'elle résout ses problèmes et ceux de sa famille. Le PEA-jeunes facilite l'intégration sociale de la femme, il apparaît donc comme la solution idoine pour celles qui désirent s'émanciper et s'autonomiser dans leur AGR.

## **II- Analyse de l'entrepreneuriat féminin dans la reconfiguration du rôle de la femme et évolution de son rôle dans la société**

Selon la conception traditionnelle, la femme est relayée au second plan et réduite à la fonction reproductive. Cette conception traditionnelle est pleine de difficultés car lui confère un sentiment d'infériorité. Pour faire face aux répressions qu'elles subissent, les femmes se tournent vers le secteur entrepreneurial précisément dans l'agropastoral, ceci dans le but de

---

<sup>116</sup>Extrait du récit de vie de Sidonie, le 12-08-20, mère de 03 enfants, Mfou.

s'insérer dans le monde socioprofessionnel et de subvenir à leurs besoins. Il s'agit ici de montrer les atouts de l'entrepreneuriat et l'autonomisation de la femme dans le ménage et dans la société.

## **II-1 Le partenariat masculin face à l'autonomisation de la femme**

Noyau de la famille nucléaire, le père est le chef de famille, il occupe une place primordiale dans la prise de décisions, l'affectation des ressources financières. De par sa position dans la famille, la femme est la subordonnée de l'homme, Pour se défaire de cette situation, elle adoptera des stratégies. Avec l'entrée en vigueur des programmes de promotion de l'entrepreneuriat féminin, l'homme voit son autorité être remise en cause par la capacité de son épouse à pouvoir se prendre en charge. Dans notre étude de terrain dans le cadre du PEA-jeunes, nous avons constatés que les hommes soutiennent leurs femmes dans leur activité, il existe une complicité entre les deux sexes. Ceci pourrait se comprendre de diverses manières : face aux lourdes charges qui pèsent sur l'homme, celui-ci encourage son épouse dans la création de son entreprise afin de la rendre plus autonome et de réduire certaines charges qui pèsent sur lui. Ainsi, au lieu de faire asseoir son hégémonie il donne la latitude à son épouse de s'épanouir au travers de son travail et de joindre les efforts pour se soutenir mutuellement (voir extrait de récits de vie de Nga Pauline et Sidonie). On assiste dès lors à une complémentarité entre les deux sexes, où l'homme travaille avec son épouse et l'encourage. Conscient de l'atout qu'elle représente au sein de la famille, il accepte ses choix tous les deux forment un partenariat idéal pour l'épanouissement de la famille. À cet effet, Plus les femmes réussissent dans leurs entreprises, moins elles sont dépendantes. Plus elles s'engagent dans les projets initiés par elle-même, mieux elles valorisent leurs compétences autour d'elle et dans la société ceci avec le soutien de leurs époux.

## **II-2 Autonomisation et amélioration de la situation de la femme**

Il est question ici de déterminer le rôle de la femme dans son environnement social. Selon l'étude de terrain réalisée auprès des femmes ayant bénéficiées du programme, il en ressort qu'avant de bénéficier du programme chacune d'elle était en activité (agriculture, petit commerce, élevage, étude), elles étaient investies pour la plupart dans une AGR raison pour laquelle, nous pouvons parler de leur capacité à entreprendre, de leur dynamisme et leur détermination. Avec la contribution du programme à la création d'emplois et le développement des entreprises, les responsabilités des femmes ont significativement

augmentés, sa capacité à améliorer son cadre et ses conditions de vie ont un impact sur l'évolution de son rôle dans la société et au sein de sa famille de telle sorte qu'elle est valorisée, elle est désormais prise en considération. La femme provoque de véritables mutations autour d'elle à travers le travail et la détermination dont elle fait preuve dans les secteurs autrefois masculins et par conséquent se détache des rôles traditionnellement construits autour d'elle. En s'occupant des tâches ménagères, du petit commerce, de l'agriculture ou de toute activité parallèle, les femmes participent à leur manière au développement de l'économie familiale et spécifiquement au développement local dans la commune de Mfou.

### **II-3 Changement du rôle de la femme dans la sphère familiale et sociale**

L'autonomisation et l'entrepreneuriat de la femme sont liés à sa capacité de gestion et la quête du gain. L'engagement des femmes dans le secteur entrepreneurial et agropastoral spécifiquement contribue donc à l'épanouissement de celles-ci et aux mutations de leurs rôles dans toutes les sphères sociales.

En effet, les motivations d'insertion des femmes dans le programme sont diverses ; nous avons comme raisons la recherche d'emplois, l'autonomisation, le développement des capacités entrepreneuriales etc. Ces raisons, bien que subjectives, laissent entrevoir le développement local par la création des opportunités, des emplois et l'amélioration des conditions de vie des populations. L'analyse faite de l'extrait du récit de vie de Sidonie laisse entendre qu'entreprendre n'est pas juste est un moyen d'accroître ses revenus, mais aussi d'affronter tous les obstacles qui s'offrent à nous en ne comptant que sur soi et de marcher la tête haute en toute tranquillité.<sup>117</sup> Ce qui veut dire qu'entreprendre confère du pouvoir, la sécurité. En se focalisant sur les réponses données par les femmes enquêtées au sujet de leur place dans la famille du fait des retombées de leur entreprise, l'on peut dire que travailler permet de gagner durement sa vie, de résoudre ses problèmes et d'atteindre des objectifs fixés. Pour les unes entreprendre est un moyen de s'autodéterminer et s'autonomiser (voir extrait du récit de vie de Sidonie), pour les autres par contre, c'est un moyen de se mouvoir, d'amortir les charges familiales (voir extrait du récit de vie de Nga Pauline) et de se lancer dans la vie active (voir extrait du récit de vie de Meni Essimi). La mise sur pied du projet de la femme grâce au PEA-Jeunes contribue donc à l'évolution des rôles sociaux, pas dans

---

<sup>117</sup>Extrait du récit de vie de Sidonie, le 12-08-20, mariée, mère de 03 enfants, Mfou.

l'optique de dominer l'homme mais pour résoudre les problèmes de famille et d'accroître les revenus. C'est pourquoi les programmes/projets de développement mis sur pied par l'Etat dans le but de réduire la pauvreté montrent la capacité des femmes à impulser le développement par les activités agropastorales, améliorer le cadre et les conditions de vie des populations et prendre soin de leur famille

Il était question dans ce chapitre de faire ressortir le contexte d'émergence du PEA-Jeunes, de montrer sa contribution à l'autonomisation et l'entrepreneuriat de la femme, à la reconfiguration de son rôle dans la famille et au développement local dans la commune de Mfou. De nos analyses, il en ressort que, le PEA-jeunes viens comme une réponse aux nombreuses difficultés rencontrées par les jeunes au Cameroun et dans la commune de Mfou en particulier (création d'emplois et d'opportunités, accès aux ressources financières, etc.). Ce programme contribue à la promotion des activités agropastorales, à l'entrepreneuriat féminin et à l'autonomisation de la femme. Centre des activités agropastorales, la femme contribue à son épanouissement, à l'équilibre familial et au développement local dans la commune de Mfou bien que ses actions ne sont pas toujours visibles en raisons de certains facteurs. La femme est de plus en plus ouverte au monde socio-professionnel et présente dans des postes de grandes responsabilités dan dans la commune de Mfou et au Cameroun en général.

## CONCLUSION GENERALE

Cette étude est partie d'un constat. De nombreuses déclarations et conventions nationales et internationales à l'instar de la CEDEF, la plateforme d'action de Beijing, les Objectifs du Millénaire pour le Développement, la déclaration universelle des droits de l'Homme, le MINAS, le MINPROFF etc, ont mis l'égalité entre les sexes et la participation de la femme au développement au centre des préoccupations. Bien que les pays à l'instar du Cameroun aient ratifiés les accords en faveur de la contribution de la femme dans le processus du développement, beaucoup reste encore à faire car la situation de la femme reste significativement inchangée. La série des accords en faveur de la promotion des droits de la femme montre bien que la femme joue inéluctablement un grand rôle dans le développement et plus spécifiquement dans le secteur agropastoral et qu'elle fait face à de nombreuses difficultés.

La présente étude dont le thème est « **la problématique de la participation des femmes au développement local dans la commune de Mfou** »: Centre Cameroun » vient donc réactualiser ce débat. Elle part du dynamisme dont font preuves les femmes rurales pour comprendre les raisons d'être des difficultés auxquelles elles font face dans leur implication au développement. En dépit de la contribution des femmes de la commune de Mfou dans le secteur agropastoral qui est de nos jours d'une importance capitale dans l'économie nationale, les femmes rencontrent de nombreux problèmes pouvant s'expliquer d'une part par la sexualisation des rôles sociaux et d'autre part par les représentations sociales dont sont victimes les femmes.

Face à ce constat, la question principale de cette étude était de savoir quels sont les facteurs du développement local ? à cette question principale correspond l'hypothèse générale formulée comme suit : La valorisation des ressources territoriales, les actions collectives, les activités et les actions localisées, et la prise en compte de l'aspect genre dans les projets de développement sont les principaux facteurs du développement local. La question principale a engendré trois hypothèses secondaires.

La première question secondaire était de savoir : quels sont les obstacles à la participation des femmes au développement local dans la commune de Mfou ? Pour répondre à cette question, l'hypothèse suivante a été formulée : la socialisation familiale, la sous-scolarisation, l'accès à la propriété foncière, l'accès au crédit, l'accès aux réseaux sociaux et à la formation qualifiante sont autant d'obstacles auxquels se heurtent les femmes de la commune de Mfou. Cette hypothèse a été vérifiée. L'examen qui a été faite auprès des

femmes rurales de Mfou montre que les femmes jouent un rôle primordial dans la sécurité alimentaire, l'entretien du ménage et la cohésion sociale. A travers l'analyse des faits en profondeur, il s'est avéré que les femmes sont caractérisées par une vitalité manifeste et une inépuisable énergie qui les emmènent à se surpasser. Il en ressort que les principaux rôles sociaux assignés aux femmes relèvent essentiellement de la sphère de la reproduction, de la production agricole, économique et de la cohésion sociale. Tout ceci montre donc les sources des difficultés auxquelles se heurtent les femmes de la commune de Mfou dans leur participation au développement local.

La deuxième question secondaire était de savoir quelles sont les stratégies d'appropriation du développement par les femmes de la commune de Mfou ?. A cette question, l'hypothèse suivante a été formulée : animées d'un instinct stratégique et de survie, les femmes de la commune de Mfou mettront sur pied des Organisations Féminines (OF) telles que les associations, les coopératives et les GIC dans le but de participer au développement local. En effet, la théorie de l'analyse stratégique de Michel Crozier et Erhard Friedberg a servi de modèle d'analyse à cette hypothèse. Elle nous a donnée l'opportunité de mieux cerner les réalités collectivement et socialement construites autour des stratégies déployées par les femmes pour participer au développement local. Ainsi, cette hypothèse a été confirmée car les enquêtes de terrains ont permises de montrer que dans la commune de Mfou, les femmes se constituent en groupement pour faire face aux obstacles rencontrés et agir collectivement. Les femmes de la commune de Mfou se sentent plus épanouies au sein des groupements où elles partagent des idéaux, des savoir-faire et ont la latitude de s'exprimer en toute quiétude.

Enfin, la troisième question secondaire était de savoir quelles sont les stratégies déployées par l'Etat pour impliquer les femmes dans le développement de la commune de Mfou ?. A cette question, l'hypothèse suivante a été postulée : L'Etat contribue à l'implication de la femme au développement local dans la commune de Mfou par la formation aux activités agricoles, la création d'emplois, le subventionnement des microprojets des femmes et un suivi permanent des activités à travers des conseils. Au travers des projets en cours au Cameroun en général et dans la commune de Mfou spécifiquement (le cas du PEA-Jeunes) l'Etat forme et accompagne les jeunes filles/femmes par la subvention de leur microprojets dans le secteur agropastoral. Dans la commune de Mfou, le PEA-Jeunes s'est avéré d'une grande importance pour les femmes qui ont vus leur cadre et conditions de vie

s'améliorer. Grâce à ce programme, les microprojets des femmes impactent significativement sur le développement de la commune de Mfou d'où la contribution des OF au développement.

De cette analyse, il en ressort que la participation de la femme au développement dans la commune de Mfou est mise à rude épreuves. Les différents rôles sociaux assignés à la femme du fait de son appartenance sexuelle cultivent et entretiennent les difficultés auxquelles elles font face dans la participation au développement. Les conventions et accords nationaux et internationaux en faveur de la promotion des droits de la femme montrent bien que la femme joue un grand rôle dans le processus de développement et que ses droits sont parfois bafoués ; cependant l'on constate qu'il demeure toujours un grand écart entre ce qui est et ce qui devrait être en ce sens qu'il existe une grande marge entre ce qui est écrit et ce qui est fait. La situation des femmes reste significativement inchangée. Les femmes font face à de nombreuses difficultés qui amenuisent leur insertion socio-professionnelle de même que leur participation au développement local. Dotées d'un instinct stratégique et de survie les femmes érigent un ensemble de stratégies qui consiste à la mise sur pieds des Organisations Féminines qui sont des cadres de partagent des idéaux, des échanges et d'entraides.

Il apparaît au terme de cette étude que nos hypothèses ont été vérifiées. Ainsi, l'importance d'impliquer les femmes dans le développement reste notoire ; pour y parvenir, il faut en amont consulter les femmes dans l'élaboration des projets de développement en milieu rural, autonomiser la femme, alléger les procédures d'obtention du titre foncier et mettre fin aux discriminations entre les sexes. Il est aussi important pour les autorités administratives de la commune de Mfou d'impliquer davantage les femmes dans les activités socio-économique et politique ce qui favoriserait leur insertion socio-professionnel et leur participation au développement. Il serait donc judicieux de mettre sur pied dans la commune de Mfou d'une part des ateliers de formation qui aideraient les femmes à améliorer la production agricole et la productivité et d'autre part sur les séances de sensibilisation qui les amèneraient à prendre conscience des atouts qu'elles représentent en faveur du développement et de connaître leurs droits. L'autonomisation économique de la femme et son insertion socio-professionnelle sont donc des éléments essentiels pour favoriser sa participation au développement dans la commune de Mfou.

Ce travail étant achevé, est loin d'être définitif. Il existe bien évidemment des aspects qui n'ont pas été abordés ou traités sur la question de la participation des femmes rurales au développement local. Ainsi, les résultats de cette recherche ne restent qu'un pan de la réalité

pouvant changer à tout moment ; de ce fait, les limites qui seront apportées à la lecture de ce travail feront probablement l'objet d'une correction dans des recherches futures

## **BIBLIOGRAPHIE**

## **A. Ouvrages généraux**

**Belloncle Guy,**

- *Quel développement rural pour l'Afrique noire ? Nouvelles Editions Africaines, 1979*
- *La question paysanne en Afrique noire ; Paris, Karthala, 1982*
- *Participation paysanne et aménagements hydro-agricoles, Paris, Karthala, 1985*

**Bare Jean François,** l'évolution des politiques de développement. Approches pluridisciplinaires, Paris, l'Harmattan, 2001

**Barthès Carole,** l'Etat et le monde rural à Mayotte, Paris, l'Harmattan, 2003

**Bierschenk Jean Pierre et Olivier de Sardan,** *les pouvoirs au village*, Paris, Karthala, 1998

**Buijsrogge Piet,** *initiatives paysannes en Afrique de l'ouest*, Paris, l'Harmattan, 1989

**Champagne Suzanne**

- *Pratiques associatives féminines. A propos d'associations féminines de la ville de Ouagadougou et milieu périurbain, centre sahel, notes et travaux n° 20, Québec, université de Laval, 1990*
- *Les femmes et le développement : Stratégies, moyens et impact, Québec, Université de Laval, centre de Sahel, 1949*

**Durkheim Emile,** *de la division du travail social*, Paris, PUF, 1893

**Dupriez Hugues,** *paysans d'Afrique noire, Paris, Terre et vie, 1990*

**Ela Jean-Marc,**

- *L'Afrique des villages, Paris, Karthala 1982*
- *Innovations sociale et renaissance de l'Afrique Noire. Les défis du monde "d'en bas", Paris, l'Harmattan, 1998*
- *Quand l'Etat pénètre en brousse... les ripostes paysannes à la crise, Paris, Karthala, 1990*

**Ferdinand Chindji Kouleu,** *initiation à la sociologie rurale*, Yaoundé, Saagraph, 2005

**Geny et all,** *environnement et développement rural en Afrique. Guide de gestion des ressources naturelles, Paris, Frisson-Roche, 1992*

**Grawitz Madeleine,** *méthode des sciences sociales, Paris, Dalloz, 7<sup>ème</sup> ed, 1990*

**Kabou Axelle,** *et si l'Afrique refusait le développement ? Paris, l'Harmattan, 1991*

**Mendras Henri,** *sociétés paysannes ; Eléments pour une théorie de la paysannerie, Paris Armand colin, 1978*

**Palmard Chantal Blanc et Collab,** *le développement rural en question, Paysage, espaces ruraux, systèmes agraires*

**Stamm Volker**, structures et politiques foncières en Afrique de l'ouest, Paris, l'Harmattan, 1998

**Tönnies Ferdinand**, communauté et société : Catégories fondamentales de la sociologie pure, Paris, Retz, CEPL, 1977

**Wallach Scott Joan**, de l'utilité du genre, Paris, Fayard, 2012

**Yao Assogba**,

- *Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire. Le défi éthique du développement et de la renaissance de l'Afrique noire*. Sainte-Foy, PUL, 2004
- *Développement communautaire en Afrique : Comprendre la dynamique des populations* ; Québec, presse de l'université Laval, 2008
- « *l'organisation communautaire avec des communautés locales en Afrique* », in Laval Doucet et Louis Favreau, théories et pratiques en organisation communautaire, Québec, Presses de l'université du Québec, 1991, pp. 389-411
- « *L'Afrique noire, démocratie, développement et mouvement associatif* », CRDC, série recherche, cahier n° 13 Hull, Université du Québec à Hull, 1998. pp. 75-98
- **Yves Guillerrou**, Organisations de producteurs et dynamiques paysannes dans l'ouest-Cameroun, résumé, Paris, Orstom, 1994

## **B. Ouvrages spécialisés**

**Boserup Ester**, la femme face au développement économique, Paris, PUF, 1983\*

**Bisilliat Jeanne**,

- *Regard des femmes sur la globalisation. Approche critique*, Paris, Karthala, 2003
- *Femme du sud : chef de famille*, Paris, Karthala, 1996

**Coquery-Vidrovitch Catherine**, les africaines, histoire des femmes d'Afrique noire du XIXe au XXe siècle, Paris, Desjonquères, 1994

**Droy Isabelle**, femmes et développement rural, Paris, Karthala 1990

**Barbier Jean Claude**, Femmes du Cameroun, mères pacifiques, femmes rebelles, Paris, Karthala, 1985

**Duru Marie Bellat**, l'école des filles. Quelles formations pour quels rôles sociaux ? Paris, l'Harmattan, 1989

**Granié Anne-Marie et Nguétat-Bernard Hélène**, empreintes et inventivité des femmes dans le développement rural, France, IRD, 2006

**Héritier Françoise**, masculin / féminin. La pensée de la différence, Paris, Odile Jacob, 1996

**Locoh Thérèse** en collaboration avec **Koffi Nguessan** et **Paulina Makinwa-Adebusoye**, genre et société en Afrique : Implication pour le développement, INED, Paris, 2007

**Michel Foucault**, *histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard, 1984

**Pierre Bourdieu**, *la domination masculine*, Paris, Seuil, 1998

**Simone de Beauvoir**, *le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1976

**Vincent Jeanne-Françoise**, *femmes béli entre deux mondes : entretiens dans la forêt du Cameroun*, Paris, Karthala, 2001

### **C. Articles**

**Delpech, B**, *la terre et les femmes : conflits ruraux au sud du Cameroun in cahier ORSTOM, série sciences humaines, vol. XIX, N02, 1983, pp.30-65*

**Nga Ndongo Valentin**, « *Les enquêtes d'opinion en Afrique noire in annales de la FASH* », université de Ngaoundéré, Volume 4, 1992, pp.15-35

### **D. Mémoires**

**Djoufack Ambroise**, *la représentation sociale de la femme Camerounaise : Le cas de la ville de Yaoundé*, master en sociologie, option population et développement, université de Yaoundé I, 1987

**Biolo Mvogo Germain**, *paysan et vulnérabilité foncière : Une analyse à partir des communautés rurales de l'arrondissement d'EVODOULA*, master en sociologie rurale, université de Yaoundé I, 2016

**Kouamo Nathalie**, *représentation sociale de la femme et autonomisation de la femme rurale : Cas de l'arrondissement de Loum*, master en sociologie rurale, université de Yaoundé I, 2014

**Mvondo Timothée**, *les sociétés coopératives dans le développement des masses rurales : Le cas de la société coopérative des planteurs d'OKOLA-SOCOPO*, master en sociologie rurale, université de Yaoundé I, 1980

### **E. Thèses**

**Pinghané Yonta Achille**, *dynamiques des rapports de genre en milieu rural de l'ouest-Cameroun : Facteurs et enjeux*, thèse en sociologie, option population et développement, Université de Yaoundé I, 2014

*Manga André Marie, les variables générales de la viabilité d'une innovation en milieu rural: Esquisse d'un schéma explicatif de la faible viabilité des projets de développement rural au Cameroun, thèse en sociologie rurale, université de Yaoundé I, 2015*

*Leumako Jeannette, exploitation des ressources naturelles et développement local : le cas de l'exploitation des terres dans le département de Mungo (Littoral-Cameroun), thèse de doctorat/PhD, FALSH, 2016*

*Essomba Solange Ebela Rachel, De la ville au village. Comprendre le retour de l'élite politique urbaine de Zoétélé, thèse en sociologie rurale, université de Yaoundé I, 2016*

#### **F. Webographie :**

Https: // [www.research.un.org](http://www.research.un.org) »CSW 63 CSW: 1946, New York. Consulté le 18 février 2020 à 8h30

Https: // [www.ritimo.org](http://www.ritimo.org) » consulté le 19 février 2020 à 14h10

#### **G. Rapport**

Document de Stratégie pour la réduction de la pauvreté, 2010

Document de stratégie pour la croissance et l'emploi, 2010-2020

Institut Nationale de la Statistique : enquête démographique, 2004-2010

Les organisations paysannes et rurales National : Les acteurs du développement en Afrique Sub-Saharienne, 1995

Rapports des descentes sur le terrain dans les CEAC du MINADER, octobre 2019

Rapport sur la présentation des Organisation Paysannes du centre (coopératives, association, GIC etc.) décembre 2019

Plan communal de développement de la commune de Mfou, 2015

Communes et Villes Unies du Cameroun, 2014

Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes. Document de conception, rapport principal non daté

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le rôle de l'agriculture dans le développement rural et la contribution de la femme au secteur agropastoral, 2017

Objectif du Millénaire pour le développement, New York, Nations Unies, 2000

**H- Lois**

N<sup>0</sup> 90/053 du 19 décembre 1990, portant sur la liberté d'association

N<sup>0</sup> 92/006 du 14 août 1992, portant sur les sociétés coopératives et les GIC

N<sup>0</sup> 93/015 du 22 décembre 1993 relative aux groupements d'intérêts économiques

## **ANNEXES**

## Annexe 1 : Attestation de recherche

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

\*\*\*\*\*

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES  
ET SCIENCES HUMAINES

\*\*\*\*\*

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

\*\*\*\*\*

BP : 755 Yaoundé

Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UYI, à côté AUF

E-mail : [depart.socio20@gmail.com](mailto:depart.socio20@gmail.com)



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

\*\*\*\*\*

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

FACULTY OF ARTS, LETTERS  
AND SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

\*\*\*\*\*

### ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **LEKA ESSOMBA Armand**, Chef de Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiante **MAKENSON TOUSSE Brielle**, Matricule **14C657**, est inscrite en Master à vocation professionnelle, option Développement rural. Elle effectue, sous la Direction du Docteur **NJOYA MAMA Mohamed**, un travail de recherche sur le thème : « *La problématique de la participation effective des femmes au développement local à la commune de Mfou : obstacles, stratégies et récits d'expériences* ».

Je vous serais reconnaissant de lui fournir toute information non confidentielle, susceptible de l'aider dans cette recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le **12 5 JAN 2021**

Le Chef de Département

  
**Armand LEKA ESSOMBA**  
Maître de Conférences

## Annexe 2 : Attestation de stage académique

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
-----  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
-----  
SOUS DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES  
RESSOURCES HUMAINES  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland  
-----  
MINISTRY OF AGRICULTURE  
AND RURAL DEVELOPMENT  
-----  
GENERAL SECRETARIAT  
-----

DEPARTMENT OF HUMAN RESOURCES  
-----  
SUB DEPARTMENT OF HUMAN  
RESOURCES DEVELOPEMENT  
-----

EE. 01040 /MINADER/SG/DRH/SD/DRH/SFS

Yaoundé, le 31 JUL 2019

Ref : VI du 28 juin 2019

Le Ministre

A

Madame MAKENSON TOUSSE Brielle  
Etudiante à la Faculté des Arts, Lettres et Sciences  
Humaines de l'Université de Yaoundé I  
E-mail : briellemakenson@gmail.com  
Tel : 694 623 750 / 650 151 112  
BP : 755 Yaoundé  
-Yaoundé-

**Objet** : Stage Académique

**Madame,**

En accusant réception de votre correspondance sus référencée et relative à l'objet porté en marge,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je marque mon accord pour le déroulement de votre stage non rémunéré et non assuré par mon Département Ministériel, pour une période de quatre (04) mois, allant du 2 Septembre au 20 Décembre 2019.

A cet effet, vous voudrez bien prendre attache avec la Direction du Développement Local et Communautaire.

Veuillez croire, **Madame**, à l'assurance de ma parfaite considération. /-

**Ampliation** :

- DDLC
- CHRONO/ARCHIVES



### **Annexe 3 : Canevas d'observation**

Motif et objectif : Observer le cadre de vie, les conditions de travail et le fonctionnement des activités agropastorales de l'interviewé

#### **I- Identification du contexte**

- Date et heure.....
- Nom de l'interviewé.....
- Nom du village.....
- Statut matrimonial.....
- Choses observées.....
- Autres informations.....

#### **II- Caractéristique du cadre de vie de l'enquêté**

- 1- Type d'habitat (moderne, précaire).....
- 2- Organisation quotidienne des tâches domestiques et activités de productions (heures de travail).....
- 3- Distance domicile-plantation : assez loin (quelle distance ?), proche (quelle distance ?)...
- 4- Disponibilité des outils champêtres (lesquels ?).....
- 5- Autres informations.....

#### **III- Présentation des conditions de travail**

- 1- Activité pratiquée (agriculture, élevage, commerce, autre AGR).....
- 2- Méthode de travail : Groupé, en paire, autre.....
- 3- Outillage : rudimentaire, moderne.....
- 4- Type d'agriculture pratiquée : Agriculture vivrière, agriculture de rente.....
- 5- État du lieu de travail : herbeuse, propre,.....
- 6- Distance plantation- marché : loin, proche (quelle distance ?).....

#### **IV- Identification des difficultés rencontrées**

- 1- Les changements climatiques : qui constituent un obstacle pour la pratique de certaines activités telle que l'agriculture.....
- 2- Déficience de l'information actualisée et de la formation.....
- 2- Insuffisance de la main d'œuvre qualitative et quantitative.....
- 3- Moyens de transport et état des routes pour acheminer les produits vers les marchés.....
- 4- Vols et destructions des produits par les animaux .....

## **Annexe 4 : Guide d'entretien adresse aux paysans (hommes et femmes) de la commune de Mfou**

Je me nomme **Brielle MAKENSON TOUSSE**, étudiante en sociologie à l'université de Yaoundé I, master II à vocation professionnelle. Actuellement, j'effectue un travail de recherche dont le thème porte sur « **la problématique de la participation des femmes au développement local dans la commune de Mfou (Centre-Cameroun)** ». Dans le cadre de notre étude, nous souhaitons avoir un entretien avec vous en espérant que vous nous accorderez de votre temps. Tout en vous garantissant l'anonymat, nous vous rassurons que les informations que vous nous donnerez resteront essentiellement à but académique. Nous vous remercions du sacrifice de votre temps.

### **I- Identification de l'enquêté**

- Date et heure de l'entretien.....
- Nom du village.....
- Nom de l'enquêté.....
- Sexe et âge de l'enquêté.....
- Activité principale et ancienneté.....
- Statut social de l'enquêté.....
- Niveau d'instruction.....
- Situation matrimoniale.....

### **II- Le foncier, source de crise et élément majeur de la vie des populations en milieu rurale**

- 1- Détention de la terre et superficie de l'espace
- 2- Moyen d'obtention du terrain (achat, location, héritage familial)
- 3- Détention du titre foncier sur le terrain
- 4- Activité pratiquée (agriculture, élevage, chasse, commerce, autres)
- 5- Revenu : journalier, mensuel, trimestriel, semestriel, ou annuel (en fonction de l'activité pratiquée ou des cultures pratiquées).

### **III- La participation des femmes au développement local dans la commune de Mfou**

- 1- Le rôle de la femme de la commune de Mfou
- 2- Les représentations sociales autour de la femme de la commune de Mfou
- 3- La contribution de la femme de Mfou aux mutations agricoles
- 4- La contribution de la femme au développement local dans la commune de Mfou

5- La prise en compte des femmes dans les activités socio-économique et politique de la commune de Mfou

6- Les facteurs qui entretiennent la participation des femmes au développement local dans la commune de Mfou

7- Connaissance et opinions des stratégies mises sur pied par les femmes de la commune de Mfou pour participer au développement local

8- Proposition pour une meilleure prise en compte des femmes de la commune de Mfou dans la prise des décisions

9- Proposition pour une participation équitable des hommes et des femmes au développement local dans la commune de Mfou.

## **Annexe 5 : Guide d'entretien adresse aux autorités traditionnelles de la commune de Mfou**

Je me nomme **Brielle MAKENSON TOUSSE**, étudiante en sociologie à l'université de Yaoundé I, master II à vocation professionnelle. Actuellement, j'effectue un travail de recherche dont le thème porte sur « **la problématique de la participation des femmes au développement local dans la commune de Mfou (Centre-Cameroun)** ». Dans le cadre de notre étude, nous souhaitons avoir un entretien avec vous en espérant que vous nous accorderez de votre temps. Tout en vous garantissant l'anonymat, nous vous rassurons que les informations que vous nous donnerez resteront essentiellement à but académique. Nous vous remercions du sacrifice de votre temps.

### **I- Identification de l'enquêté**

- Date et heure de l'entretien.....
- Nom du village.....
- Nom de l'enquêté.....
- Sexe et âge.....
- Activité principale et ancienneté.....
- Statut social.....
- Niveau d'instruction.....
- Situation matrimoniale.....

### **II- Identification des conflits**

- 1- Les représentations sociales autour de la femme de la commune de Mfou
- 2- Le rôle de la femme dans la production agricole du village
- 3- Ménages où les femmes détiennent la terre pour les activités agricoles
- 4- Nombres de personnes (femmes) qui détiennent un titre foncier sur leur terre
- 5- Les difficultés rencontrées par les femmes de votre village dans les activités qu'elles exercent
- 6- Les facteurs qui entretiennent les difficultés rencontrées par les femmes

### **III- La prise en compte des difficultés rencontrées par les femmes : La préoccupation des autorités traditionnelles**

- 1- Accompagnements des populations (femmes) du village face aux difficultés rencontrées
- 2- Connaissance sur la participation des femmes de la commune de Mfou au développement local
- 3- La contribution des femmes du village au développement local dans la commune de Mfou (celle(s) qui participe (nt) réellement au développement local dans la commune de Mfou

4- suggestions pour une participation des femmes du village au développement local

5-Pour une meilleure prise en compte de la situation féminine dans la commune de Mfou

6-Suggestions pour une participation équitable des hommes et femmes au développement

## **Annexe 6 : Guide d'entretien adresse aux Organisations Féminines (OF) de la commune de Mfou**

Je me nomme **Brielle MAKENSON TOUSSE**, étudiante en sociologie à l'université de Yaoundé I, master II à vocation professionnelle. Actuellement, j'effectue un travail de recherche dont le thème porte sur « **la problématique de la participation des femmes au développement local dans la commune de Mfou (Centre-Cameroun)** ». Dans le cadre de notre étude, nous souhaitons avoir un entretien avec vous en espérant que vous nous accorderez de votre temps. Tout en vous garantissant l'anonymat, nous vous rassurons que les informations que vous nous donnerez resteront essentiellement à but académique. Nous vous remercions du sacrifice de votre temps.

### **I- Identification de l'organisation**

- Date et heure de l'entretien.....
- Lieu de l'entretien.....
- Nom de l'OF et année de création.....
- Nom du leader de l'OF.....
- Nombre de membres de l'organisation.....
- Autres informations.....

### **II- Femmes, actrices du développement local**

#### **1- La place de l'organisation dans le développement local dans la commune de Mfou**

1.1 La contribution de l'OF à l'accroissement des revenus

1.2 Les actions entreprises par l'organisation pour participer au développement local dans la commune de Mfou

1.3 La contribution de l'OF à l'amélioration qualitative et quantitative de la production agricole et de la productivité

1.4 La participation de l'OF au développement local dans la commune de Mfou

1.5 La promotion de l'entreprenariat féminin par l'organisation

#### **2- Obstacles à la participation de l'OF au développement local dans la commune de Mfou ?**

2.1 Les facteurs qui expliquent l'inégale répartition entre les sexes

2.2 Difficultés rencontrées par l'organisation dans sa participation au développement local dans la commune de Mfou

2.3 Impact des difficultés rencontrées par l'organisation dans sa participation au développement local dans la commune de

2.4 Les actions entreprises par l'OF pour participer au développement local en dépit des difficultés rencontrées

## **Annexe 7 : Guide d'entretien adressé aux acteurs institutionnels intervenant dans le cadre de la promotion des droits de la femme**

Je me nomme **Brielle MAKENSON TOUSSE**, étudiante en sociologie à l'université de Yaoundé I, master II à vocation professionnelle. Actuellement, j'effectue un travail de recherche dont le thème porte sur « **la problématique de la participation des femmes au développement local dans la commune de Mfou (Centre-Cameroun)** ». Dans le cadre de notre étude, nous souhaitons avoir un entretien avec vous en espérant que vous nous accorderez de votre temps. Tout en vous garantissant l'anonymat, nous vous rassurons que les informations que vous nous donnerez resteront essentiellement à but académique. Nous vous remercions du sacrifice de votre temps.

### **I- Identification de l'enquêté**

- Date et heure de l'entretien.....
- Nom de l'enquêté.....
- Profession.....
- Sexe et âge de l'enquêté.....
- Statu matrimonial.....

### **II- Etat des lieux sur la condition féminine**

- 1- La persistance des inégalités entre les sexes
- 2- Les facteurs qui expliquent les inégalités entre les sexes
- 3- Les difficultés rencontrées par les femmes
- 4- Opinion au sujet de la contribution de la femme au développement
- 5- La contribution de la femme dans le secteur agropastoral

### **III- Le regard des acteurs institutionnels pour :**

- 1- Mettre fin aux inégalités entre les sexes
- 2- Pallier aux difficultés rencontrées par les femmes (en matière d'accès au foncier, aux intrants agricole, l'accès au crédit, etc.)
- 3- La prise en compte des femmes dans le processus de développement
- 4- Les politiques d'accompagnements des femmes dans les activités agropastorales
- 5- La promotion de l'entrepreneuriat féminin dans la commune de Mfou
- 6- Les stratégies mise au point par les femmes pour participer au développement local dans la commune de Mfou
- 7- Une prise en compte des hommes et des femmes de la commune de Mfou au développement

## **Annexe 8 : Guide d'entretien adressé aux jeunes de sexe féminin bénéficiaires du PEA- Jeunes et aux acteurs institutionnels**

### **I- Identification de l'interviewé**

- Nom (s) et/prénom de l'interviewé
- Niveau d'étude
- Ethnie
- Ancienneté dans le projet

### **II- Connaissance et opinion sur le PEA-jeunes**

- Activité/occupation avant d'adhérer au PEA-jeunes
- PEA-jeunes : connaissance, motivation et contexte d'adhésion
- Opinion sur la formation

### **III- Atout et difficulté en rapport avec le PEA-jeunes et le genre**

- Difficultés et obstacles (obstacles liés aux acteurs institutionnels, obstacles liés aux jeunes femmes elles-mêmes, obstacles liés aux populations/communautés et leurs proches, etc.)
- Entrepreneuriat agricole féminin et rapport aux systèmes de croyances
- Avancé ou échec du PEA-jeunes (comment expliquent-ils les avancées ou les échecs ?) : bilan et perspectives
- Perception du PEA-jeunes : satisfactions ? Insatisfactions ? Pourquoi ?

**Annexe 9 : Liste des personnes enquêtées**

<b>N°</b>	<b>Nom et/ou prénom de la personne enquêtée</b>	<b>Lieu de l'entretien</b>	<b>Activité pratiquée ou profession</b>	<b>Date de l'entretien</b>	<b>Heure de l'entretien</b>	<b>Sexe</b>
1	Atangana	Bloc IV SODECAO	Agriculture de rente	15-07-20	16h-17h	M
2	Engolo Nangue	Mekomba	Agriculture de rente et vivrière	24-10-19	14h30-15h	F
3	Amougou	Ngang II	Agriculture de rente	13-07-20	8h-08h20	F
4	Abessong	Château	Commerçante	15-07-20	10h05-10h20	F
5	Marie Lyne	Ndangueng I	Agriculture de rente	11-10-19	11h45-12h20	F
6	Marie Thérèse	Marché central de Mfou	Commerçante (Buy and sellam)	07-07-20	6h-06h20	F
7	Fouda	Délégation départementale de Mfou (MINADER)	Présidente du CEAC de Mfou	09-10-19	13h30-14h	F
8	Fabrice	Marché central de Mfou	Commerçant	07-07-20	7h10-7h45	M
9	Didier MVONDO	Marché central de Mfou	Commerçant	07-07-20	6H30-6H50	M
10	Viviane OWOUNDI	Délégation d'arrondissement (MINADER)	Cadre d'appui	09-07-20	12h30-13h	F
11	Awa	Ngang II	Agriculture de rente	13-07-20	11h10-11h40	F
12	Roger ZANGA	Ngang II	Chef de village	13-07-20	11h45-12h40	M
13	Messi Zang	Nkolmeyos	Chef de village	14-07-20	9h40-10h20	M
14	Bidjas	Nkolmeyos	Elevage et vente des poulets de chairs	14-07-20	10h30-11h	F
15	Evoundi	Nkolmeyos	Agriculture de rente	10-07-20	6h30-7h	F
16	Embolo	Délégation départementale (MINADER)	Agriculture de rente	13-07-20	16h30-17h	F
17	GEMNDA	Bloc IV SODECAO	Elevage des poulets	06-07-20	11h18-12h	M

<b>18</b>	Mani	Ngang II	Agriculture de rente	13-07-20	14h47-15h10	F
<b>19</b>	NDJOUME	Délégation d'arrondissement (MINADER)	Cadre d'appuy	28-07-20	9h-10	M
<b>20</b>	Béatrice	Ndangueng I	Agriculture vivrière	11-10-19	10h30-11h	F
<b>21</b>	EKONGONO	Délégation départementale (MINADER)	Responsable COOP-GIC du PCP-ACEFA	13-07-20	14h30-15h	M
<b>22</b>	ONANA	Délégation de la Promotion de la Femme et la Famille (MINPROFF)	Délégué	24-07-20	10h30-11h	F
<b>23</b>	KONDZO	Délégation départementale (MINADER)	Responsable du suivi technico-économique du PCP-ACEFA	06-07-20	10h-10h55	M
<b>24</b>	ATEBA	ONU-Femmes	Responsable de l'autonomisation économique	13-11-19	16h17h	M
<b>25</b>	TAMOUGAN	DDLC (MINADER)	Directeur	12-10-19	14h-14h30	F
<b>26</b>	MAINA	DDLC (MINADER)	Sous-directeur	14-11-19	15h-16h	M
<b>27</b>	ATANGANA	CHASAAD-M	Directeur du centre d'incubation de Mfou	09-07-20	13h-14h30	F
<b>28</b>	TABOUÉ	Mfou	Business Coach	11-07-20	10h10h30	M

## **Annexe 10 : Liste de personnes ayant fait un récit de vie**

- 1- Récit de vie de Nga pauline, mariée, mère de 04 enfants réside à Mfou, originaire du centre, le 11-08-2020
- 2- Récit de vie de Meni Essimi, mère de 02 enfants, réside à Mfou originaire du centre, le 11-08-2020
- 3- Récit de vie de Sidonie, mariée mère de 04 enfants, réside à Mfou, originaire du centre, le 12-08-2020

## Table des matières

REMERCIEMENTS.....	ii
SOMMAIRE.....	iii
LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	iv
ILLUSTRATIONS.....	vi
LISTE DES FIGURES.....	vii
LISTE DES IMAGES.....	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
RESUME.....	x
ABSTRACT.....	xi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE.....	2
II. PROBLÈME.....	4
III. PROBLÉMATIQUE.....	5
IV. LES QUESTIONS DE RECHERCHE.....	13
a. Question centrale.....	13
b. Questions secondaires.....	13
a. Hypothèse générale.....	13
b. Hypothèses secondaires.....	14
VI. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	14
a. Objectif central.....	14
b. Objectifs spécifiques.....	14
VII. METHODOLOGIE.....	15
VII.1 Cadre théorique d'analyse.....	15
VII-1-1 Le constructivisme social.....	15
VII-1-2 L'analyse stratégique.....	15
VII.2 Le site d'étude.....	16
VII.3 LES TECHNIQUES DE COLLECTE DE DONNEES.....	18
VII.3.1 L'entretien semi-directif.....	18
VII.3.2 L'observation directe.....	19
VII.3.3 Les récits de vie.....	19
VIII. CADRE CONCEPTUEL.....	21
PLAN DU MÉMOIRE.....	26
PARTIE I: LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET LES OBSTACLES A LA PARTICIPATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT LOCAL.....	27
CHAPITRE I : LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....	28

<b>SECTION I : SPÉCIFICITÉ DE LA ZONE D'ETUDE .....</b>	<b>28</b>
<b>I. Caractéristiques physiques et démographique de la commune de Mfou.....</b>	<b>28</b>
<b>I-1 Caractéristiques physiques .....</b>	<b>28</b>
<b>I-1-1 Le climat et la végétation .....</b>	<b>28</b>
<b>I-1-2 Relief et sol .....</b>	<b>29</b>
<b>I-1-3 Hydrographie.....</b>	<b>29</b>
<b>I-2 Caractéristiques démographiques.....</b>	<b>31</b>
<b>I.3 Caractéristiques économiques .....</b>	<b>33</b>
<b>I-3-1 L'agriculture.....</b>	<b>33</b>
<b>I-3-2 Commerce et élevage.....</b>	<b>34</b>
<b>II. Les infrastructures socio-économiques de la commune de Mfou.....</b>	<b>35</b>
<b>SECTION II : LES FACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL .....</b>	<b>35</b>
<b>I-1 La valorisation des ressources territoriales.....</b>	<b>35</b>
<b>I-2 Les actions collectives.....</b>	<b>36</b>
<b>I-3 Des activités et des actions localisées.....</b>	<b>37</b>
<b>II-Etude du rapport entre le genre et le développement.....</b>	<b>37</b>
<b>II-1 L'intégration des Femmes au développement (IFD).....</b>	<b>37</b>
<b>II-2 L'approche Femmes et Développement (FED) .....</b>	<b>38</b>
<b>II-3 Le Genre et le Développement (GED).....</b>	<b>38</b>
<b>CHAPITRE II: LES OBSTACLES A LA PARTICIPATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT LOCAL .....</b>	<b>41</b>
<b>SECTION I : Analyse de la situation de la femme dans la commune de Mfou .....</b>	<b>41</b>
<b>I- Les rôles sociaux attribués à la femme dans la commune de Mfou .....</b>	<b>41</b>
<b>I-1 La femme de la commune de Mfou, élément pour la reproduction.....</b>	<b>41</b>
<b>I-2 La femme de la commune de Mfou, pilier de la production agricole et économique .....</b>	<b>42</b>
<b>I-3 La femme de la commune de Mfou, un être sociable et soumis.....</b>	<b>43</b>
<b>I-4 La femme de Mfou, organisatrice socio-politique et culturelle .....</b>	<b>44</b>
<b>SECTION II : Les obstacles à la participation de la femme au développement local dans la commune de Mfou .....</b>	<b>44</b>
<b>I- Les obstacles à la participation des femmes au développement local .....</b>	<b>44</b>
<b>I-1 Les obstacles sociologiques et culturels à la participation des femmes au développement local .....</b>	<b>45</b>
<b>I-1-1 La socialisation familiale .....</b>	<b>45</b>
<b>I-1-2 L'analphabétisme .....</b>	<b>46</b>
<b>I-1-3 L'imagerie populaire.....</b>	<b>47</b>
<b>I-2 Les obstacles économiques.....</b>	<b>48</b>

I-2-1 L'accès à la propriété foncière .....	48
I-2-2 L'accès au crédit.....	49
I-2-3 La dépendance de la femme vis-à-vis de son mari .....	50
I-2-4 L'accès aux réseaux sociaux et le manque de formation qualifiante .....	51
I-3 Les obstacles juridiques et politiques.....	52
I-3-1 La non-maitrise des textes et instruments juridiques en faveur de la promotion des droits par celles-ci.....	53
<b>PARTIE II: STRATÉGIES D'APPROPRIATION DU DEVELOPPEMENT PAR LES FEMMES ET PROMOTION DE L'AUTONOMISATION FÉMININE PAR L'ÉTAT.....</b>	<b>55</b>
<b>CHAPITRE III: LES STRATEGIES D'APPROPRIATION DU DEVELOPPEMENT LOCAL PAR LES FEMMES.....</b>	<b>56</b>
<b>SECTION I : La participation des Organisations Féminines au développement local dans la commune de Mfou .....</b>	<b>56</b>
<b>I. Les Organisations Féminines, cellule de base d'un mouvement émergent.....</b>	<b>57</b>
I-1 Les GIC : source de développement, de vulgarisation de l'agropastoral et cadre idéal du partage des idéaux.....	58
I-2 L'association comme moyen d'autonomisation de la femme par l'accroissement des revenus.....	63
I-3 La coopérative : la quête du gain et du bien-être de la population .....	66
I- Impact des Organisations féminines sur l'économie locale et régionale.....	68
<b>CHAPITRE IV: LA PROMOTION DE L'AUTONOMISATION FEMININE PAR L'ETAT ..</b>	<b>71</b>
<b>SECTION I : LA PROMOTION DE L'AUTONOMISATION FEMININE PAR L'ETAT : L'EXEMPLE DU PEA-JEUNES .....</b>	<b>72</b>
<b>I- Contexte d'émergence du PEA-Jeunes au Cameroun .....</b>	<b>72</b>
I-1 La création d'emplois.....	72
I-2 La promotion de l'équité entre les genres dans l'accès aux ressources, aux activités et aux bénéfices .....	74
I-3 La vulgarisation du secteur agropastoral.....	76
I-4 La sécurité alimentaire.....	77
<b>II- Contexte d'émergence du PEA-Jeunes dans la commune de Mfou .....</b>	<b>78</b>
II-1 Le chômage .....	78
II-2 L'entrepreneuriat des jeunes .....	80
II-3 La réduction de la pauvreté en milieu rural.....	80
II-4 L'accès au foncier par les jeunes (filles).....	82
<b>SECTION II : Le prix de l'autonomisation de la femme et analyse dans l'évolution des rôles dans la famille et la société.....</b>	<b>83</b>
<b>I- Sens et sentiments à l'initiative entrepreneuriale de la jeune fille .....</b>	<b>83</b>
I-1 La quête de l'autonomisation de la jeune fille/femme par le biais du programme.....	83

<b>I-2 Le goût de l’aventure et l’avènement d’une affaire prospère.....</b>	<b>86</b>
<b>I-3 La mise à jour des capacités entrepreneuriales et le développement de l’entreprise .....</b>	<b>88</b>
<b>II- Analyse de l’entrepreneuriat féminin dans la reconfiguration du rôle de la femme et évolution de son rôle dans la société .....</b>	<b>89</b>
<b>II-1 Le partenariat masculin face à l’autonomisation de la femme .....</b>	<b>90</b>
<b>II-2 Autonomisation et amélioration de la situation de la femme .....</b>	<b>90</b>
<b>II-3 Changement du rôle de la femme dans la sphère familiale et sociale.....</b>	<b>91</b>
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>93</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>98</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>104</b>
<b>Annexe 1 : Attestation de recherche .....</b>	<b>105</b>
<b>Annexe 2 : Attestation de stage académique.....</b>	<b>106</b>
<b>Annexe 3 : Canevas d’observation .....</b>	<b>107</b>
<b>Annexe 4 : Guide d’entretien adresse aux paysans (hommes et femmes) de la commune de Mfou.....</b>	<b>108</b>
<b>Annexe 5 : Guide d’entretien adresse aux autorités traditionnelles de la commune de Mfou .....</b>	<b>110</b>
<b>Annexe 6 : Guide d’entretien adresse aux Organisations Féminines (OF) de la commune de Mfou.....</b>	<b>112</b>
<b>Annexe 7 : Guide d’entretien adressé aux acteurs institutionnels intervenant dans le cadre de la promotion des droits de la femme.....</b>	<b>113</b>
<b>Annexe 8 : Guide d’entretien adressé aux jeunes de sexe féminin bénéficiaires du PEA- Jeunes et aux acteurs institutionnels .....</b>	<b>114</b>
<b>Annexe 9 : Liste des personnes enquêtées .....</b>	<b>115</b>
<b>Annexe 10 : Liste de personnes ayant fait un récit de vie .....</b>	<b>117</b>